LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L[illegible]TION QUOTIDIEN MOYENNE PAR JO[illegible] 68,491

DIX-SEPTIEME ANNEE—No 41 MONTREAL MERCREDI 19 DECEMBRE 1900 DIX PAGES—UN CEN[illegible]IN

Conseil Législatif Fiji

HORRIBLEMENT BROYE

Un petit garçon roule sous les roues d'un train, à la Pointe St Charles, et est écrasé à mort

Nous avons encore le regret de rapporter la terrible mort d'un malheureux petit garçon, arrivée par la faute des traverses à niveau.

Pierre Gagnon, fils de M. Octave Gagnon, pompier, demeurant rue Saint-Charles, 211a, Pointe St Charles, est la malheureuse victime.

Le jeune écolier revenait de l'école, hier après-midi, lorsque, arrivé à la traverse de chemin de fer de la rue Hibernia, il vit un train de fret du Grand-Tronc, arrêté devant lui. Il voulut passer outre, et monta sur les tampons, entre deux wagons. Mais comme il descendait, le train se mit soudain en mouvement, et le pauvre petit roula sous les roues. L'une des roues d'un wagon lui écrasa le côté droit d'une façon horrible.

Le brave garçon ne perdit pas la tête, malgré son affreuse blessure, qui le faisait terriblement souffrir.

Le lieutenant Fortin, du poste No 9, étant accouru sur le théâtre de l'accident, le blessé lui donna son nom et son adresse. Le lieutenant Fortin fit aussitôt mander en toute hâte la voiture d'ambulance de l'hôpital Général, qui transporta le petit malheureux à cette institution. En dépit des soins les plus empressés, le blessé est mort dans le cours de l'après-midi.

La victime de ce fatal accident de chemin de fer était fort estimée et aimée de ses camarades, parmi lesquels il était fort populaire.

Le coroner MacMahon a commencé une enquête, cette après-midi, à l'hôpital Général.

HEUREUSE IDEE

Les marchands détailleurs se protègent contre les filous qui abondent

Il y a quelque temps l'Association des marchands détailleurs, après beaucoup de tergiversations, décidait de faire nommer par les autorités un détective privé qui veillerait à ses intérêts dans tous les détails du commerce. Tous les gros magasins de Montréal ont à leur service un ou plusieurs agents secrets dont la seule occupation est d'exercer une stricte vigilance sur les agissements des clients suspects. Toutes les semaines ces agents font d'importantes arrestations. Les marchands-détailleurs n'ont pas tous les moyens d'avoir des agents semblables à leur disposition et c'est pourquoi ils suggérèrent la nomination d'un citoyen investi des mêmes prérogatives, mais agissant pour l'association collectivement.

M. J. A. A. Bélanger fut choisi. Depuis ce temps le bien qui s'est opéré dans cette direction est incalculable. Des bourses qui ont été perdues par des clients ont été retournées ; une quantité énorme de marchandises ont été trouvées en possession d'habiles filous et de receleurs ; plus de quinze personnes, la plupart du sexe féminin, ont été arrêtées et condamnées.

Hier, M. Bélanger se promenait sur la rue Notre-Dame, lorsqu'il aperçut un individu dont les agissements lui parurent suspects. Il le suivit. Rendu à l'étalage du magasin de M. Mercure, 3143 Notre-Dame, l'étranger, sans même s'arrêter, saisit avec son bras une belle paire de couvertures de lit en laine valant une douzaine de dollars et continua son chemin de la manière la plus naturelle au monde, comme s'il se fût chargé du fardeau après avoir obtenu les objets légitimement.

Le détective Bélanger qui l'avait vu opérer, l'arrêta. Le sang-froid et l'audace du filou atteinrent alors leur apogée. Il nia énergiquement, inventa force blagues et résista même. Conduit au poste il dit se nommer Joseph Deslauriers. Ce matin il plaida coupable et il recevra sa sentence plus tard.

A peine le détective Bélanger avait-il arrêté Deslauriers qu'il surprit James P. Doyle au moment où il s'enfuyait du même magasin avec un habit d'enfant. Doyle s'est avoué également coupable et a été condamné à 3 mois de prison.

A VILLE ST LOUIS

Séance du Conseil de Ville — Un amendement au règlement des canaux d'égouts—Elections des officiers de la Cour Dollard de l'Ordre Indépendant des Forestiers — M. Charbonneau pose sa candidature dans le quartier Nord—Soirée au profit de l'église

M. le maire Villeneuve a présidé, hier soir, la séance régulière du conseil, à laquelle assistaient : MM. les échevins Martel, Godon, Lajeunesse, Gohier, Legault, Chaussé, Therrien et Hurteau.

M. le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des dernières assemblées, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

Le règlement No 57 subit sa troisième lecture, tel qu'amendé, c'est-à-dire, donnant trois représentants pour le quartier Centre, au lieu de deux.

Il a été discuté, hier soir, un projet de règlement pour amender le règlement actuel concernant les canaux d'égouts existants déjà. L'amendement projeté est pour rendre ce règlement conforme à celui de la cité de Montréal, en ce qui regarde le posage des tuyaux au coin des rues.

On a aussi parlé de l'enlèvement de la neige sur la rue St Laurent ; il est tout probable que la Compagnie "Montreal Park and Island Railway" sera avertie d'observer les règlements de la cité, et de s'y conformer.

M. l'échevin Dubois, secondé par M. Hurteau, propose l'ajournement du conseil à vendredi, le 21 décembre.

—La Cour Dollard, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, a élu, hier soir, ses officiers:

M. Joseph Juteau a été nommé député de la Cour, et le Dr G. E. Lesage, médecin.

Les autres officiers sont : chef-ranger, H. Pelletier, avocat ; vice-chef-ranger, Jos. Charbonneau ; secrétaire-archiviste, Z. Lemieux ; secrétaire-financier, J. A. Guilbault ; trésorier, T. Charbonneau ; orateur, J. H. Olivier, N. P.

Les élections terminées, plusieurs discours furent prononcés.

M. Charbonneau, qui se porte candidat dans le quartier Nord, en opposition à MM. Martin et Shinnick, tiendra une assemblée, à l'hôtel Cloutier, près de la voie du C. P. R., jeudi, à huit heures.

Tous les contribuables sont invités à y assister.

—Hier soir, une magnifique soirée dramatique et musicale a été donnée dans la salle de la Garde Napoléon, par quelques jeunes demoiselles d'Hochelaga.

M. le curé LePailleur présidait cette séance.

Cette fête était au profit de l'église, pour payer les réparations qu'on a fait subir au jubé des enfants.

—La rifle de la magnifique croix en ivoire, qui a eu lieu dimanche dernier, a rapporté, pour cette même oeuvre, la jolie somme de $268.90.

DOUCES MŒURS (?)

Le mariage d'un blanc à une négresse, à Pittsburg, donne lieu à une émeute

Pittsburg, Pa., 19 — Le mariage d'un blanc à une négresse a donné lieu hier à une émeute, qui pourrait bien avoir des résultats fâcheux. Wm Zollen, employé sur les tramways, a épousé Jennie Henry, hier matin, et après la cérémonie se rendit à sa demeure, rue Laurel. Le père du marié et son cousin Richard Zollen tentèrent d'entrer dans la maison, pendant qu'une foule de plusieurs milliers de personnes assemblée dans les environs encourageait les assiégeants et leur criait : "Tuez-les ! Lynchez-les !"

Les nouveaux époux se barricadèrent dans leur demeure, et un détachement de police se tint dans les environs pour les protéger.

Le père de Zoller est sous l'empire d'une grande colère et il a juré de tuer son fils ou de se suicider.

DEPART DE MGR LORRAIN

Sa Grandeur Mgr Lorrain, qui était depuis quelques jours à l'archevêché de Montréal, est reparti pour l'Ouest.

FEU LEANDRE FAUTEUX

Ses funérailles ont lieu ce matin à St Louis de France.— Obsèques imposantes

GRAND CONCOURS DE PARENTS ET D'AMIS

Le Rev. M. Tranchemontagne, P.S.S., fait la levée du corps

Ce matin, ont eu lieu à l'église St Louis de France, les funérailles de feu Léandre Fauteux.

Les parents et les amis qui suivaient le cortège funèbre étaient nombreux.

Les porteurs étaient : Son Honneur R. Préfontaine, maire de Montréal ; L. Emond, ex-maire de Ste Cunégonde, J. Robillard, U. Garand, J. Brunet, Péroduau, N.P.

La levée du corps a été présidée à la maison mortuaire par M. l'abbé Tranchemontagne, P.S.S. Nombreux étaient les tributs floraux et les bouquets spirituels.

Conduisaient le deuil M. Thomas Fauteux, fils du défunt, Louis Fauteux, petit-fils, Edouard, frère, Omer Fauteux, de St Hyacinthe, V. Gauthier, de Drummondville, T. Béland, de Louiseville, Legris, Henri et Charles Béland, Albert Fauteux, E. Lenoir, Alp. Marcotte, Ovide Généreux, Edouard Trottier, neveux, A. Lamarche et Paul Denoir.

Parmi les personnes présentes dans le cortège nous avons remarqué:

M. le maire L. Villeneuve, de St Louis; A Beauchamp, Dr G. Lesage, J. A. Olivier, N.P., A. Gohier, S. Hurteau, E. Delorimier, H. Hurteau, l'échevin E. Roy, E. Roy, jr., Odessa Paquette, Uric Thibaudeau, Joël Lanctôt, H. Boismenu, M. Forget, O. Lachance, J. O. Gareau, D. Drainville, J. H. Pelletier, G. Drainville, P. Mainville, J. R. Mainville, H. F. Pacaud, F. Forrest, A. Germain, M. Mercier, L. J. Rivet, A. N. Rivet, P. Theault, F. Lasalle, T. Préfontaine, Fortin, Dr Delvecchio, E. J. St Jean, A. Poitevin, A. A. Lefebvre, A. Labrecque, Dr Caisse, F. Bayard, Emile Lavigne, E. Latreille, J. Latreille, Jos. Brunet, A. Granger, A. Burnet, A. Brisset, J. E. Brisset, T. Lavigne, F. Lapointe, A. Labrecque, J. A. Hurteau, C. Glackmayer, G. Desaulniers, M. Martin, E. A. Généreux, A. Dubec, A. Roy, A. M. Cerke, Dr Brassard, J. B. Baillargeon, Cousineau, L. David, G. Renaud, P. Lemy, A. Martin, R. Gohier, A. Lamy, J. Duffy, A. Mongenais, S. E. Globensky, J. B. Lafleur, P. Galibert, L. O. David, J. E. Archambault, L. P. Bérard J. B. Drapeau, Z. Renaud, Gust. Fauteux, Jas. Strachan, L. O. D'Argencourt, J. Grenier, G. Boivin, Dr A. Foucher, Dr J. H. Bourdon, G. Gaucher, Dr Asselin, Dr Lyons Gauthier, J. B. Lavallée, Dr Laviolette, M. C. Desnoyers, Dr Hudon, Dr Archambault, L. Dupuis, E. Phaneuf, O. Martineau, Charles Marcil, M. P.P., A. O. Leduc, Dr C. Bernier, M. Emery, Dr Chartrand, O. Rollin, M. Pauzé, J. E. Beaudry, Dr J. N. Demers, O. Vanier, H. Lemire, N.P., J. B. Deguise, J. T. Cardinal, avocat, Loranger, avocat, L. O. Grothé, L. J. A. Surveyer, Jos. Cochrane, M.P.P., R. Masson, A. Lionais, Prendergast, E. Bouret, Louisville, E. Kavanagh, P. et J. R. Mainville, notaires.

Le service a été chanté par M. le curé Larocque, assisté de MM. les abbés Therrien et Levêque, comme diacre et sous-diacre.

L'église était décorée avec richesse et un choeur nombreux a rendu avec effet la messe des morts harmonisée.

Les restes mortels ont été inhumés au cimetière de la Côte des Neiges.

LA MAIRIE A ST HENRI

M. Languedoc refuse la candidature

Une députation des principaux citoyens de St Henri s'est rendue lundi auprès de M. J. A. Languedoc pour lui demander de se porter candidat à la mairie. Quoique flatté de la démarche de ses amis, M. Languedoc a décliné leur invitation, parce qu'ayant rempli la première charge municipale durant 13 ans, il croit avoir payé sa dette à ses concitoyens.

NOCES D'ARGENT

M. l'abbé Bérard, curé de Verchères, fêté par ses paroissiens — Riches cadeaux accompagnés de magnifiques adresses

Spécial à "La Presse"

Verchères, 19 — Les paroissiens de Verchères ont prouvé leur estime et leur reconnaissance à leur vénéré pasteur en célébrant avec pompe et enthousiasme le 25ième anniversaire de son ordination sacerdotale. L'église, fort bien décorée, était remplie comme aux grandes solennités.

Dans le sanctuaire,on remarquait MM. les abbés J. Primeau, chanoine honoraire et curé de Boucherville; G. V. Villeneuve, supérieur du collège de l'Assomption; R. Joly, du séminaire de St Hyacinthe; J. Giguère, curé de l'Assomption; F. X. Ecrément, curé de Ste Cunégonde; A. Z. Provost, de Varennes; P. Peltier, curé de St Félix de Valois; L. Perrault, curé de Ste Théodosie; S. Ducharme, curé de Contrecoeur; A. Boisseau, F. Jobin et R. Sylvestre, Collège de l'Assomption; J. B. Bérard, Saint-Henri; S. Gascon, séminaire de Ste Thérèse; E. Chagnon, vicaire à St Vincent de Paul; L. Provost, vicaire à Syracuse; P. Michaud, vicaire à Verchères; et les Révds Frères Eustache, Joseph et Denis, de Verchères.

A l'heure fixée pour la messe d'action de grâces, M. le curé monta à l'autel, ayant pour diacre M. l'abbé F. X. Ecrément curé de Ste Cunégonde, et pour sous-diacre M. R. Sylvestre, récemment entré dans les ordres mineurs.

Un éloquent sermon fut prononcé par M. l'abbé F. Jobin, professeur de théologie au collège de l'Assomption. Après avoir parlé du prêtre selon le coeur de Dieu, après l'avoir montré comme intercesseur, comme consolateur et comme sauveur, il ajouta : "Je n'ai tracé qu'un portrait : c'est celui du prêtre pieux et pacifique qui vous dirige." Puis se retournant vers le héros de la fête, il lui présenta des voeux et des félicitations.

Un choeur de dames et de demoiselles de la paroisse chanta avec beaucoup de succès la messe de Concone.

La collecte faite par les Dlles M. Sénécal et M. L. Robert, accompagnées de MM. A. Bussières et W. Dupré, fut des plus abondantes.

A l'issue du saint sacrifice, M. le curé revint dans le sanctuaire avec ses deux diacres d'honneur et reçut de la part des paroissiens, des Artisans canadiens-français et des Forestiers catholiques, de magnifiques adresses dont la première fut lue par M. F. C. Larose et la seconde par M. F. X. Bouvier.

Vint ensuite la présentation de généreux cadeaux de la part des paroissiens, des dames du Rosaire, des Artisans et des Forestiers. M. l'abbé Bérard, profondément ému, laissa parler son coeur. Il eut de reconnaissantes et élogieuses paroles pour tous ceux qui avaient contribué à cette pieuse et imposante démonstration. Il n'oublia même pas les enfants qui, au collège comme au couvent, lui avaient offert, la veille,le juste tribut de leur profonde gratitude et de leur filiale affection. Les anciennes élèves du couvent s'étaient unies aux élèves actuelles pour faire à leur dévoué père et curé l'offrande d'un calice d'argent.

M. l'abbé Bérard, aussi généreux que ses paroissiens, termina son discours en disant que les dons en or et en argent qu'on lui avait présentés se transformeraient en ornements sacerdotaux et en un ostensoir qui redirait aux enfants de Verchères la piété filiale de leur père envers le prêtre.

Pour résumer cette grande fête en un seul mot, nous dirons qu'elle fait l'honneur et la gloire de la paroisse de Verchères et de celui qui en est depuis sept années le père et le pasteur.

LE SYNDICAT CONNERS

Il abandonne subitement ses travaux de construction de l'élévateur à grain. La Commission du port se réserve ses droits

Curieux article d'un journal de Buffalo

Le syndicat Conners, qui promettait de continuer tout l'hiver ses travaux à la Pointe au Moulin-à-Vent, les a subitement suspendus, la semaine dernière, sans aviser de cette suspension ni la commission du port ni l'ingénieur de la commission, M. Kennedy.

La commission du port a longuement discuté la question, hier après-midi. Tous les commissaires étaient présents, et la séance a été présidée par M. MacKay.

Les procureurs de la commission, MM. Geoffrion et Geoffrion, expriment par écrit l'avis qu'en demandant certains détails au syndicat sur l'état des travaux à l'élévateur projeté, elle n'a pas entendu leur accorder, ni ne lui a effectivement accordé aucun nouveau délai. Le syndicat a déjà violé plusieurs clauses de son contrat, entr'autres la clause 8, qui statue que les travaux de construction de l'élévateur et des entrepôts devront être terminés aussitôt que l'ingénieur de la commission l'aura déclaré possible.

La commission ne s'est donc engagée à rien vis-à-vis du syndicat. Cependant, par mesure de prudence et sur le conseil de ses procureurs, elle avisera M. Conners qu'elle entend s'en tenir à la lettre du contrat quoi qu'elle condescende temporairement à faire pour l'accomoder.

M. Torrance attire l'attention de ses collègues sur un article d'un journal de Buffalo disant que le syndicat n'a aucune intention d'exécuter son contrat.

M.Kennedy, l'ingénieur, dit que les travaux ont été suspendus mercredi dernier; avec un peu de bon-vouloir, on eût pu achever les fondations dans dix ou douze jours, puis commencer l'érection de la superstructure.

Le matériel des entrepreneurs a été enlevé du terrain pour l'hiver.

MM. Martineau et Prénoveau déclinent maintenant l'adjudication que leur a faite la commission de la fourniture de la pierre requise pour l'an prochain.

La "Lake Superior Power Co.," demande à la commission de lui octroyer dans le port l'espace nécessaire à la construction d'un dock à minerai.

Le représentant de la compagnie étant absent en Europe, pour un mois, on attendra son retour avant de lui donner une réponse.

On permet à la compagnie Franco-Canadienne de laisser ses deux hangars debout durant l'hiver.

La commission vote des certificats de pilotes à MM. J. K. Pleau, George Veillet, Melville, Labranche, Azarias Paquin et Damien Paquet.

L'ingénieur reçoit instruction de préparer un rapport sur la possibilité d'empêcher la formation d'une batture de glace au Cap Rouge. Si cela est possible, le gouvernement sera prié de prendre des mesures en vue de hâter, par ce moyen, l'ouverture de la navigation.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AU NEW-YORK CENTRAL

Le New-York Central vient de fonder un département de "récréation et de renseignements", en rapport avec le bureau des passagers. Les quartiers de cette nouvelle branche du service sont au comptoir des billets de passage, No 1216 Broadway, et 30me rue, New-York. Mlle Bertha Ruffner en a la charge. Le but de ce département est de publier des informations détaillées pour l'usage des personnes désireuses de faire des voyages de plaisir dans les places de santé, atteintes par le New-York Central et ses embranchements.

Un bureau semblable sera aussi ouvert à Brooklyn, Syracuse, Rochester, Buffalo, Niagara Falls, Cleveland, Détroit, Chicago, Cincinnati, Saint-Louis, San Francisco et au comptoir des passagers, dans le centre de la cité de New-York. On y trouvera au complet toute la littérature de voyage et les employés s'empresseront de donner autant de renseignements que possible.

FEU Mme IRENEE DESMARAIS

Mme veuve Paul Irénée Desmarais, qui vient de mourir appartenait à l'une des vieilles familles du Canada. Elle se nommait Marie Catherine Kauntz et sa mère avait nom Dévecchio. L'un de ses ancêtres maternels fut fondateur de Montréal et l'un des premiers pionniers de cette région du pays. Elle descendait des meilleures familles italiennes et suisses-allemandes. Généreuse, affable, sincèrement catholique, Mme Desmarais avait conquis le coeur de tous ceux qui l'entouraient et sa mort sera vivement regrettée dans les cercles charitables de Montréal.

LA SUCCESSION DE M. RYLAND

Une délégation insiste auprès du gouvernement, pour que le notaire Hart soit nommé régistrateur de Montréal-Ouest

M. Hart est Juif

Les honorables MM. Archambault, Gouin et Duffy étaient les seuls ministres, ce matin, aux bureaux du gouvernement provincial. Ils ont reçu une délégation qui a demandé que M. le notaire Hart soit nommé régistrateur de Montréal-Ouest, en remplacement de feu M. Ryland. Les délégués étaient : MM. Max. Goldstein, S. A. Jacobs, le notaire Cushing-Westgate, R. Rubenstein,Harris Vinsberg et Lazarus Cowen. Ils ont été présentés par M. Robert Bickerdike.

Ils ont attiré l'attention des ministres sur le fait que M. Hart a les qualités requises pour remplir la position, et a été recommandé par la Chambre des Notaires. Sa nomination ferait excessivement plaisir aux dix mille Juifs qui habitent Montréal, ne comptant pas encore un seul co-religionnaire dans le service civil.

M. Mat. Hutchinson, M. P. P., qui est entré au moment où la délégation était en conférence, a dit que M. Hart est certainement capable de remplir avec honneur le poste laissé vacant par la mort de M. Ryland. Mais, MM. les avocats Lect. Ritchie et England ont aussi demandé la position. Ils sont aussi compétents. M. Hart a rempli avec honneur les fonctions de professeur au McGill, et serait un bon titulaire.

L'hon. M. Archambault a déclaré qu'il a reçu la recommandation de la Chambre des Notaires. L'hon. M. Duffy a promis de prendre la question en sérieuse considération.

HOTELIERS ATTAQUES

Ce que dit le secrétaire de l'Association des débitants de liqueurs au sujet des p aintes portées contre aux

Au sujet des hôteliers dont nous parlions hier, et contre lesquels, d'après les informations qui nous avaient été fournies, des plaintes sérieuses auraient été faite de l'Association des débitants de liqueurs licencés qui a protesté de la manière la plus vive contre ce qu'il prétend être une injustice envers les hôteliers.

"Ce ne peut pas être des autorités qui vous ont fourni ces détails, dit M. Lapointe. Il est vrai qu'il y a quelques hôteliers contre lesquels certaines plaintes ont été portées. Mais ces plaintes ne revêtent pas le caractère de gravité que semble leur donner la personne qui vous a fourni les informations en question.

"Laissez moi vous dire que les hôteliers attaqués se sont empressés de nier absolument qu'aucun désordre se soit commis dans leurs établissements, à leur connaissance, et aussitôt qu'ils eurent appris que des plaintes étaient portées contre eux, ils ont immédiatement demandé aux commissaires de les entendre et d'instituer une enquête pour mettre à jour la fausseté des accusations. Plusieurs d'entre eux croient à une conspiration ourdie par certains ex-officiers de police.

"L'enquête demandée a été sans difficulté accordée à ces hôteliers."

NUMERO 653,456

Le détective Picard a actuellement en sa possession une montre en or qu'il a confisquée à un individu qui s'est avoué coupable de vol. Cette montre porte sur les mouvements le numéro 653,456, et sur le boîtier, le numéro 296,822.

Le propriétaire est prié de se présenter au bureau de la sûreté, rue du Champ-de-Mars.

QUARTIER STE MARIE OUEST

Une grande assemblée publique aura lieu samedi soir, à 8 heures, dans la salle Gareau, coin des rues Ste Catherine et Maisonneuve, pour discuter la question de la réduction des salaires des fonctionnaires municipaux. L'échevin Chaussé a promis d'être présent et rendra compte de sa conduite au conseil de ville. M. les échevins Martineau, Savignac, l'Espérance, Larivière et Bombray seront aussi présents et adresseront la parole.

M. PHILIPPE ROY

Il est proclamé élu dans le comté de St Jean par 8 voix de majorité

M. Charles Arpin, shérif, officier-rapporteur lors des élections du 7 décembre courant, donnait, comme tel, son rapport officiel jeudi dernier, proclamant Joseph L'Heureux, cultivateur de Lacadie, député élu du comté de St Jean, par 57 voix de majorité.

M. Philippe Roy, candidat en opposition à M. L'Heureux, avait fait signifier à l'officier-rapporteur, avant qu'il eut donné le compte-rendu officiel, un protêt par notaire, par lequel il contestait la validité du bulletin de présentation de M. L'Heureux, alléguant que le dit bulletin était tout ce qu'il y a de plus irrégulier.

M. le shérif Arpin répondit qu'il n'avait pas juridiction de décider et qu'il devait faire son rapport nonobstant le protêt de M. Roy, et que ce dernier pourrait s'en rapporter à la justice, s'il le désirait. Son rapport eut pour résultat 902 votes pour L'Heureux et 845 pour Roy.

M. Roy demanda aussitôt le décompte devant le juge de la Cour Supérieure. Le décompte devant le juge Charland eut lieu hier lundi, et l'on constata que dans un des bureaux de votation de la paroisse de Lacadie, le sous-officier-rapporteur avait non seulement mis ses initiales sur le dos des bulletins de votes, mais il y avait aussi mis les numéros qu'il aurait dû mettre sur les talons de ces bulletins.

L'honorable juge prit cette question en délibéré et ajourna à mardi après-midi, à quatre heures.

La cour supérieure était encombrée. L'honorable juge citant une cause analogue dans laquelle la cour suprême d'Ontario avait annulé tout un bureau de votation, pour les mêmes raisons, déclara tous les votes de ce poll nuls, et proclama M. Philippe Roy élu par huit voix de majorité.

Avant qu'il eut rendu jugement, M. L. A. Gosselin, avocat de M. L'Heureux, voulut produire devant la cour deux ou trois affidavits, allant à dire que ces bulletins avaient ainsi été marqués après la clôture de la votation, et par d'autres personnes que le sous-officier-rapporteur, mais l'honorable juge déclara qu'il ne pouvait accepter ces affidavits et que s'il avait enquête à faire, elle devait être faite dans une contestation, non dans un décompte.

Ce poll de Lacadie en question donnait à M. L'Heureux 66 de majorité.

Résultat après le décompte devant le juge :

		Roy	L'Heureux.
Ville de St Jean	No 1	65	31
	No 2	47	16
	No 3	37	32
	No 4	83	35
	No 5	61	19
	No 6	72	41
	No 7	77	51
Paroisse St Jean		25	80
" St Luc		56	69
" Lacadie	No 1 annulé		
" Lacadie,	No 2	29	50
" Ste Blaise		70	87
St Paul, Ile aux Noix		26	74
St Valentin		26	64
Lacolle	No 1	54	26
	No 2	52	29
	No 3	26	65
	No 4	26	46
		832	824
		824	

Majorité pour Roy 8

Nombre de votes donnés, 1747.

Nombre de bulletins annulés, 111.

NOTA — Ce rapport circonstancié, qui nous vient de St Jean, rétablira, nous l'espérons, les faits qui avaient été racontés d'une façon absolument erronée dans la note parue, hier, à ce sujet sur notre édition dernière. Nous tenons à dire que le juge Charland n'avait en aucune façon fait la déclaration qui lui était attribuée au sujet des bulletins, déclaration que la discrétion et le devoir du savant juge rendaient absolument impossible. Les renseignements que nous avons publiés au sujet des bulletins étaient de simples suppositions faites par des hommes de loi, suppositions basées sur des précédents en la matière, mais n'avaient en aucune façon été données par le juge Charland.

Nous regrettons que quelques lignes passées à la hâte aient pu créer une impression fâcheuse, absolument injustifiée.

A QUEBEC

Election des officiers du Conseil Central des Métiers et du Travail

(De notre correspondant particulier)

Québec, 19 — A la réunion régulière du Conseil Central des Métiers et du Travail, de Québec, tenue hier soir, il n'y avait qu'une douzaine de délégués y compris les officiers.

Afin de ne pas déroger aux règles de la constitution, l'élection des officiers du Conseil eut lieu.

Le Conseil était presque privé d'officiers, les deux vice-présidents et le secrétaire s'étant retirés depuis quelque temps déjà parce qu'ils étaient fatigués d'entendre sans cesse la voix discordante de certains ouvriers dont la mission semble être de créer la discorde.

M. Art. Marois, président, dit qu'il n'est pas prêt, pour raisons de santé et autres, d'accepter un nouveau terme. Cependant, après quelques pourparlers, il se laisse faire une douce violence et accepte l'honneur.

M. Omer Brunet refuse le poste de 1er vice-président, et M. Ed. Barry, de la Fraternité des cordonniers, est élu à ce fauteuil. M. Gaudias Ferland refuse d'être 2e vice-président, et alors l'élection des autres officiers est remise à plus tard. M. Ferland dit, pour se servir de ses propres expressions, "Que les choses sont assez rustiques (corsées) en ce moment, que trois Assemblées ouvrières ont été suspendues et que, pour sa part, il sortira, lui aussi du Conseil, sous peu." Après une discussion assez longue sur des questions que votre correspondant enregistrera plus tard dans ce journal, le Conseil est ajourné au premier mardi de janvier. Comme ce sera le jour de l'an, il est probable qu'il n'y aura pas de séance avant le troisième mardi de janvier.

FEU M. JAMES ROBERTSON

Montréal a perdu, hier, un de ses citoyens les plus en vue et les plus respectés, dans la personne de M. James Robertson, président de la "James Robertson Co. Ltd" quincailliers. La maladie qui l'a conduit au tombeau, le minait depuis au delà d'un an.

Depuis une couple de jours, sa condition était excessivement critique et sa famille le surveillait constamment, jusqu'au moment où la fin se produisit vers 1 heure hier après-midi. Le défunt était né à Campsie, comté de Stirlingshire, Ecosse, en 1831. Quatre fils et deux filles lui survivent : il appartenait à la secte presbytérienne et était un des membres les plus respectés de l'église St Gabriel. Ses funérailles auront lieu demain après-midi, à 2.30 heures. Le convoi funèbre laissera sa résidence, Avenue du Parc pour se rendre à l'église presbytérienne St Gabriel et de là au cimetière Mont-Royal.

M. COLERETTE POSERAIT SA CANDIDATURE A ST LOUIS

On parle de M. L. Colerette comme candidat à l'échevinage en opposition à M. Thérien, l'échevin actuel.

CHISHOLM ARRETE

Serait-il entre les mains de la police ?

Un maigre cancan qui se donnait des airs, ce matin

Ce matin, une dépêche de Cincinnati, Ohio, nous annonçait que le chef K. P. McCaskill, de la police provinciale de Québec, accompagné de trois lieutenants étaient arrivés à Cincinnati, à la poursuite de T. J. Chisolm, de Montréal, qui a forfait son cautionnement de $10,000 et est aussi accusé de conspiration pour avoir fraudé la banque des Marchands d'Halifax au montant de $220,000. La nouvelle annonce que Chisolm s'est enfui à l'arrivée des détectives.

Or, vers midi aujourd'hui, une sourde rumeur circulait à l'effet que le fugitif avait été capturé dans un petit village situé à quelques milles de Cincinnati et que le prisonnier sera conduit à la métropole où une demande d'extradition sera faite.

L'auteur de cette nouvelle qui pourrait bien, après tout, n'être qu'un maître canard, est un agent de sûreté privé et il se dit en position de savoir ce qu'il dit.

Interrogé, ce matin, sur l'attitude du gouvernement à l'égard de Chisolm, un ministre a dit que le gouvernement ne protège aucun criminel. Le département de la justice dépense en ce moment d'énormes sommes d'argent pour les frais de détectives, etc. Il n'entend pas faire de folles dépenses, mais il s'en tiendra à l'acomplissement strict et consciencieux de son devoir. Les agents de la police provinciale ne peuvent accepter aucune récompense offerte par le gouvernement et ce n'est pas une faible somme qui leur servira d'encouragement,

Voilà en quelques mots ce qui s'est dit aujourd'hui, sur le compte de Chisolm.

L'HOPITAL CIVIQUE

Il y a 60 cas de maladies contagieuses

Il y a actuellement, à l'hôpital civique, 60 cas de maladies contagieuses, dont 52 de fièvre scarlatine. L'échevin Ames,accompagné des Drs Perigo et Adami, a visité l'institution, ces jours derniers, et ils l'ont trouvée one ne peut mieux administrée.

CETTE ODEUR DE GAZ

La Montreal Gas Co., gagne sa cause, contre le Bureau d'Hygiène

Son Honneur le Recorder Poirier a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause du Département de Santé de la cité de Montréal contre la Montreal Gas Co., poursuivie pour avoir été cause que de mauvais odeurs de gaz se seraient répandues dans la cave portant le No 144, de la rue Saint-Antoine, maison du Dr Joyal.

Nous avons déjà parlé des témoignages de la poursuite. Hier, la Cour a entendu la preuve de la défense. Les témoins entendus ont été MM. Osler, employé de la compagnie, M. J. W. Hughes, plombier, M. Thomas Eliott et M. Laird.

Il a été établi que la Compagnie de Gaz de Montréal n'était pas responsable de cette mauvaise odeur.

Son Honneur le Recorder Poirier a alors renvoyé l'action sans frais pour la ville, vu que cette dernière avait agi dans l'intérêt d'un citoyen qui avait fait la plainte.

EBOUILLANTE

Par l'explosion d'une fournaise

James Robinson, employé de la Laurie Engine Works Co., rue Ste Catherine, a été ébouillanté à 4.20 hrs, hier après-midi, alors qu'il était à travailler. Il était à battre une barre en acier lorsque soudain le gaz qui s'en échappa produisit l'explosion d'une fournaise. Il fut brûlé en plusieurs parties du corps, mais, heureusement,les blessures ne sont pas très graves. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

Robinson est marié et demeure au Parc Amherst.

CHRONIQUE DES FEUX

Trois chevaux asphyxiés par la fumée

Ce matin, à 4.28 heures, un incendie s'est déclaré dans les écuries situées en arrière de la résidence de M. James Garbutt, No 112, rue Craig. Trois chevaux sont morts d'asphyxie, et les dommages aux bâtiments s'élèvent à $100.

Hier matin, à 7.30 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'atelier de M. A. M. Allen, tailleur, No 2142 rue Sainte-Catherine. Les dommages furent légers.

A L'ARCHEVÊCHÉ

L'ordination des nouveaux lévites

A cause des travaux qui se font actuellement dans la cathédrale, l'ordination générale de samedi prochain aura lieu au grand séminaire, à six heures.

Par ordre, EMILE ROY,
Ptre-chancelier.

UNE FÊTE INTIME

(Spécial à "La Presse")

Embrun, Ont., 19 — A l'occasion du troisième anniversaire de l'ordination de notre révérend curé, M. J. U. Forget, lundi soir, les religieuses de notre paroisse, aidées de leurs élèves, ont convié une foule d'invités à une fête intime organisée dans les grandes salles de l'école.

Le local était artistement décoré. Il y eut chant, musique, présentation d'adresse et réponse éloquente par le héros de la fête.

AU CHATEAU DE RAMEZAY

L'assemblée annuelle de la Société des Numismates et des antiquaires a eu lieu, hier soir, au Château de Ramezay. L'assistance était assez nombreuse.

Le président sortant de charge, Son Honneur le juge Baby, occupait le fauteuil.

Le rapport annuel accuse $1,325 de recettes. Les dons nombreux qui ont été faits à la Société au cours de l'année écoulée prouvent que le public comprend l'excellence de cette oeuvre.

Les minutes adoptées, on procéda aux élections des officiers pour la nouvelle année, avec le résultat suivant :

Président, Son Honneur le juge Baby ; vice-présidents, MM. L. W. Scotte, W. D. Lighthall, Dr Louis Laberge, Rouer Roy, H. J. Tiffin et Dr F. W. Campbell, trésorier, M. George Durnford ; curateur, M. W. R. McLachlan ; secrétaire-archiviste, M. C. A. Harwood ; secrétaire-correspondant, M. J. A. U. Beaudry ; bibliothécaire, M. G. Desaulniers ; conseillers, MM. Onlen, Baylis, Ross, Brierley, Reid, Tremblay, Comte de la Barthe, Larose et Langlois.

ET BAGOT AUSSI

L'élection de M. J. E. Marcile, dans Bagot, est contestée. Le requérant est M. A. Lajoie.

FEU Mme P. SAUCIER

Ses funérailles ont lieu, ce matin à la chapelle de l'Asile des Sœurs de la Providence

Les funérailles de feu madame P. Saucier ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis à la chapelle des soeurs de la Providence, coin des rues Ste Catherine et St Hubert.

Conduisaient le deuil : M. P. Saucier, époux de la défunte, L. Pelland, père, O. Pelland, frère, M. Saucier, beau-père, Jos. Pelland, Alf. Pelland, Pelland, N. P., Jos. Saucier, Ant. Saucier, l'hon. juge Desnoyers, capt. Desnoyers, J. E. Roy, beau-frère, Ls. Desy, C. Dostali.

Parmi les personnes présentes dans le cortège funèbre, nous avons remarqué : MM. René Beauset, assistant-greffier de la cité ; M. Leclaire, ingénieur civil ; M. M. Leclaire, N. P., C. Désy, N. Patenaude, H. Labelle, Tétrault, avocat, M. Clark, Philippe, Albert, et Arthur Bastien, H. Barré, Honoré Mercier, avocat, Jos. Mercier, E. E. D., L. Valiquette, L. H. Boissault, Galarneau, Dr Gauthier, Dr Brennan, Dr Drainville, Gaston Drainville, E. Cadieux, U. Archambault, F. R. Deschamps, Dr Montpetit, C. Beausoleil, avocat, J. E. Saucier, Lacroix et un grand nombre d'autres.

LA SCULPTURE AU CANADA

Attique de la Cathédrale de Montréal

La dernière des treize statues ornant le fronton de la cathédrale de Montréal a été mise en place il y a quelques semaines. Cette oeuvre colossale est entièrement due à notre sculpteur canadien, M. J. O. Gratton, professeur de nos écoles montréalaises et lui fait le plus grand honneur.

Trois années ont été consacrées à ce magnifique travail digne du magnifique édifice religieux pour lequel il a été exécuté.

Ces statues en cuivre repoussé sont d'une exécution particulièrement difficile ; peu d'artistes y sont passés maîtres et l'oeuvre de M Gratton est un des plus beaux spécimens de notre sculpture canadienne.

Il faut réellement être un artiste consommé pour faire rendre avec autant de bonheur à un métal aussi peu maniable que le cuivre des effets aussi artistiques et créer une oeuvre aussi puissante.

M. J. O. Gratton est un de nos Canadiens qui ont le plus contribué au développement de l'art dans notre pays. Doué d'un tempérament d'artiste il a su, grâce à des études aprofondies et à un travail opiniâtre, conquérir une place enviable dans le monde artistique.

Après avoir étudié la sculpture d'ornements, il entra en 1881 dans l'atelier de notre grand sculpteur Hébert, où il resta pendant neuf ans.

Il collabora en qualité d'élève à plusieurs des oeuvres sorties de cet atelier et était tenu en particulière estime par son célèbre maître.

Après le départ pour l'Europe de M. Hébert, M. J. O. Gratton exécuta la plupart des sculptures qui ornent les principaux édifices religieux de Montréal et de la Province de Québec.

Dévoué, comme les vrais artistes le sont, M. J. O. Gratton enseigna la sculpture dans nos principales écoles et aux cours du soir. Il fit, pour se perfectionner, de nombreux voyages à l'étranger et visita les grandes expositions des Etats-Unis.

M. J. O. Gratton est né à Sainte-Thérèse. Il appartient à une vieille et brave famille canadienne qui, par son travail, a su atteindre une belle position financière. Son père est mort tout récemment à l'âge de 86 ans. Il a le bonheur d'avoir conservé sa vénérable mère qui, elle aussi, a atteint le même âge. Il reçut son éducation au collège de Sainte-Thérèse d'où il sortit en 1873.

C'est avec plaisir que nous enregistrons les succès de M. J. O. Gratton. La "Presse" a suivi sa carrière avec intérêt et a souvent entretenu ses lecteurs de ses oeuvres, dont celle que nous reproduisons aujourd'hui est la plus importante et la plus belle. Elle ferait honneur au bagage artistique des sculpteurs les plus en renom.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 19 — Mme Marchand, veuve de l'ancien premier ministre, est entièrement rétablie d'une indisposition qui l'a retenue quelque temps dans ses appartements.

—Vingt-six candidats se présenteront, en janvier prochain, aux examens pour admission à l'étude du Droit.

—Une réunion des créanciers de M. Eug. Guay, marchand, de St Jérôme, aura lieu le 28 du courant, pour la nomination d'un curateur.

—Il y avait un public nombreux et choisi à la conférence illustrée du journaliste Hamilton, de Toronto, sur la guerre d'Afrique, au profit du fonds de secours du chapelain O'Leary.

—En ces temps-ci, il n'est pas question rien que des batailles de coqs; les voleurs de poules opèrent presque toutes les nuits, dans les poulaillers les mieux garnis.

—Hier soir, Mgr Hamel a donné une intéressante conférence sur le coloris et le timbre des sons, en présence d'un auditoire select, dans la salle des promotions de l'Université Laval.

—On annonce qu'un nommé J. P. Cinq-Mars, commis-voyageur de la maison A. Bélanger, de Montmagny, est disparu depuis le 25 novembre dernier. Il partit de Ste Flavie, comté de Rimouski, sur l'express d'Halifax, et n'a pas été revu depuis.

—A une réunion des créanciers de M. Jos. Dion, marchand quincaillier, insolvable, M. E. A. Parent a été nommé curateur, et MM. Chs. Brodie et Chs A. Parent, inspecteurs de cette faillite.

—Le "Bulletin Mensuel du Travail", une petite revue publiée à Québec dans l'intérêt des ouvriers, est devenu un journal hebdomadaire, et a changé son titre pour celui de "Bulletin du Travail".

—Les vieux connaisseurs croient que nous sommes à la veille d'avoir un pont de glace en face de Québec, ou au moins au Cap Rouge. Les bateaux passeurs ont souvent de sérieuses difficultés à faire le service entre Québec et Lévis.

—Hier soir, les menuisiers, peintres et mécaniciens à l'emploi des compagnies de chemin de fer du Grand Nord et du Lac St Jean se sont réunis à la salle Patoine et ont jeté les bases d'une organisation ouvrière.

—Hier après-midi, un jeune homme de 17 ans, fils de M. Geo. Marois, trésorier du conseil central, a été horriblement mutilé dans une machine de la fabrique de chaussures de MM. Garant et Goulet, rue St Valier. Le blessé a été transporté par l'ambulance chez ses parents. Il est dans un état critique.

—MM. E. Constantin et Fils, marchands de nouveautés, rue St Jean, sont en difficultés financières. L'actif est de $13,200, et le passif d'environ $12,000. Les principaux créanciers de Montréal sont : A. Racine et Cie, $1,054.71 ; Koening et Huffman, R. H. Ward et Co., J. Fisher and Son, et Kaverhal, Kissock et Co.

De Québec : J. T. Lemieux, H. Gravel, U. Francoeur, A. Bernier, Delisle et Dion, J. S. Budden et C. O. Simard. Réunion des créanciers le 28 du courant.

—Le Rév. M. C. E. Carrier, supérieur du collège de Lévis, et le Rév. M. L. Arcand, du séminaire de Trois-Rivières, sont partis pour Rimouski, où ils ont assisté à une fête donnée à l'occasion des noces d'argent de l'élévation à la prêtrise du Rév. M. Sylvain, supérieur du grand séminaire, hier.

—A la réunion d'hier du comité catholique du conseil de l'instruction publique, à laquelle étaient présents Nos Seigneurs Bruchési, Bégin, Rais, Larocque, Cloutier et Labrecque, il a été question d'organiser des conférences pédagogiques.

—Une assemblée de tous les amateurs de sports et de leurs amis intéressés à la protection du poisson et du gizier aura lieu au Château Frontenac, ce soir, dans le but d'organiser une association pour la protection du poisson et du gibier.

—A l'assemblée annuelle des membres du club de chasse et de pêche Saint-Antoine, les messieurs suivants ont été élus officiers : Patron, Joseph Gauthier ; président, Gaspard Rochette ; vice-président, P. E. Falardeau ; secrétaire, P. N. Gauvin ; trésorier, Elie Jobin.

Directeurs, Nazaire Fortier, J. B. Morissette, Edmond Julien, Télesphore Rochette, Eugène Roy.

—Le jeune Sandy Miller, de Québec, parti depuis un an environ, pour le Klondike, écrit que la picote fait de sérieux ravages dans cette région. Les quelques 20 québecois qui vivent là sont tous assez bien, ayant jusqu'ici échappé à l'épidémie.

—M. le trésorier de la cité a payé à la banque de Québec une somme de $18,000, comme montant dû sur les travaux déjà faits au pont qui reliera des rives du St Laurent, en deçà du Cap Rouge, du côté de Québec, et à Chaudière, du côté de Lévis. Actuellement, sur rapport de l'ingénieur, des travaux ont été faits pour un montant de $70,000, et la quote-part requise de la cité sur le subside voté de $300,000, est la somme déjà mentionnée, c'est-à-dire $18,000.

Les travaux au pont sont suspendus pour la saison d'hiver, mais l'on s'occupera de transporter les matériaux et préparer tout le nécessaire pour commencer les travaux à bonne heure, au printemps.

—M. Alf. Gagnache, du Cap Saint-Ignace, agent d'assurances, a été envoyé hier en prison, par l'hon. juge Chauveau, parce qu'il se permettait de garder ouvert un bureau, pour une compagnie d'assurance, américaine, en cette ville, bien qu'il n'eût aucune lettre patente ni de licence d'affaires.

Il y a quelques mois, M. Chauveau avait suspendu la sentence contre ce même homme, sur promesse de retourner au Cap Saint-Ignace.

Hier matin, l'hon. juge n'a pas voulu admettre le prisonnier à caution, et l'a envoyé en prison, afin de lui donner une bonne leçon.

L'on nous dit que cet agent d'assurance appartient à une des meilleures familles du Cap et que par son mariage, il est l'un des plus riches citoyens du comté de Montmagny. Il a aussi des parents parmi les échevins de Montréal.

—Hier, a eu lieu, au bureau de M. V. E. Paradis, curateur, la vente du stock de Pierre Moisan, failli, marchand, de St Raymond. Voici comment il a été adjugé: Fonds de commerce évalué à $5,193.91, vendu à 7½ cts dans la piastre, à Alfred Dugal ; roulant, évalué à $660.30, à Elisée Pagé, à 35 cts ; obligations, à 58¼ cts, à C. E. I. Dionne ; bois, à la station de St Raymond, évalué à $293.23, à 51 cts ; le droit de coupe de bois sur les terres, situées à l'Ancienne Lorette, $155, à M. Charles Martel.

Digestion difficile

C'est la dyspepsie.

Elle rend la vie misérable.

Les personnes qui en sont atteintes ne mangent pas parce qu'elles veulent manger—mais simplement parce qu'elles ne doivent manger.

Elles se plaignent d'avoir mauvaise bouche, d'avoir une douleur dans le creux de l'estomac, une sensation d'ampleur, le mal de tête, des brûlements d'estomac et une foule d'autres malaises.

Le remède le plus efficace qui a guéri d'une manière permanente des milliers de cas graves c'est

Hood's Sarsaparilla.

HOOD'S PILLS sont le meilleur cathartique. (1)

MENTHOL THE D&L PLASTER

Le Meilleur pour

La Nevralgie,
Le Mal de Dos
.....ET TOUTE.....

DOULEUR

Rhumatismale.

25 cents chacun, dans une botte de ferblanc hermétiquement fermée, rouleaux d'une verge $1.00, on peut couper de la grandeur voulue. Envoyé par la poste sur réception du prix ou un échantillon pour 5c. Une famille en cas d'urgence, devrait en avoir un rouleau d'une verge.

DAVIS & LAWRENCE CO., Ltd.
Fabricants,
MONTREAL ET NEW-YORK.
(3 k)

AU BON PASTEUR

Vêture et profession religieuse

Hier matin, à la chapelle du Bon Pasteur, de la rue Sherbrooke, sous la présidence de Mgr Racicot, ont prononcé leurs voeux annuels comme Soeurs choristes :

Sr M. de Ste Léontine, née Rosa Dumontel, de La Prairie.

Sr M. de Ste Paula, née Laura Godin, de St Damase.

Sr M. du Saint-Esprit, née Clorinde St Germain, de St Hubert.

Sr M. de Ste Pulchérie, née Eliza Ouellette, de Woonsocket, R. I.

Sr M. de St Athanase, née Alouilda Chagnon, de Montréal.

Sr M. de St Joseph d'Egypte, née Jeanne Leclaire, de St Guillaume.

Sr M. de Ste Célestine, née Corinne Laabdie, de St Henri de Montréal.

Comme Soeurs Converses : — Sr M. de Ste Octavie, née Vitaline Paradis, de St Raymond.

Sr M. de Ste Albina, née Cordélia Allard, de St Casimir.

Ont pris l'habit comme novices choristes : — Mlles Régina Crépeau, originaire de St Hughes, en religion, Sr Marie Réparatrice.

Marie Régina Houle, originaire de St Germain de Grantham, en religion Sr M. de St Zénon.

Cordélia Dunn, originaire d'Arthabaska, en religion Sr M. de St Dominique.

Margaret Hanrahan, originaire de York Ledoubdt, en religion Sr M. de St Oswald.

Blanche Alice Dion, originaire d'Acton-Vale, en religion Sr M. de Ste Anastasie.

Marie Judith Albert, originaire de Caraquet, en religion Sr M. de St Ernest.

Victorine St Arnaud, originaire de Batiscan, en religion Sr. M. de Ste Alice de Jésus.

Emma Vincent, originaire de Saint-Télesphore, en religion Sr M. de St Jules.

Herculine Boucher, originaire de Montréal, en religion Sr M. de Ste Mechthilde du St Sacrement.

Laure Brodeur, originaire de Roxton-Fall, en religion Sr M. du Coeur de Jésus.

Comme novices converses : — Régina Charron, originaire de Saint-Denis du Richelieu, en religion Sr M. de Saint-Rémi.

Mary Lachance, originaire de Rimouski, en religion Sr M. de Ste Catherine.

Marie-Rose Georgiana Spedding, originaire de Montréal, en religion Sr M. de St Léonard de Port-Maurice.

Louisiana Bessette, originaire de Richelieu, en religion Sr M. de Ste Euphémie.

Bernadette Cormier, originaire de Contrecoeur, en religion Sr M. de Saint-Jean du Calvaire.

Henriette Bérubé, originaire de la Rivière Ouelle, Kamouraska, en religion Sr M. de Ste Aglaé.

Bernadette Mignault, originaire de Québec, en religion Sr M. de Ste Victoire.

Albina Charron, originaire de Ste Théodosie, en religion Sr M. de St- Casimir.

Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. P. Adam, S. J.

EN FRANCE

La Chambre a adopté cette nuit, la loi de l'Amnistie

Paris, 19.—Après une séance qui a durée toute la nuit, la Chambre des Députés a adopté la loi de l'Amnistie par un vote de 156 contre 2. Les bienfaits de cette mesure s'étendent aux offenses commises dans les grèves, les assemblées publiques des associations et les troubles en Algérie en 1897-98, en plus des cas qui ont été causés par l'agitation Dreyfus.

Pour Digérer Les Vivres

Tout le système digestif, y compris le foie et les rognons, doit être sain, actif et régulier.—Et ce résultat on peut l'obtenir en faisant usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Rognons.

Il n'est pas juste de s'en prendre à l'estomac toutes les fois que la digestion ne se fait pas bien. Dans neuf cas sur dix, le foie, les rognons ou les intestins sont responsables des maux causés par l'indigestion et la dyspepsie.

Ce sont les rognons qui font défaut dans leurs fonctions excrétoires, parce qu'ils sont embarrassés. Le foie n'accomplit pas son oeuvre de filtration comme il faut, et la bile délétère reste dans le sang. Les intestins deviennent constipés et tout le système digestif est bloqué.

C'est dans ces cas graves d'indigestion que les Pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie prouvent leur suprématie reconnue. Elles agissent directement et promptement sur le foie, les rognons et les intestins, les rendant actifs, réguliers et vigoureux et assurant ainsi une nouvelle activité au système digestif.

L'indigestion chronique, la dyspepsie et tous les dérangements et irrégularités des rognons, du foie et des intestins sont parfaitement corrigés et complètement guéris par l'usage de ce grand remède de famille : "Les Pilules du Dr Chase pour les rognons et le foie". Une pilule par dose ; 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto. (11)

UN MÉDECIN CÉLÈBRE

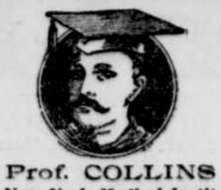

Prof. COLLINS
du New York Medical Institute

Ses Méthodes et ses Cures.

Renommé par tout le pays pour ses extraordinaires succès dans la cure des maladies des hommes, des femmes et des enfants, le Professeur COLLINS tient le premier rang parmi les grands médecins du siècle.

D'innombrables cas déclarés incurables par les autres médecins ont été guéris par le Prof. COLLINS. Il croit cependant de la plus grande importance d'attaquer les maladies à leur commencement. Le nom du Professeur COLLINS est sur les lèvres de milliers de reconnaissants, hommes et femmes, qui ont reçu leur santé et leur bonheur par son habileté professionnelle. Il ne prétend pas pouvoir faire des miracles, mais il est sûr de pouvoir guérir. Les malades qui demeurent aux Etats-Unis ne doivent plus souffrir en silence, car avec un système exact divisé par le Professeur COLLINS, les malades demeurant à des milliers de milles de New York peuvent être guéris par correspondance. Lisez attentivement les demandes suivantes, répondez *oui* ou *non*. De cette manière il fera un diagnostic exact de votre cas et il vous dira ce que vous devez faire pour guérir.

Maigrissez-vous ?
Etes-vous constipé ?
Y a-t-il des nausées ?
Avez-vous le rhume ?
Toussez-vous la nuit ?
Votre nez est-il obstrué ?
Y a-t-il des vomissements ?
Votre voix est-elle enrouée ?
Vous sentez-vous souffrant ?
Etes-vous nerveux et faible ?
Perdez-vous le sens du goût ?
Votre vue est-elle obscurcie ?
Avez-vous des maux de tête ?
Y a-t-il une douleur au front ?
Avez vous des renvois de gaz ?
Votre langue est-elle chargée ?
La peau est-elle pâle et sèche ?
Avez-vous des étourdissements ?
Vous fatiguez-vous facilement ?
Etes-vous de mauvaise humeur ?
Le regard est-il morne et effaré ?
La gorge est-elle sèche le matin ?
L'urine est-elle noire et épaisse ?
Le nez démange-t-il et brûle-t-il ?
Crachez-vous de la matière jaune ?
Avez-vous de l'écume à la bouche ?
Avez-vous quelquefois la diarrhée ?
Avez-vous des frissons dans le dos ?
Un dépôt se forme-t-il dans l'urine ?
Avez-vous des palpitations de coeur ?
Avez-vous une douleur dans le côté ?
Eprouvez-vous des douleurs partout ?
Vos mains et vos pieds sont-ils enflés ?
Votre toux est-elle courte et saccadée ?
Souffrez-vous de douleurs aux tempes ?
Sentez-vous que vous vous affaiblissez ?
Vous sentez-vous gonflé après manger ?
Avez-vous des douleurs après les repas ?
Sentez-vous une douleur aux omoplates ?
Y a-t-il des boursouflures sous les yeux ?
Y a-t-il un mauvais goût dans la bouche ?
Y a-t-il des chatouillements dans la gorge ?
Eprouvez-vous un chatouillement au palais ?
Avez-vous des dérangements après les repas ?
Les jambes vous semblent-elles trop lourdes ?
Sentez-vous une douleur à la chute des reins ?
Toussez-vous jusqu'à ne plus pouvoir respirer ?
Après avoir mangé, vous sentez-vous oppressé ?
Sentez-vous des douleurs dans les articulations ?
Voyez-vous flotter des taches devant les yeux ?
Avez-vous des gargouillements dans les entrailles ?

Si vous trouvez que vous souffrez d'un des symptômes ci-dessus, vous pouvez être sûr que quelque chose ruine votre santé, et tôt ou tard vous serez en danger.

Consultations gratuites.

HEURES DE CONSULTATION : Tous les jours de 10 à 1 h., de 2 à 5 h.; le soir de 7 à 8 h.— Dimanche de 10 à 1 h.—**Les médicaments sont envoyés par express dans quelque endroit que ce soit.**

Si vous êtes à New York, allez personnellement aux heures de consultation; si vous ne pouvez pas y aller, écrivez en français au

Prof. COLLINS
New York Medical Institute
140 West 34th St., NEW YORK

La NOEL Au Canada

(PAR LOUIS FRECHETTE

Cadeaux-Etrennes

PAS DE PLUS BEAU CADEAU A FAIRE POUR LES FETES DE NOEL

Ouvrage de Luxe Illustré.

En vente chez les principaux libraires.

Prix : $2.00

L'énorme vogue que la version anglaise a eue l'année dernière assure le succès de la nouvelle publication.

EN FRANÇAIS, CETTE FOIS. n

Poupées Gratis

Pour obtenir une des poupées magnifiques toutes habillées, que nous avons importées spécialement de Paris, devinez combien de roulettes de "Victorine" ont été vendues jusqu'au 1er décembre 1900, et envoyez-nous le coupon **avec une des circulaires qui enveloppent la Victorine.** Les poupées seront livrées aux deux qui auront deviné le plus juste, la veille de Noël.

COUPON

Nom.....
Adresse. No.....Rue.....
Ville.....
Je, âgé de.....ans, devine qu'il s'est vendu.....roulettes de Victorine jusqu'au 1er décembre 1900.

Adresse : **VICTORINE,**
257 rue St Paul, Montréal.

L'Insomnie

est une terrible affliction. La cause la plus commune est l'indigestion. Ripans Tabules guérissent d'une manière certaine l'indigestion. Elles n'agissent pas comme les opiats, produisant un effet immédiat qui n'est pas naturel, mais exercent graduellement une influence sur le système nerveux, donnant un sommeil prompt, paisible et réparateur.

" Je suis heureux de donner mon témoignage en faveur de la grande valeur des " Ripans Tabules," écrit une dame d'un âge moyen, demeurant à Philadelphie, Pa. " Je fus guérie lentement d'une grave maladie et je recouvrai complètement la santé, seulement, je ne pouvais pas dormir, ce qui n'empêchait de prendre des forces. Une amie me conseilla de prendre les Ripans Tabules, qui agirent comme un charme, me donnant un sommeil réparateur, qui renouvella mes forces. Je souffrais aussi de dyspepsie, et je m'aperçus, à ma grande surprise, que mes forces revenaient. Je fus aussi guérie de cette maladie."

ON DEMANDE — Un cas de mauvaise santé que R-I-P-A-N-S ne soulagera pas. Elles cassent la douleur et prolongent la vie. Elles donnent du soulagement. Remarquez le nom R-I-P-A-N-S sur la boutelle et n'acceptez pas de substitut. R-I-P-A-N-S 10 pour 5 cents, on peut les avoir à n'importe quelle pharmacie. Dix échantillons et un millier de témoignage seront envoyés par la poste à n'importe quelle adresse pour 5 cents, expédiés à la Ripans Chemical Co., No 10 Spruce St., New-York. 17, 19, 22 et h

Roast Beef . . . pour Noel

Rien n'est plus agréable pendant la saison froide qu'un bon rôti substantiel. Si vous voulez avoir quelque chose de ce genre, visitez notre magasin le plus proche, et nous vous montrerons quelque chose qui vous plaira. Nos prix raisonnables et la promptitude, et la propreté avec lesquelles nos viandes sons préparées font que nos magasins sont les plus populaires de Montréal.

The Laing Packing & Provision Co. Ltd.

30—3

SANS EGAL

Ce café préparé d'après la formule acquise de Madame Huot, propriétaire d'un hôtel de famille célèbre à Paris, et qui a obtenu dans cette ville 3 médailles et plusieurs premiers prix, combine la force et l'arôme des cafés les plus estimés des gourmets parisiens.

En vente chez tous les Epiciers de premiere classe

En canistre de 1 lb, 40c, 2 lbs, 75c.

En gros chez E. D. MARCEAU, 296 rue St Paul, Montréal.
M-s—n

SOBRITE 10 CENTS

nettoie rapidement
n'égratigne pas.

COUPONS DE SOIE

Les ouvrages de pièces rapportées sont en grande vogue parce que tous les articles qui sont faits de coupons de soie sont très beaux. Aucune dameure n'est complète si l'on n'y trouve pas des couvrepieds, des oreillers de soie, de tiges, etc., faits de morceaux de soie rapportées. La grande difficulté que les dames ont toujours éprouvée, c'est d'avoir les morceaux de soie en variété convenable pour faire ces sortes d'articles. Dans les fabriques de cravates de soie, on accumule ce tissu élément de marchandises de choix qui sont trop petites pour servir, ces morceaux sont mis parmi les coupons et vendus comme tels. Nous avons acheté tous les coupons qui se trouvaient dans toutes les fabriques au Canada et nous en avons importé de grandes quantités d'Europe. Ils sont de la plus belle et de la plus riche soie qui soit fabriquée et dans tous les patrons imaginables, plaids, pointille à pois rayés, carreautés carrés et tous dans les couleurs les plus belles et les plus brillantes. Ils ne peuvent manquer de vous plaire. Nous vous offrons un véritable bargain, un gros paquet pour 15 cts., 2 pour 25 cts.
The Home Specialty Co., Boite 209 Toronto, Ont.

Bishop Engraving & Printing Co.
288 rue St Jacques, Montréal.

Commandez sans délai des cartes de Bons Souhaits, de Visite et d'At Home, d'Invitations, Programmes, etc.

Gravure, lithographie et impressions de toutes sortes. Durant tout ce mois nous accorderons un escompte spécial sur tous les achats au comptant de papeterie de bureau, livres blancs, et beaux articles en cuir, tels que portemonnaie, porte-feuille, étuis à cartes, services à papiter, etc. Vous y gagnerez à venir nous voir.
6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,17,18,19

LA PLUPART des remèdes contre le Catarrhe contiennent de la cocaïne ou quelqu'autre opiat. Ces soi-disant remèdes sont une menace contre le bien-être de l'Etat, car en les prenant on contracte (comme tant de gens l'ont appris à leur détriment) l'habitude de faire usage d'opiats qui font tant de torts au corps et à l'esprit. Et ces remèdes ne font tout au plus que soulager la maladie pendant quelque temps. Il est tout à fait impossible de guérir le catarrhe au moyen des opiats, et on ne peut maintenir le soulagement qu'en augmentant ces doses ; du poison qui détruit les nerfs et le cerveau.

LE REMEDE INDIEN CONTRE LE CATARRHE est une préparation végétale tout à fait exempte d'opiats et de drogues dangereuses, minérales ou végétales. C'est une cure certaine pour le catarrhe dans toutes ses formes et c'est un spécifique pour le rhume de cerveau.

On peut, sans crainte, le donner aux enfants et aux personnes âgées, car il est à la fois inoffensif et agréable au goût.

M. Allen G. Crawford, du No. 417c rue St-Antoine, écrit ce qui suit :

" J'ai fait usage, dans ma propre famille dans deux cas de rhume catarrhal et de grippe, du Remède Indien contre le catarrhe. Ma femme et mon petit garçon de neuf ans, souffraient tous deux beaucoup, et après avoir pris pendant quelques jours, le Remède Indien contre le catarrhe, leur état s'améliora rapidement et ils se sentent mieux que jamais. Je ne puis dire que du bien du Remède Indien contre le catarrhe."

50c chez tous les Pharmaciens
ECHANTILLON 10c
de THE HARVEY MEDICINE CO.,
424 Rue St. Paul, Montréal.

Agents de gros pour les Etats-Unis . . .
GEO. MORTIMER & CO.,
24 Central Wharf, Boston n

PACIFIQUE CANADIEN

TARIF D'EXCURSION

Des billets pour aller et retour seront vendus entre les stations à l'Est de Port Arthur et du Sault Ste Marie, Mich., comme suit :

Vacances d'Noel.

Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, les 22, 23, 24 et 25 décembre. Bons pour revenir jusqu'au 26 décembre 1900.

Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, Plus un Tiers, les 21, 22, 23, 24 et 25 décembre 1900. Bons pour revenir jusqu'au 27 décembre 1900.

Vacances du Jour de l'An

Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, les 29, 30 et 31 décembre 1900, et le 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 2 janvier 1901.

Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, Plus un Tiers, les 28, 29, 30 et 31 décembre 1900, et 1 1er janvier 1901. Bons pour revenir jusqu'au 3 janvier 1901.

Vacances Scolaires.

Au Prix d'un Billet Simple de Première Classe, Plus un Tiers, du 8 au 31 décembre 1900. Bons pour revenir jusqu'au 20 janvier 1901.

Prix Spéciaux pour les Points dans les Provinces Maritimes.

S'adresser aux agents du chemin de fer du Pacifique Canadien pour les billets et plus amples informations.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Tarif des Fêtes

Passage simple de première classe.

Aller, 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite du retour 26 décembre 1900.

Aller, 29, 30, 31 décembre et 1er janvier 1901. Limite du retour 2 janvier 1901.

Prix d'un passage de première classe plus un tiers.

Aller 21, 22, 23, 24 et 25 décembre. Limite du retour 27 décembre.

Aller 28, 29, 30, 31 décembre et 1er janvier. Limite du retour 3 janvier 1901.

Vacances Scolaires

Aux instituteurs et élèves des écoles et collèges, sur remise d'un certificat authentique signé par le supérieur, prix d'un seul passage de première classe plus un tiers, pour aller et retour. Départ du 8 au 31 décembre inclusivement. Limite du retour le 20 janvier 1901. Taux spéciaux aux commis voyageurs.

Pour renseignements supplémentaires :

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

Pouvoir Moteur

POUR MACHINES DE TOUTES SORTES

Si vous désirez en avoir un qui soit propre, recommandable et toujours prêt à fonctionner, employez l'ELECTRICITE — avec courant direct ou alternatif.

S'adresser à la

STANDARD LIGHT & POWER CO.
Bureau : No 9 Rue Chenneville.
128—n

FEUILLETON DE LA PRESSE

FRATRICIDE

75

DEUXIEME PARTIE

(Suite)

—Alors, dit à son tour le second témoin, c'est après-demain que vous donnerez à ce jeune fanfaron la leçon qu'il mérite, d'après ce que vous nous avez raconté.

—Je l'espère, car il revient demain, et, suivant ce qui a été convenu hier soir avec vous et ses amis, je pense que cette leçon lui sera rude, si rude que, peut-être, il n'en recevra plus jamais d'autre !

En entendant ces derniers mots, Zizi tressaillit malgré lui.

Il n'y avait pas à s'y tromper, Gilbert était résolu à tuer Georges Pajot.

—Nous verrons bien, murmura l'ex-aubergiste, en s'enfonçant dans les taillis, jugeant qu'il n'y avait plus rien à apprendre ce jour-là.

Puis il sortit du bois le plus vite possible et reprit, sans flâner, la route de Paris pour rentrer chez lui.

C'est le soir de ce même jour, qu'attablé dans le bouge que fréquentait assidûment la Soularde et dont il était devenu par nécessité l'un des clients habituels, il voyait arriver l'assassin du capitaine Marly déguisé en Anglais.

Sa tâche se compliquait étrangement.

Mais il s'était depuis longtemps transformé par degrés et pour ainsi dire sans s'en apercevoir.

Le surnom de "la Flemme" autrefois accolé à son nom ne pouvait plus lui être appliqué.

Petit à petit, il avait pris de certaines habitudes d'activité morale et physique qui justifiaient une fois de plus ce proverbe :

"L'habitude est une seconde nature."

Par une sorte d'entraînement naturel et progressif, il en était arrivé même à ne plus savoir flâner un seul instant.

Bien des hommes sont ainsi ; lorsqu'ils sont poussés par d'impérieux et puissants mobiles, ils contractent, sans difficultés apparentes, ce qu'on pourrait appeler le besoin constant du travail ; ce dérivatif et ce régénérateur.

Chez quelques-uns mêmes, ce besoin est poussé à l'extrême, et devient en quelque sorte de la fébrilité maladive.

Zizi n'en était pas encore là cependant, mais il semblait que son cerveau acquit chaque jour plus de finesse de perception, et aussi plus de ressources, plus de rapidité de compréhension, à mesure que la situation à laquelle il se trouvait mêlé se compliquait en événements tragiques.

Ainsi chacun de nous devient une sorte d'instrument humain, plus ou moins parfait et utile, entre les mains, si l'on peut dire ainsi, d'un pouvoir supérieur et indéfini, se manifestant par des circonstances indépendantes de notre volonté, et dont le plus souvent nous sommes les jouets.

Les Orientaux nomment cela : Fatalité, et s'y soumettent sans murmurer ; les Occidentaux, eux, essayent de lutter contre cette force immanente, invisible et invincible.

Ils n'en sont pas moins entraînés comme les autres, et ils qualifient ce Pouvoir, selon leur plus ou moins de croyance, de Providence ou de Hasard...

Le lendemain de l'arrivée de Croquemort à Paris, Zizi, ne devant s'occuper de Gilbert que le lendemain matin, s'en fut tout droit chez Mtre Leblond.

Introduit, sans attendre, dans le cabinet du notaire, en vertu d'ordres spéciaux, il attendit respectueusement que celui-ci le questionnât.

—Eh bien, mon ami, quoi de nouveau ? demanda l'officier ministériel.

—Une chose très importante, monsieur, répliqua Zizi, et dont j'avais eu l'honneur de vous informer à l'avance.

—Quoi donc ?

—Croquemort, l'assassin du capitaine Marly, est à Paris.

—Vous l'avez vu ?

—Comme je vous vois.

—Quelle audace ! s'exclama Me Leblond dont la physionomie exprimait un étonnement profond ; véritablement ces coquins sont extraordinaires !

—Oui, mais cela lui coûtera cher, vous pouvez en être sûr !

—Vous savez où il est ?

—Parfaitement.

—Alors, vous venez me donner des indications précises, de façon que je puisse le faire arrêter immédiatement.

—Permettez-moi, monsieur, de ne pas être de votre avis à ce sujet ; arrêter Croquemort serait une faute.

—Comment, que dites-vous, mon ami, vous voudriez laisser ce misérable en liberté, lui procurer la facilité de fuir encore, d'éviter le châtiment de son crime ?

En disant cela, d'un accent âpre, le notaire, dont les yeux luisaient d'une expression de légitime colère, dardait son regard sur Zizi, avec une sorte de sévérité inaccoutumée.

Mais l'ex-aubergiste ne se déconcerta pas ; il avait prévu cette attitude ; il reprit d'une voix très calme, contrastant étrangement avec le ton de son interlocuteur :

—Pas plus que vous, monsieur, je ne désire que ce misérable Croquemort évite le châtiment qu'il mérite, ni qu'il puisse se soustraire à la justice.

Mais, d'abord, je suis absolument certain qu'il ne songe pas à fuir, au moins d'ici quelques jours ; il se croit parfaitement en sûreté, sous le déguisement qu'il a adopté.

—Quel déguisement ?

—Il joue à l'Anglais.

—Vraiment, et pourquoi pensez-vous qu'il ne songe pas à fuir ?

—Je le devine, je le pressens à ses allures...

D'ailleurs, cet individu là semble lié d'intérêts avec l'ignoble femme que vous connaissez : la Soularde !

—Ah ! ils sont ensemble ?

—Oui, du moins Croquemort, ainsi que je vous l'avais fait comprendre, d'après la lettre de Londres dernièrement reçue par la Soularde, est venu se loger près de cette mégère, dans cet ignoble milieu de voleurs, avec l'intention évidente d'élaborer et de risquer quelques mauvais coups fructueux.

Ce doit être là son but, car il n'a pas d'autres ressources pour vivre.

—Raison de plus alors pour le faire arrêter au plus vite.

—Non, monsieur, non... mille fois non... il ne le faut pas.

La fermeté de ton avec laquelle Zizi produisit ce refus stupéfia Me Leblond, habitué à plus de docilité.

—Permettez-moi de m'expliquer sans trop m'interrompre, monsieur, continua Zizi imperturbable.

Vous verrez que j'ai de bonnes raisons pour ne pas vouloir d'une arrestation par la police, quant à présent, du moins.

—Eh ! par qui voudriez-vous alors que ce misérable fût arrêté ?

—Par nous, ou plutôt par moi.

—Par vous, je ne comprends pas.

—Patience, monsieur, chaque chose va venir en son temps.

Et Zizi s'interrompit un moment, comme pour se recueillir et mieux coordonner ses idées, tandis que le notaire se résignait à patienter, intrigué de ce qu'il allait apprendre.

—Tout d'abord, reprit l'ex-aubergiste, laissez-moi vous poser quelques questions, tout en vous priant d'excuser la liberté que j'ose prendre, mais que justifient les circonstances.

—Faites, mon ami.

—Je suppose que vous tenez, dans l'intérêt moral même de Melle Louise Marly, ainsi que dans celui de son frère, s'il se rétablit, je pense, dis-je que vous voudriez à tout prix éviter un scandale public en même temps qu'une souillure au nom respecté de vos clients ?

—Oh ! certainement.

—Même si vos présomptions à l'égard de M. Gilbert Marly se trouvaient justifiées par des aveux quelconques et qu'il fût bien établi que le frère du raffineur est un... un...

Zizi, à ce moment, s'interrompit brusquement, n'osant, en présence du notaire, prononcer le mot qui venait naturellement à ses

L'INVINCIBLE LITTLE

Il a défait Ronaldo, hier soir

LE DÉFI DE PONS ACCEPTÉ

La bataille Thibault-Brien

Pratique du National et du Montagnard

LA LUTTE LITTLE - RONALDO

L'ALLEMAND DEFAIT TRES FACILEMENT

LA PREMIERE CHUTE VA A RONALDO

PONS SERA LE PROCHAIN ADVERSAIRE DE LITTLE

L'invincible Little a remporté un nouveau succès hier soir, au Parc Sohmer, battant le robuste Ronaldo d'une façon très facile.

La lutte a été extrêmement intéressante, par suite du fait que l'Allemand réussit à renverser Little dans la première prise, genre graeco-romain.

L'assistance, qui était d'environ 1200 personnes, se composait en grande partie de partisans de Little, qui ne furent pas avares de leurs encouragements.

Le moindre avantage pris par Little sur son adversaire était accueilli par d'enthousiastes acclamations.

La différence de poids entre les deux hommes paraissait très grande, étant d'environ 70 à 75 livres.

Little avait l'apparence d'un enfant auprès de son robuste adversaire. Comme dans ses rencontres précédentes, Little se porta tout le temps à l'attaque, même dans la première prise, genre graeco-romain.

On put toutefois juger dès lors de la valeur des deux hommes.

Certes, Ronaldo n'est pas le premier venu, car outre sa force et son poids, il possède beaucoup de science, et une agilité étonnante chez un homme de sa corpulence.

Toutes ces qualités combinées et un peu d'imprudence de la part de Little furent cause que l'Allemand enregistra la première chute.

Les deux autres allèrent cependant à Little, en un peu plus de dix minutes.

La lutte principale commença vers les 9.20 heures, alors que les deux hommes furent présentés au public par M. Denis Poitras. Le référee ainsi que nous le faisions prévoir hier a été le Dr Gadbois et comme toutes les autres fois qu'il a agi en cette capacité, il donna entière satisfaction.

Après avoir essayé leur force pendant quelques instants, Ronaldo se laissa choir sur le matelas et se mit sur la défensive. Little essaya plusieurs prises, mais Ronaldo était une masse encombrante et fort lourde.

Little ne se laissa pas décourager par les difficultés de sa tâche et ses quarter et ses half Nelson ayant échoué, il essaya d'autres prises. Il se produisit plusieurs chutes roulantes, mais Ronaldo était assez agile pour se retourner à temps pour éviter une décision du referee.

La lutte dura 13.34 minutes.

Finalement, Little ayant pris un hammer lock, Ronaldo lui joua le tour et échappant à la prise, roula sur lui, l'écrasant de son poids. Little fit des efforts désespérés, mais l'Allemand réussit en fin de compte à lui coller les deux épaules par terre.

C'était la première fois que Little était renversé depuis son arrivée à Montréal. C'était la troisième fois que Ronaldo essayait ce true, mais Little y avait facilement échappé les deux premières fois.

Little avait eu dans cette prise un avantage marqué et son jeu était de toute beauté. Ses bras, ses mains ne faisaient pas un mouvement qui ne fut calculé et devait avoir son effet.

Ce premier insuccès ne découragea pas les partisans de Little, car chacun se disait qu'ayant fait si bonne figure dans le genre graeco-romain, il triompherait facilement dans une prise genre catch as catch can.

Pendant que les deux hommes se reposaient, M. Cooke, agent de James J. Jeffries, et représentant de W. A. Brady, annonça que Paul Pons, le lutteur français, lançait un défi au vainqueur de la rencontre.

Lorsque les hommes revinrent sur la scène, Little était aussi frais qu'on pouvait le désirer, mais Ronaldo paraissait un peu fatigué.

Cette deuxième prise fut fort excitante. Ronaldo comme la première fois, se tint sur la défensive, mais Little l'attaquait avec un acharnement inouï. La force de Ronaldo lui permit de résister à plusieurs prises de Little en faisant le pont. Comme Little n'était pas pesant, Ronaldo employa ce moyen avec succès.

La lutte cependant était trop acharnée pour durer longtemps.

En effet, après 6.2 minutes, un hammer lock mettait les deux épaules de Ronaldo sur le paillasson.

La victoire de Little fut de ce moment considérée comme une certitude puisqu'il avait le choix de la troisième prise.

Cette dernière dura encore moins longtemps que la précédente.

Ronaldo prit encore le système de se tenir sur la défensive, mais cela ne lui servit de rien, car en 5 minutes, Little, avec un "crotch hold" mit de nouveau les deux épaules de l'Allemand sur le matelas.

Little fit alors annoncer qu'il acceptait le défi de Pons à condition que la lutte fut un match handicap, c'est-à-dire que Pons s'engagera à renverser Little un certain nombre de fois en une heure, comme ce dernier a fait avec Robillard, Bourbon, etc.

C'est la troisième fois que Ronaldo subit un échec au Parc Sohmer.

René Robillard et Morin et Emile Robillard et Lavigne donnèrent deux jolies exhibitions de lutte avant la rencontre principale.

Little a remporté hier sa cinquième victoire successive depuis son arrivée à Montréal.

Little déclare que le seul homme qu'il redoute au monde est l'horrible "Turc" qui va prochainement donner des exhibitions à New-York.

Il serait difficile de trouver en ce moment un homme plus populaire à Montréal parmi les sportsmen que l'est Little.

Les paris étaient de 2 à 1 sur Little, hier soir, au Parc Sohmer.

Après avoir commencé avec Emile Robillard, il y a trois mois, Little va maintenant se mesurer avec Paul Pons, le champion de France.

Guérison Gratuite de la Rupture

Méthode merveilleuse envoyée gratis à à tous ceux qui souffrent de rupture.

Guérison à la maison sans douleur, danger, opération ou perte de journée de travail.

C'est certainement une offre généreuse de la part d'un spécialiste fameux que celle d'envoyer gratis, par la poste, sa méthode qui guérit la rupture. Elle permet à la victime de

JULIUS W. BISHOP.

l'essayer d'abord et d'apprendre ainsi, sans contexte qu'elle le guérira avant qu'elle ait à se départir des pastres péniblement gagnées. En envoyant simplement votre nom et votre adresse au Dr W. S. Rice, Dépt. B., 18 rue Victoria, Toronto, Ont., il vous enverra volontiers l'essai gratuit immédiatement sans qu'il vous en coûte un sou. Julius W. Bishop, de Bishop's Crossing, P. Q., dit : " Je suis heureux de dire que la méthode du Dr Rice m'a guéri." Wm Bigford, de Bishop Mills, Ont., dit : "Elle m'a guéri d'une mauvaise rupture de plusieurs années." Des centaines d'autres ont été guéris aussi merveilleusement et tous s'accordent à déclarer que c'est la plus remarquable méthode qui ait jamais été découverte.

Ne manquez pas d'écrire immédiatement pour avoir cette méthode gratuite et d'en faire part à vos amis ruptures ou de leur écrire à ce sujet.

Pour la commodité des dames qui désirent venir personnellement, il y a une dame parfaitement au courant de l'application de la méthode pour les femmes. 17—1M—n—y ou w

ASSEMBLEE DES JOUEURS DU NATIONAL

Les joueurs du club de hockey Le National auront une assemblée ce soir à l'hôtel Meunier, rue Bonsecours.

La première pratique du club aura lieu demain soir, au patinoir Ontario, et commencera à 8.40 heures.

Tous les joueurs sont priés d'être présents à l'assemblée et à la pratique.

PRATIQUE DU MONTAGNARD

Tous les joueurs du club de hockey Le Montagnard sont priés de prendre part à la pratique de ce soir, à laquelle sera choisi le capitaine de l'équipe. Il est préférable que tous les joueurs aient voix délibérante afin que le capitaine soit le choix unanime de tous.

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTES LE CANADIEN, DE SAINT-HENRI

Le club de raquettes Le Canadien, de Saint-Henri, fera une sortie ce soir. Le départ se fera de la salle du club à 8.30 heures précises.

Tous les membres sont priés d'y prendre part en costume.

Le club donnera vendredi, 21 courant, une course pour novices.

LES JOUEURS D'OTTAWA SE PREPARENT

Ottawa, 19 — La composition de l'équipe du club de billard Ottawa pour la saison qui va bientôt s'ouvrir sera décidée par des concours. Parmi ceux qui aspirent à faire partie de l'équipe sont : J. M. McDougall, V. H. Steele, E. T. Smith, J. Wright, Alex. Graham, O. Hutcheson, J. O'Connor, A. Robertson, H. Buckham, G. H. Spittal et T. M. Birkett.

CONVENTION DES CLUBS DE CROQUET

La deuxième réunion de la convention de tous les clubs de croquet, aura lieu ce soir, 19 courant, au No 1213 rue Cadieux.

Tous les clubs sont priés d'être représentés par trois membres.

Il y aura ce soir, à 8 heures, une assemblée des amateurs du jeu de croquet et autres genres de sport, à la salle Jacques-Cartier, coin des rues Saint-Jean et Delisle, Saint-Henri.

LA SAISON DU JEU DE QUILLES

ELLE APROCHE RAPIDEMENT

Une assemblée des représentants des ligues de quilles intermédiaire et junior a eu lieu hier soir aux salles de la M. A. A. A.

Etaient présents les délégués de la M. A. A. A., de la Pointe Saint-Charles, des Canadiennes Victoria et du club Richelieu.

Il a été décidé que les règlements adoptés cette saison par la vieille ligue seront en force dans la ligue intermédiaire et la ligue junior.

Une partie gagnée comptera pour un point. La saison s'ouvrira le 28 décembre courant. Les officiers élus sont les suivants :

Président, M. J. E. Townsend, de la Pointe Saint-Charles A. A. A. ; vice-président, M. Matthews ; secrétaire trésorier, M. Eudore Roy.

M. Townsend a offert une médaille en or pour les trois plus fortes séries de la saison et M. H. Lajoie, une médaille en argent pour la plus forte série.

Voici la liste des parties :

LIGUE INTERMEDIAIRE

28 décembre

Richelieu vs M. A. A. A.
P. A. A. A. vs Victoria.

11 janvier

M. A. A. A. vs P. A. A. A.
Victoria vs Richelieu.

25 janvier

M. A. A. A. vs Victoria.
Richelieu vs P. A. A. A.

8 février

M. A. A. A. vs Richelieu.
Victoria vs P. A. A. A.

23 février

P. A. A. A. vs M. A. A. A.
Richelieu vs Victoria.

8 mars

Victoria vs M. A. A. A.
P. A. A. A. vs Richelieu.

LIGUE JUNIOR

4 janvier

M. A. A. A. vs P. A. A. A.
Victoria vs Richelieu.

18 janvier

M. A. A. A. vs Victoria.
Richelieu vs P. A. A. A.

1er février

Richelieu vs M. A. A. A.
Victoria vs P. A. A. A.

15 février

P. A. A. A. vs M. A. A. A.
Richelieu vs Victoria.

1er mars

Victoria vs M. A. A. A.
P. A. A. A. vs Richelieu.

15 mars

M. A. A. A. vs Richelieu.
P. A. A. A. vs Victoria.

BRIERE ET THIBAULT ONT SIGNE UN CONTRAT HIER

Brière et Thibault, deux jeunes Canadiens-français bien connus, ont signé, hier, le contrat pour une rencontre qui aura lieu avant deux semaines. La date exacte n'a pas encore été fixée.

La bataille sera de dix assauts, et les deux adversaires se sont engagés à peser 133 livres à 6 heures l'après-midi de la rencontre.

Brière a immédiatement commencé son entraînement hier soir, et a établi ses quartiers à la salle athlétique de Jimmy Dwane, rue Craig. Ce dernier sera son entraîneur.

Le plus riche prix qui a jamais été offert sur ce continent pour une course, sera probablement celui du Futurity de 1903, qui sera couru à Sheepshead Bay, à la réunion d'automne.

Le Coney Island Jockey Club annonce que la valeur du prix sera de $75.000.

Depuis l'établissement du Futurity en 1888, le prix offert a toujours été le plus considérable offert en Amérique et a toujours réuni les plus rapides coureurs du pays.

Cette course est pour poulains de deux ans et la distance est de six furlongs, moins 170 pieds.

Le vainqueur du premier Futurity a été Proctor Knott, et la valeur de la bourse $10,900.

L'année suivante, en 1889, le prix s'éleva à $54,550 et le vainqueur fut Chaos. Un an plus tard, la course fut gagnée par Potomac et le prix fut de $67,675.

Voici la liste des vainqueurs et la valeur des prix pour les autres années :

1891, His Highness, valeur $61,675 ; 1892, Morello, valeur $49,500 ; 1893, Domino, valeur $49,350 ; 1894, The Butterflies, valeur, $48 710 ; 1895, Requital, valeur $53.190 ; 1896, Ogden, valeur, $44.290 ; 1897, L'Alouette, valeur $34,290 ; 1898, Martimas, valeur $37,-150 ; 1899, Chacornac, valeur, $39,090 ; 1900, Ballyhoo Bey, valeur $53.790.

LE COMITE DE L'EAU

Garde tous ses employés, malgré les recommandations de destitution du comité des salaires

L'échevin Lamarche cède sa place à l'échevin Gouin

La commission de l'eau a eu une longue séance, hier après-midi, dans le but de commencer la préparation de la liste des crédits de l'année prochaine. Naturellement la question des employés est venue sur le tapis et toutes les recommandations de destitution du comité des salaires ont été mises de côté. Le personnel restera ce qu'il est. Il n'y a que les deux gardiens des réservoirs qui ont été mis en disponibilité, leurs services n'étant pas requis, en hiver. On leur trouvera un autre emploi, pour la saison rigoureuse.

A la fin de la séance, l'échevin Lamarche a annoncé son intention de céder sa place à l'échevin Lapointe, au comité. M. Lamarche fait déjà partie des commissions de santé et du feu. C'est tout ce que lui permet le peu de temps qu'il a à sa disposition.

VIOLENTES ATTAQUES

Tempête dans un verre de bière soulevée par les prohibitionnistes

Halifax, N. E., 19 — La "Canadian Temperance League" a voté une motion de censure contre le lieutenant-gouverneur Jones parce que celui-ci aurait suggéré l'idée de donner une chopine de bière à chaque soldat qui arrivera d'Afrique dans quelques jours. Le "Chronicle" dans son premier-Halifax d'hier disait à ce propos : "Tout moyen légitime doit être employé pour enrayer l'ivrognerie, mais quand l'on constate que la cause de la tempérance est entre les mains de gens qui s'enivrent hypocritement et qui poussent leur excès de zèle jusqu'à lancer l'injure à la face du lieutenant-gouverneur sans raison justifiable, nous disons qu'il est grandement temps d'opérer de sérieuses réformes au sein de cette association.

Toronto, 19 — Les officiers ainsi que les membres les plus influents de la "Canadian Temperance League" sont furieux, ce matin, de la manière dont ils sont traités dans l'article du "Chronicle" d'hier et le président, M. J. S. Robertson, a défendu vigoureusement la ligue dans un violent discours qu'il a prononcé et au cours duquel il a affirmé que tous les membres de l'association sont des citoyens honorables et tempérants dans toute la force du mot.

NOS TRIBUNAUX CIVILS

UNE CHUTE — $5,000 RECLAMEES

Au mois d'octobre 1899, M. A. W. Poole perdit l'usage d'un bras en tournant dans une porte conduisant à l'élévateur du St Lawrence Hall.

La cause de M. Poole se déroule actuellement devant un jury sous la présidence du juge Davidson. La poursuite est représentée par Mtre W. J. White, C.R., et la défense par Mtres Smith et Brown.

Le montant réclamé est de $5,000 de dommages contre M. Henry Hogan, propriétaire du St Lawrence Hall. Voici quelques détails de la déclaration :

Le 13 octobre 1899, Poole, étudiant à l'Université de la Reine, à Kingston, vint à Montréal, comme faisant partie d'un club de foot-ball et se retira au St Lawrence Hall, vers 6 heures de l'après-midi. Le soir, il y avait représentation à l'Academie par les McGill et Poole s'y rendit. Après la représentation, Poole retourna à son hôtel rencontrant plusieurs de ses amis qui se rendaient au restaurant Stallwel. Après avoir écrit une lettre sur le pupitre des entrées en présence du commis de nuit, et d'un autre étudiant, il l'a mise à la malle et se dirigea ensuite vers l'élévateur. Il affirme que l'hôte n'était éclairé que faiblement. En se rendant vers la porte de l'élévateur qu'il constata être ouverte, il se retourna pour voir si son ami le suivait et il embarqua dans l'élévateur.

L'élévateur n'était pas là et il tomba en bas de la cave, se fracturant un bras. On le transporta sans connaissance à l'hôpital Général, où on le soigna quelque temps et il retourna ensuite à Kingston. L'usage de son bras gauche n'est plus possible, les muscles de son épaule étant paralysés. Le jury décidera, s'il y a blâme. La cour a entendu plusieurs témoignages tant pour la demande que pour la défense. Ces témoignages sont contradictoires.

INSCRIPTION EN APPEL

Mtre N. W. Trenholme, avocat, de Montréal, qui a perdu sa cause contre la "Montreal Reserve Fund Life Association", a inscrit en appel. Mtres Smith, Markey et Montgomery sont les avocats de l'appelant.

—J.-Bte Guay, appelant, vs Félix Guay, intimé.

Mtre J. C. N. Markay, avocat de l'appelant.

ACTION EN DOMMAGES

Mme Noémie Savard, veuve d'Augustin Germain, de Montréal, a présenté ce matin une requête pour plaider "in forma pauperis" contre le Grand-Tronc. Elle allègue dans sa requête que, le 7 juillet dernier, son mari a été écrasé et tué par les wagons de la Compagnie défenderesse, et ceci par pure négligence de la Compagnie et de ses employés. En conséquence, elle réclame $5,000 de dommages. Mtres Rivet et Mousseau représentent la requérante.

L'ELECTION DE L'ECHEVIN LAMARCHE JUGEE VALIDE

Dans la cause d'Ovide Moreau, vs Joseph Lamarche et Cléophas St Aubin et J. B. Fournier, intervenants, l'Hon. juge Mathieu, jugeant que le demandeur n'a pas prouvé sa demande ni les intervenants leur intervention, a renvoyé la requête et l'intervention en invalidation de l'élection de l'échevin Lamarche, le tout avec dépens distraits à Mtre Camille Piché, avocat de M. Lamarche.

IL FAUT RENDRE COMPTE

Dans la cause de Denis P. Tanton vs Irwin Harris, le juge Charland a rendu jugement.

Le demandeur avait expédié au défendeur, avec charge de vendre et de rendre compte, 225 barils d'huitres, en octobre 1898. Le défendeur a reçu les marchandises, mais refuse de rendre compte.

La cour ordonne au défendeur de rendre compte, sous un mois de cette date, ou de payer au demandeur la somme de $350.09 avec intérêt et frais.

LE COMITE DES ETUDES MEDICALES VEUT EN APPELER

Le comité d'Etudes Médicales, composé de la plupart des médecins canadiens-français de notre ville, s'est réuni hier soir en séance régulière pour discuter certaines questions intéressant la profession médicale.

A la suite de la présentation de certaines pièces par M. le docteur Foucher sur "l'occlusion nasale", et une conférence par le Dr DeCotret sur la "fièvre puerpérale", le comité a discuté longuement certain jugement rendu ces jours derniers en cour supérieure, à Montréal, et considéré par tous les médecins comme injuste pour leur profession.

Ce jugement a été rendu dans la cause du Dr J. A. Adolphe Lefebvre, du No 737 rue Saint-Denis, contre le Dr J. Fortin, dentiste de la même rue. Le Dr Lefebvre réclamait au Dr Fortin une somme de $138 pour soins donnés par lui au défendeur et à ses cinq enfants. Son Honneur le juge Langelier, considérant que c'est la coutume "entre médecins", de se traiter gratuitement, a réduit le compte du Dr Lefebvre, à $50 et a renvoyé son action pour la balance, avec dépens.

Le comité des Etudes Médicales nie à un juge le droit d'évaluer les services d'un médecin — droit qui, d'après lui, n'appartient qu'au gouvernement dont le corps médical relève.

Il nie également qu'un "dentiste" soit un "médecin", et ait plus de droit à la considération d'un médecin qu'un "vétérinaire" ou un "avocat". Il trouve surtout injuste que le juge, dans la cause Lefebvre vs Fortin, n'ait alloué au médecin que 50c pour chaque visite faite à toute la famille de 6 personnes, ce qui fait 10c par personne pour chaque visite.

Il prie donc instamment le Dr Lefebvre de porter sa cause en appel et offre même de payer, en tout ou en partie, les frais de la dite cause.

La séance était présidée par M. le Dr Hervieux, avec M. le Dr Amédée Marien comme secrétaire pro-tem. Environ deux cents personnes y assistaient.

Une autre assemblée à laquelle les médecins anglais seront invités aura lieu, jeudi de la semaine prochaine, au même sujet. Il est probable que la cause sera inscrite en appel incessamment.

M. Charlemagne Rodier est l'avocat du Dr Lefebvre.

A ST ALPHONSE DE THETFORD

Incendie désastreux—Mort soudaine—Nouveau Marguillier — Don d'un paroissien—Une statue de St Vincent de Paul—Visite paroissiale—Affaires prospères.

(De notre correspondant particulier)

Thetford Mines, 19 — La nuit dernière, un terrible incendie a détruit de fond en comble la scierie de M. Ludger Doucet. On ne connaît pas l'origine du feu. C'est une grande perte pour M. Doucet, qui se disposait à faire un bon hiver et à donner de l'ouvrage à plusieurs hommes.

—Madame Ludger Fournier est décédée presque subitement, dimanche matin, d'une attaque de paralysie. M. le vicaire a eu le temps de lui administrer les derniers sacrements.

—Assemblée nombreuse des francs-tenanciers, hier, après la messe, pour l'élection d'un marguillier. M. Edouard Couture l'a emporté par une bonne majorité sur son concurrent, M. Napoléon Cyr.

—Notre église s'est enrichie d'une magnifique statue de Notre-Dame de Pitié, don d'un généreux citoyen de la paroisse.

—Il est question d'avoir une statue de saint Vincent de Paul. M. le curé nous a dit qu'il espérait en avoir une bientôt ; il compte sur la générosité bien connue des paroissiens de Saint-Alphonse.

—Notre curé terminera sa visite pastorale, cette semaine.

—Les affaires continuent à être bonnes ici. Tout se vend bien et l'argent est assez commun.

—Les voyageurs de commerce affluent ici ; ils viennent par douzaines.

Pour un Cadeau

Le choix et le bon marché voilà ce que nous offrons durant notre vente de Noël. Profitez-en.

M. MARCHAND,
1869 et 1871, rue Notre-Dame.

LES CHIENS ENRAGES

Fausses rumeurs grossies par l'imagination

Les résidents de Maisonneuve ont été mis en émoi, ce matin, à la nouvelle qu'il y avait dans la localité un chien enragé qui, au dire de ceux qui se portèrent garants de cette nouvelle à sensation se ruait sur les passants, les chevaux et les chiens. Bientôt, la rumeur prit des proportions gigantesques. Ce n'était plus un chien mais toute une légion de dogues qui, l'écume à la bouche, les oreilles à pic, la queue raide et le dos hérissé, parcouraient les rues de la ville, en hurlant et menant un tapage de lucifer.

Un laitier qui s'en retournait à la campagne, aperçut un barbet inoffensif à qui il prit fantaisie d'aller aboyer au nez de sa cavale. Sans perdre de temps, le propagateur de microbes, tira un revolver et troua le crâne du caniche. Il aura à répondre à une poursuite civile.

CINQ AGRESSEURS

Ils sont envoyés aux assises

Casimir Clermont, Jos. Desjardins, J. Contant, Damase Ouimet et Alf. Pepin, accusés d'avoir assailli l'ex-préfet du pénitencier de St Vincent de Paul, M. Télesphore Ouimet, ont été envoyés aux assises ce matin, par le juge Desnoyers.

SECRETAIRE DE L'HON. LOMER GOUIN

P. G. H. Beaudry, avocat, devient le secrétaire privé du Commissaire des Travaux Publics

St Hyacinthe, 19 — P. G. H. Beaudry, avocat, fils de M. Léonard Beaudry, percepteur du Revenu, vient d'être nommé secrétaire privé de l'hon. Lomer Gouin, ministre, à Québec.

LA SCARLATINE

Une école fermée à St Laurent

L'école du bas de Saint-Laurent vient d'être fermée à cause de plusieurs cas de fièvres scarlatines qui se sont déclarés parmi les enfants. Il ne serait pas prudent d'envoyer des enfants à une école infectée d'une épidémie aussi dangereuse. Presque tous les enfants d'école sont atteints de la fièvre.

COMPOSITION NOUVELLE

Pour éteindre le feu instantanément

M. E. J. Swan, de New-York, fera demain, jeudi, à 2 heures, sur le Champ-de-Mars des expériences pour prouver l'efficacité merveilleuse d'une nouvel substance pour éteindre le feu instantanément. Le maire et les membres de la commission des incendies seront présents.

LORD STRATHCONA

Installé comme recteur de l'Université d'Aberdeen

Londres, 19 — Lord Strathcona, haut-commissaire du Canada, a été installé aujourd'hui, comme recteur à l'Université d'Aberdeen. Les étudiants lui ont fait une chaleureuse ovation.

RETOUR D'UN JEUNE BOXEUR CANADIEN

Emile Léger, jeune boxeur canadien qui a voyagé en compagnie de Kid et de Billy Lavigne pendant les derniers six mois est arrivé ce matin à Montréal afin de passer le temps des fêtes chez ses parents. Léger a donné des exhibitions de boxe dans tout le Michigan et grâce aux conseils et aux leçons de Kid Lavigne est devenu un boxeur très habile. Il s'est battu plusieurs fois et a défait plusieurs redoutables adversaires.

VOL DE $20

Ladislaus Dansereau, 18, rue Déséry, s'est plaint au chef de la sûreté, ce matin, qu'il s'est fait voler la somme de $20, qu'il avait déposée dans une valise chez lui.

CHRONIQUE DES FEUX

Tout un émoi a été causé, l'autre soir, à 8.40 heures, au théâtre de l'Eldorado, No 222 rue Cadieux. Un commencement d'incendie a été découvert au deuxième balcon. Heureusement, les pompiers sont arrivés à temps et ils éteignirent promptement les flammes. La représentation n'en a été nullement interrompue.

Hier après-midi, à 3.25 heures, le feu s'est déclaré, chez M. R. Fournier, No 138 rue Desery. Dommages insignifiants.

Une cheminée en feu chez Thomas Lee, No 561 rue Cadieux, a causé un commencement d'incendie, vers midi, hier. Les pertes furent insignifiantes. Il y a eu quelques autres alarmes, mais c'était à peu près rien.

Pour apprendre la Boxe

Etudiez le seul traité français donnant les règles et exercices de la boxe anglaise. Prix : 50c, franc de port. S'adresser à R. T. Leclerc, 56 rue St Jacques. 39-6 C

JUGE DE PAIX

M. Euclide Houle, entrepreneur, domicilié au No 233, rue Fullum a été nommé juge de paix par le gouvernement provincial.

LE " SAMEDI-NOEL "

Ce numéro s'enlève rapidement et ceux qui ne pourront se le procurer, dans les dépôts, feront bien d'envoyer 5 cts au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques. 40—3

REVISION DES LISTES

M. Camille Piché ayant ouvert un comité pour la revision des listes électorales pour les quartiers St Denis et St Jean-Baptiste, donne avis que ce comité siégera encore ce soir et demain soir jusqu'à 10 heures, à la pharmacie Lévesque, 131 Rachel, coin Chambord, et que ceux qui désirent être enregistrés devront se hâter attendu que jeudi expire le délai accordé pour la revision de ces listes.

FUNERAILLES DE FEU Wm RYAN

Les funérailles de feu Wm Ryan, gérant de la maison Ives et Cie, ont eu lieu hier à l'église St Patrice.

M. l'abbé Gerald McShane a chanté la messe. Parmi les nombreux amis du défunt qui étaient présents, nous avons remarqué : MM. Michael Ryan, frère du défunt, L. Quinlan, son beau-frère ; J. Cochrane, B. Tansey, J. McShane, l'hon. J. J. Guerin, P. F. McCaffrey, S. Coulson, W. P. McVey, C. A. McDonnell, F. Fasey, Geo. McNallaly, A. D. McGillis, W. J. Bramley, W. H. Cox, T. P. Owens, W. L. McKenna, H. McLaughlin, E. Cavanagh, D. Guthrie.

Les membres du "St Lawrence Curling Club", du Metropolitan Golf Club, et de l'Association athlétique Shamrock assistaient aussi.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

REMEDE de MUNYON

CONTRE le RHUMATISME

Quand le Prof. Munyon dit que son **Remède contre le Rhumatisme** guérit le rhumatisme, on n'a aucune raison d'en douter—ce qu'il dit est la pure vérité. Il guérit simplement. Il fait exactement ce qu'il dit qu'il fera. Il guérit plus promptement que les gens s'y attendent. Il guérit sans laisser des mauvaises suites. C'est un splendide tonique pour l'estomac et les nerfs, ainsi qu'un remède certain contre le rhumatisme.

Tous les remèdes de Munyon sont aussi recommandables. Chez tous les pharmaciens, 25 cts la fiole. Guide de la santé gratis, ainsi que ses conseils médicaux, si vous écrivez à Broadway and 26th St., New-York. (4) y

LES DROITS DES PONTIFES

Le Pape déclare que ni le temps ni les lois ne pourront supprimer les droits imprescriptibles de l'autorité pontificale

Rome, 19 — Hier, au consistoire secret, le Pape a prononcé un discours dans lequel il remercie Dieu de lui avoir accordé la grande grâce de voir l'année sainte entière. Le Pape, comme à l'ordinaire, a aussi condamné le gouvernement italien et a déploré l'état temporel du Pape.

Sa Sainteté dit : "C'est une calamité pour nous que le Souverain Pontife soit dépouillé de la juste et légitime souveraineté qui est entièrement liée à sa liberté."

Le Pontife est maintenant sous le pouvoir d'autres hommes, et est entièrement soumis aux caprices de ces derniers. Les difficultés ont augmenté depuis le jour où nous avons vu changer l'autorité régnant sur Rome.

Nous désirons que les droits de la Papauté restent intacts et nous déclarons que ni le temps ni la succession des gouvernements ne pourront diminuer ou supprimer les droits imprescriptibles du Pontife.

NOUVELLES DE FRASERVILLE

Elections municipales — Contrats — L'aqueduc — La variole—Condamnation de Bernier — Production du fromage.

(De notre correspondant particulier)

Fraserville, 19 — Le conseil de ville a siégé, lundi soir, sous la présidence du pro-maire Nadeau. Etaient présents, les conseillers Brown, Girard et Blanchette.

On a ouvert trois soumissions pour fournitures de bois dans la construction des trottoirs.

On fixe ensuite au 7 janvier prochain l'élection du maire et de trois conseillers, en remplacement de MM. Levasseur, Polycarpe Nadeau et Blanchette.

M. Brown devra présider à l'élection de 10 heures à midi.

Les contrats pour d'entretien des chemins d'hiver sont ensuite accordés.

Le greffier donne lecture d'une lettre du Dr Elzéar Pelletier, de Montréal, secrétaire du Bureau Provincial d'Hygiène, attirant l'attention sur le fait qu'un premier cas de variole venu du Michigan en a engendré 74 — soixante et quatorze — autres, à Bathurst, Nouveau-Brunswick ; que nos communications journalières par chemin de fer avec cet endroit, doivent inspirer une grande prudence aux autorités ; que le bureau local de santé doit être sur le qui-vive, et prendre toutes les précautions requises dès qu'il y aura un cas douteux.

Les règlements du bureau provincial prévoient à ce qu'il faut faire en pareils cas.

—M. Chisholm, de Montréal, qui s'était rendu responsable des travaux faits et à faire de l'aqueduc, d'après les prétentions du conseil et de son avocat, dit, dans une lettre à nos conseillers, qu'il n'a jamais eu l'intention de prendre telle responsabilité ; qu'il ne veut pas se mêler de l'arbitrage et qu'il ne veut avoir aucun rapport avec la municipalité.

M. L. H. Taché écrit une lettre au secrétaire municipal, l'informant de son côté qu'il ne veut plus correspondre avec nos édiles.

Les conseillers semblent décidés à vouloir attendre au printemps prochain pour faire faire l'arbitrage et l'examen de l'aqueduc par des experts.

Après quelques affaires de routine, la séance est levée.

—Un commencement d'incendie a eu lieu au couvent de cette ville. Une lampe à pétrole, renversée dans la salle de musique, a mis le feu au parquet. Heureusement que la flamme a été étouffée au moyen de tapis et de tentures.

—Son Honneur le juge Cimon a condamné, hier, Théophile Bernier, à quatre ans de pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Le jury avait recommandé Bernier à la clémence du tribunal.

C'est en versant des larmes que le coupable a reçu sa sentence.

—M. H. G. Carroll est encore confiné à ses appartements.

—La fromagerie du Vieux Chemin du Lac, a rapporté, cette année, un produit brut de $9,628.01, soit une augmentation de $1,244.01 sur l'année précédente.

EN BAS D'UNE ECHELLE

Un malheureux ouvrier en tombant se fracture une épaule

M. Théophile Lagacé, domicilié rue St Martin, No 46, était à blanchir un plafond au magasin de MM. Thomas Davidson et Cie, rue St Paul, 414, lorsque tout à coup il tomba du haut de l'échelle sur laquelle il était monté, soit une hauteur de 15 pieds et se fractura le bras gauche.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut mandée en toute hâte et le blessé fut transporté à cette institution.

LE " SAMEDI-NOEL "

Ce numéro, qui contient 60 pages, des gravures de couleurs et autres, et le commencement du feuilleton "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple", est maintenant en vente dans tous les dépôts, ou au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques, 5 cts, franco.. 40—3

DEGATS CAUSES PAR LE FEU

Providence, R.-I., 19 — Les quais Wilkesbarre, à Providence-Est, lesquels appartiennent à la compagnie de chemin de fer New-York, New-Haven et Hartford, ont été consumés par le feu, hier, de même que 2,000 tonnes de charbon. Les pertes sont estimées à $20,000.

St Hilaire, P.Q., 19 — La résidence de M. L. A. Brais, sur le bord de la rivière, a passé au feu, hier après-midi. L'incendie a été causé par une fournaise dans le soubassement. Bien peu de meubles ont été sauvés. On estime les pertes à $20,000.

LES CONSERVATEURS AU YUKON

MM. Prud'homme et Wilson, qui ont été élus membres du conseil exécutif du Yukon, sont des conservateurs.

Un célèbre piano recommandable

On n'a jamais vu à Montréal d'aussi beaux pianos que les Heintzman and Co., maintenant exposés pour les fêtes aux entrepôts Lindsay-Nordheimer Co., 2369 rue Ste Catherine. Les pianos Heintzman sont d'anciens pianos recommandables sous tous rapports. La garantie d'une grande réputation acquise par un célèbre piano. Prix aussi bas que $350, et conditions de paiement, $8.00 par mois si on le désire.

Couleurs Brillantes

Et durables, emploi facile, prix modiques. N'acceptez que les Teintures Electriques et refusez énergiquement toutes les autres.

Si votre marchand ne les a pas en stock, écrivez-nous immédiatement. Sur réception du prix, nous vous enverrons, sans retard ", par la voie indiquée, la marchandise voulue.

MM. Dr ED. MORIN & CIE.
48, rue St Pierre, Québec.

LE VOICI

Ne laissez pas les gens rire de vos habits. Procurez-vous-les là où la coupe et le style sont à la dernière mode.

Voici un habit sack 'Semi-ready' qu'aucun tailleur ne pourrait améliorer.

Il est du dernier goût, aucun homme ne veut être arriéré, pas même dans son habit d'affaires.

Variété de matériel assez grande pour plaire à tous les goûts—des étoffes du pays—des étoffes de Londres—des étoffes que l'on ne trouve que chez les meilleurs tailleurs—mais en partie des étoffes tissées exclusivement pour le " Semi-ready."

Les habits sacks à simple breast ou à double breast se vendent aux mêmes prix—$12, $15, $18 et $20, suivant l'étoffe et les doublures. Le fini et la main-d'œuvre sont les mêmes pour tous.

La veste double breast, si populaire maintenant, est confectionnée de toutes ces différentes étoffes.

Prêts pour votre commande.

Si vous n'êtes pas satisfait—faites-en l'échange.

Ouvert tous les soirs de cette semaine.

Semi-ready

231 St. James St. 1551 St. Catherine St. 2364 St. Catherine St.
TORONTO WINNIPEG LONDON OTTAWA

C.K. ou Y

Un Chapeau Neuf

Pour les Fêtes et Noel

Les jeunes gens porteront des chapeaux de feutre jusqu'après le jour de l'An, et s'ils en ont besoin d'un neuf ils devraient l'acheter maintenant. Il ne reste plus qu'un SAMEDI durant lequel nous serons très occupés. Vous avez plus de choix et plus de temps maintenant. Notre stock, dans lequel vous pouvez trouver tout ce dont vous avez besoin, est le plus considérable de cette saison, et le chapeau est l'article de toilette d'un homme qui gâte au rehausse toute sa mise.

Venez voir notre nouveau Chapeau de Feutre dur ou mou à $1.25, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25 et $2.50.

Allan's

"MON CHAPELIER"
Angle des rues Craig et Ble

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
Propriétaire
Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert
MONTREAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 6 mois. $1.00 pour 4 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boite B, P. 2376. *Montréal, Canada.*

BUREAU A PARIS :
31 rue Tronchet.
EDMOND MONTET.
Représentant.

BUREAU A LONDRES (Angleterre) :
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 8 DECEMBRE 1900.

LUNDI	66,798
MARDI	66,822
MERCREDI	66,891
JEUDI	67,117
VENDREDI	67,325
SAMEDI	75,933
TOTAL	410,886
Edition Hebdomadaire	39,641
Total des deux Editions Durant la Semaine	450,527

MONTREAL, 19 DECEMBRE 1900.

LE TRAITE

Un peu d'espoir renait au sujet du traité Hay-Pauncefote.

Le Sénat de Washington a prolongé jusqu'au 4 mars prochain, le délai pour la ratification de ce traité.

Deux éloquents discours prononcés, l'un, par le sénateur Foraker, de l'Ohio, l'autre, par le sénateur Morgan, de l'Illinois, en faveur du traité, ont produit une excellente impression.

Un obstacle, tout d'abord inaperçu ou ignoré par les adversaires du traité, a été signalé par le sénateur Morgan. C'est que rejeter le traité Hay-Pauncefote, entrainerait la répudiation des protocoles signées avec les républiques de Nicaragua et de Costa Rica.

Dans ces protocoles, la neutralité du canal est formellement stipulée.

"Alors, dit le sénateur Morgan, n'est-il pas permis de croire que les républiques du Nicaragua et de Costa Rica, ne se prêteront plus à l'entente ? Alors nous ne pourrions plus rien faire sans les offenser, et nous engager dans de formidables responsabilités."

Voilà une objection à la répudiation du traité Hay-Pauncefote, qui aura d'autant plus de poids qu'elle est fondée sur des raisons d'intérêt pratique.

BIEN GROS MOTS

On lit dans le "Witness" d'hier :

Maintenant qu'on est en train de vendre des lots vacants de la ville, appartenant à la corporation, qui ne sont d'aucune utilité au public, mais dont l'argent provenant de cet achat, servirait à alléger le poids de l'intérêt sur la dette de la ville, on fait revivre la rumeur que certaines institutions ont l'intention de faire adopter des bills à la prochaine session de la législature pour se faire transférer gratuitement deux des plus riches propriétés. L'une de ces propriétés, évaluée à environ un demi-million de dollars, est adjacente, à l'Hôtel-Dieu, et fait partie du Parc de la Montagne. C'est là le terrain au sujet duquel une clause a été ajoutée au bill de la cité à la dernière session, autorisant la corporation à en faire cadeau à l'Hôtel-Dieu.

L'autre propriété est située sur la rue Craig, à la partie Est du Champ de Mars. L'Université Laval, dit-on, a le désir d'obtenir ce site splendide, comme un don d'une ville qui manque d'argent pour tenir les rues propres et mettre les chemins et les trottoirs en un propre état de réparation. Quel que soit le nom que les parties qui poussent à cette transaction puissent lui donner, ce n'est ni plus ni moins qu'un vol flagrant et patent et la charte défend expressément un tel transfer de propriété appartenant à la ville,et il s'agit de savoir si la législature a le pouvoir d'aliéner une propriété qui est une partie de l'actif sur lequel la ville a négocié des emprunts d'argent. Mais si en dépit de tout ceci, une tentative était faite pour spolier les contribuables, une résistance énergique serait opposée à l'adoption des bills en questions, et, si ces bills étaient adoptés, cette affaire devrait être portée devant les tribunaux.

Si c'est un vol, comme le dit notre confrère, d'aliéner une parcelle de l'actif de la ville au profit d'institutions quelconques, ce doit être un double vol d'emprunter, de créer une dette pour subventionner de puissantes compagnies.

Les millions donnés au Pacifique et au Grand-Tronc : vols ; le terrain donné à l'hôpital Victoria : vol ; le terrain donné au Grand-Tronc pour ses bureaux : vol ; le million qu'on se propose d'emprunter pour surélever la voie du Grand Tronc : vol ; enfin, les allocations que l'on fait aux sociétés philanthropiques—y compris l'association des Volailles !—et aux nombreuses délégations "pique-niqueuses" honorant Montréal de leur visite, autant de vols, au dire du "Witness."

Ce sont là de bien gros mots, peu faits pour permettre une discussion calme, raisonnée et utile d'un sujet aussi grave que celui des devoirs et obligations qui s'imposent à une grande ville au nom de l'éducation et de la charité.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont et ne pas avoir peur de les décrire telles qu'on les voit.

La critique du "Witness" est moins faite dans les intérêts de la ville que pour soulever les préjugés contre deux institutions éminemment respectables, utiles et... catholiques.

Nous ne savons quelle attitude a prise le "Witness" lors de l'octroi par la ville d'un terrain à l'hôpital Victoria ; elle importe peu car la seule constatation qu'il est utile de faire aujourd'hui, est que la presse anglaise s'est montrée favorable à l'octroi de ce terrain et qu'elle a bien fait.

Quelle différence existe-t-il donc entre l'hôpital Victoria et l'Hôtel-Dieu pour que ce qui était bon pour l'un devienne un vol quand il s'agit de l'autre ?

Aucune, si ce n'est que l'hôpital Victoria demandait le terrain, alors que l'Hôtel-Dieu ne demande absolument rien ; ce sont les citoyens qui jugent cet octroi nécessaire pour le bien des malheureux.

Par contre les positions respectives des deux hôpitaux sont tellement identiques, quant à ces octrois, qu'il semble étrange qu'on puisse s'élever contre l'un après avoir appuyé l'autre.

Le terrain adjacent à l'Hôtel-Dieu appartient au Parc Mont-Royal, celui du Victoria y appartenait.

Le terrain de la ville a été demandé spécialement pour servir de promenade aux convalescents, de jardin pour les malades. Osera-t-on prétendre que les malades de l'Hôtel-Dieu sont moins dignes d'intérêt, ont moins besoin de soins, d'air pur, de distractions que ceux de l'hôpital Victoria ?

Non. Alors comment pourra-t-on justifier une opposition sérieuse à la demande faite, non par l'Hôtel-Dieu, mais au nom de l'Hôtel-Dieu par des citoyens bien pensants, quand toutes les raisons qu'on invoque pour ce dernier hôpital sont exactement les mêmes que celles présentées pour obtenir le terrain de l'hôpital Victoria ?

En protestant contre le principe des subsides, en nature ou en argent, aux hôpitaux, le "Witness" arrive en retard; ce principe est en force depuis longtemps à Montréal, comme notre confrère pourra s'en convaincre en consultant le budget municipal.

Enfin, comment pourrait-on refuser son morceau de terre à un hôpital quelconque,pour le plus grand bien de la population, alors qu'on parle, sans soulever d'objections, de donner un million au Grand Tronc pour surélever sa voie?

Pourquoi donnera-t-on ce million ? Nullement dans l'unique but d'aider le Grand Tronc à couvrir en partie une forte dépense ; mais parce que le passage à niveau des trains du Grand Tronc dans la ville constitue un danger, malheureusement trop réel et trop grand pour la population. Un enfant de 12 ans a encore été tué hier !

La ville donnera un million pour empêcher ses citoyens d'être écrasés ; pourquoi ne donerait-elle pas un terrain pour les sauver, en autant que cela se peut, de la mort naturelle ?

* * *

Quant à l'Université Laval ou plutôt à l'Ecole Polytechnique, "La Presse" a, dès le premier jour qu'elle a été formulée, appuyée la demande qu'elle a faite d'un terrain pour se construire un édifice convenable. Nos sentiments n'ont pas changé depuis cette expression d'opinion.

La ville donne des millions pour développer le commerce, l'industrie, la navigation, dont Montréal est le centre.

L'argent employé à ces subventions colossales est payé par le peuple, par tout le peuple, : pourquoi ce même peuple n'obtiendrait-il pas quelques mille piastres pour le développement et l'amélioration de son instruction ?

Ici le raisonnement sera encore plus simple que dans l'affaire des hôpitaux Victoria et de l'Hôtel-Dieu. Il suffira de se demander comment après avoir, pour des fins purement mercantiles, donné, il y a deux ans, au Grand Tronc, sur la rue McGill, un terrain d'une centaine de mille piastres pour y construire ses bureaux,on pourrait refuser à l'Ecole Polytechnique un terrain de $20,000 destiné à une école absolument nécessaire à la population.

Ce n'est pas "La Presse" qui a soulevé ces deux questions; mais maintenant qu'on les a mises devant le public et qu'on les a combattues en termes d'une violence qu'on ne saurait ignorer, "La Presse" a l'intention de les discuter et de les défendre tant qu'on les attaquera, c'est-à-dire jusqu'au jour où elles auront reçu une solution satisfaisante.

AU JOUR LE JOUR

Le pays des millions

Samedi dernier, le congrès américain prenait juste treize minutes pour passer son bill des pensions militaires.

Sait-on à quel chiffre s'élèvent ces pensions ? A la "bagatelle" de $145,000,000.

Jamais aussi considérable somme n'a été votée, en si peu de temps.

L'oncle Sam est riche à millions. Son commerce extérieur a dépassé le milliard ; ses ressources sont infinies, complètes sous tous les rapports. Il peut se suffire à lui-même. Il n'a besoin de personne ; et peut bien, sans se gêner, ouvrir aussi largement sa bourse, lorsqu'il s'agit de récompenser les services patriotiques.

Et encore, devant leur puissance colossale, on comprend facilement que les Etats-Unis soient la serre-chaude du jingoisme.

Dans de semblables conditions, bien d'autres peuples prêteraient à ce travers.

Octave Crémazie

Depuis quelque temps déjà, les journaux rappellent au souvenir de nos compatriotes, le nom du grand poète canadien, Octave Crémazie.

L'occasion en a été fournie par un incident du voyage de l'un des nôtres, en visite à l'Exposition de Paris.

Dans le mois de novembre dernier, un canadien-français, M. Pierre Mazurette, revenant de Paris, a eu la patriotique idée d'aller prier sur la tombe du poète national du Canada, Octave Cremazie.

Les circonstances de la mort de ce grand Canadien, l'endroit où reposent ses cendres, sont devenus pour la présente génération, environnés de mystère. Le "Courrier du Havre" a rendu compte des démarches de M. Mazurette, dont le zèle et la piété nationale ont d'ailleurs été amplement récompensés.

M. P. Mazurette, après plusieurs recherches infructueuses, a fini par découvrir que le nommé Jules Fontaine, qui est mort au Havre le 16 janvier 1879, au numéro 19 de la rue Bernardin de Saint-Pierre, était véritablement Octave Crémazie. Il doit ces précieux renseignements à la bienveillance de M. Hippolyte Malandain, ancien tailleur d'habits, qui, à cette époque, se trouvait le locataire de la maison portant le numéro 19 de la rue Bernardin de Saint-Pierre.

M. H. Malandain et sa digne épouse, qui demeurent actuellement à Graville, No 325 route Nationale, ont bien voulu donner au canadien tous les renseignement désirables sur les derniers moments de Jules Fontaine, qui mourut chez eux d'une péritonite, après quelques jours de maladie seulement, entouré de prévenances de soins empressés. M. Malandain et sa compagne avaient une grande estime pour le grand Canadien, tant pour l'aménité de son caractère que pour ses manières nobles et distinguées. Jules Fontaine demeurait chez cette brave famille depuis plus d'un an.

Octave Crémazie était un écrivain remarquable, un poète de valeur.Mêlé aux orages des révolutions politiques du Canada, il était venu demeurer en France, sous un nom d'emprunt, pour y chercher le calme et le repos.

Sa poésie est vibrante de patriotisme et de verve ardente. Il chanta dans ses vers les gloires de la Nouvelle-France, son auguste origine, ses luttes gigantesques avec les Indiens et les Anglais. Il demeure par cela même le poète national du Canada français.

M. Mazurette s'est également transporté au cimetière et a visité, en compagnie du gardien des archives et de M. Leray, citoyen de la ville, la tombe du célèbre Canadien. Il repose en arrière de la chapelle, dans la 4le division, lettre Z-25, tout à côté de Mme Leroy, née Manchon, décédée le 15 juillet 1895.

M. Mazurette se croit le seul Canadien français qui, depuis vingt ans, soit venu prier sur la tombe de son illustre compatriote qui eût pour la France un véritable culte. Il se propose à son retour au Canada, de faire appel aux sentiments patriotiques des Canadiens-français pour élever un monument, dans le cimetière du Havre, à la mémoire vénérée du grand poète canadien Octave Crémazie, mort en France sous le nom de Jules Fontaine."

La découverte, par M. Mazurette, de l'endroit précis où a été enterré le poète canadien, a inspiré à "l'Evénement", de Québec, les réflexions suivantes :

L'idée de faire appel aux sentiments patriotiques des Canadiens-français pour élever un monument, dans le cimetière du Havre, à la mémoire du grand poète canadien Octave Crémazie, est sans doute excellente, mais il nous semble qu'il y aurait mieux que cela à faire.

Maintenant que l'on sait exactement où se trouvé la tombe de Crémazie, dans le cimetière du Havre, n'est-il pas du devoir du Canada-français de transporter sur les bords du Saint-Laurent les restes de son poète national ?

. . . . . .

Qu'un monument soit élevé dans le cimetière du Havre pour marquer l'endroit où Crémazie a été inhumé en 1879, c'est fort bien. Mais un comité devrait se former, à Québec, dans le but de faire transporter ici les restes de notre grand poète, et c'est à Québec que ses compatriotes devraient s'occuper de lui élever un monument.

Comment se réforme le Sénat

La mort récente du sénateur McInnes crée un nouveau vide dans le Sénat.

Quand les libéraux sont arrivés au pouvoir, ils avaient 9 sénateurs.

Maintenant, ils en ont 28.

Il y a trois vacances : 1 par la mort du sénateur McInnes ; 2 par suite de l'absence de plus de 2 ans des sénateurs Reesor et Frank Smith, dont l'un est libéral (Reesor), et l'autre conservateur.

Par suite, les libéraux, une fois les nominations faites, auront 30 votes de leur côté.

Le Sénat se compose de 81 membres et il est la majorité absolue.

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro, qui contient 60 pages, des gravures de couleurs et autres, et le commencement du feuilleton "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple", est maintenant en vente dans tous les dépôts, ou au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques, 5 cts, franco.. 40—3

Les meilleurs Pianos aux plus bas prix activent le commerce

La raison pour laquelle la Cie Lindsay-Nordheimer vend tant de pianos est celle-ci : elle donne une meilleure valeur et de meilleurs pianos que n'importe quelle autre maison de Montréal. Quelles que soient les conditions que vous désiriez avoir, la Cie Lindsay-Nordheimer satisfera vos désirs, même si vous voulez avoir du crédit. Entrepôts : 2,366 rue Sainte-Catherine. Ouverts tous les soirs.

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES DEMAIN SOIR

La Cie S. Carsley Limitee

Rue Notre-Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 19 Déc. 1900

Grande Victoire Pour le Gros Magasin

Le Gros Magasin n'a jamais remporté une si brillante victoire que celle de Lundi. Jamais il n'a fait une telle vente sans parallèle de marchandises de Noël.

Les foules suivaient les foules, et l'attention était captivée par les riches et merveilleux Cadeaux de Noël, tels que :

Lampes, Bric-à-Brac, Articles en Onyx et en Cuivre, Bronzes, Cahiers à Croquis, Fourrures, Gants, Gilets de Fumeurs, Robes de Bain, Cannes, Parapluies, Marchandises en Cuir, Bijouteries, Verre Coupé, Belle Porcelaine, Paillassons et Rideaux, Beaux Meubles, Cameras, etc., etc.

Les ventes augmentent dans une proportion étonnante et les prix engagent tout le monde à acheter. Cette merveilleuse augmentation du commerce est entièrement due à la valeur, les prix du Gros Magasin étant de 10 à 20 pour cent plus bas que ceux des magasins ordinaires.

Rappelez-vous que les stocks, au Gros Magasin, sont inépuisables, mais notre conseil est : "Venez acheter demain", car vendredi la foule sera énorme.

Un Jour de Mercerie pour Hommes

Gilets de Fumeurs

Ces habits vous font penser à une chaise confortable, à un bon cigare, à un livre intéressant, à un esprit content.

Une riche collection de gilets de maison et de fumeurs, en tweed et en soie, marqués à des prix spéciaux pour cadeaux de Noël, depuis

$1.75 à $18.00

Foulards pour Hommes

Cadeau de Noël suggestif pour l'ami qui pense toujours à vous. Un joli foulard en cachemire de couleurs.

15c, 21c, 33c

Un riche foulard en soie de couleurs dans de magnifiques dessins.

75c, $1.05 jusqu'à **$2.15**

Bracelets de Dames

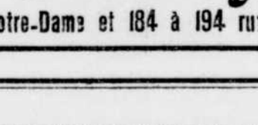

Très beau bracelet chaine à mailles serrées, plaqué en or et en argent, avec cadenas et clef pour dames. Prix spécial pour Noël. **70c**

Encore de plus grandes réductions Gilets et Collerettes

Chaque vêtement offert à une réduction de 33⅓ à 75 p. c. d'escompte. Tout ce qu'il y a de plus nouveau est compris dans cette grande vente à escompte. En venant de bonne heure vous serez sûrs d'avoir un bon choix.

Services en Plaqué pour Enfants

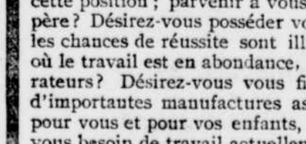

Services plaqués en argent de belle qualité, 3 morceaux, couteau, fourchette et cueiller, dans de chic boîtes, pour enfants. Spécial... **18c**

Services, en boîte, 3 morceaux, pour enfants, depuis... **10c**

Lampes-Souvenir

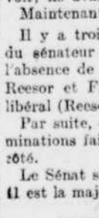

Belle lampe de banquet décorée à la main, avec pied en porcelaine, avec abat-jour pour convenir à la fontaine et au globe, de couleur bleu, rose et vert—un ornement pour n'importe quelle table, telle que la vignette, $3..... **$1.65**

Seulement 25 jolies lampes de salon comme échantillons, globe de 11 pouces de largeur, richement décorée, vase en porcelaine, brûleur à tirant central, dans les plus nouveaux dessins. Régulier, $5 à $12. Spécial **$3.95**

Confortables en Duvet

Chic confortables remplis de duvet et couvert en satoen, riches dessins et couleurs, bonne grandeur, bien remplis. Prix spéciaux pour Noël.

$4.25 $5.00 $6.50

Offre Spéciale de Manchon

Un cadeau de Noël utile et propre à la saison.

Nouveaux manchons noirs en lièvre de Russie avec chic ornements aux deux bouts, doublés en soie noire. Spécial. **65c**

Pupitres pour Ecrire

Joli cadeau de Noël pour une jeune demoiselle.

Jolis pupitres pour écrire, fini antique, très bien arranges en relief Prix spécial **$3.50**

Offre Speciale de Casques pour Hommes

38 douzaines de casques d'hiver, en drap bleu-marin et en drap de fantaisie, finis bande-glissoire, doublés chaudement, pour hommes. Régulier, 50c. Spécial **25c**

Mouchoirs initialés

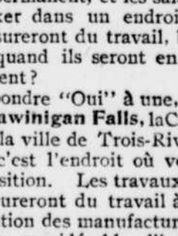

Mouchoirs ourlés en riche soie blanche, avec grosse initiale flossée bien lisible, pour hommes, nous avons pour toutes les lettres.

Valeur régulière 35c. Spéclal **22c**

Coussins de Sofa

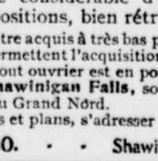

Coussins de safa, couverts en jolis dessins de mousseline et sateen, avec frill, la verge, **40c, 88c, $1.20**

Ligne complète de coussins en soie et d'Orient jusqu'à..... **$7.50**

AVIS DU RESTAURANT—Menu Special de Fetes

Déjeuner 25c de 8.15 à 9.30 a.m. Diner à la carte, de 11.30 a.m. à 2 p.m. Souper, 25c de 5.30 à 8 p.m

La Cie S. Carsley, Limitée

Nos. 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

Améliorez votre Position.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre position actuelle, si vos perspectives d'avenir sont peu brillantes ; désirez-vous sortir de cette position ; parvenir à vous créer une position brillante, prospère? Désirez-vous posséder votre propre maison dans une cité où les chances de réussite sont illimitées et où le succès est assuré, où le travail est en abondance, permanent, et les salaires rémunérateurs? Désirez-vous vous fixer dans un endroit où nombre d'importantes manufactures assureront du travail, bien rétribué, pour vous et pour vos enfants, quand ils seront en âge? Avez-vous besoin de travail actuellement?

S'il vous est possible de répondre "Oui" à une, ou à chacune de ces questions, allez visiter **Shawinigan Falls**, la Cité Electrique du Canada, située au-dessus de la ville de Trois-Rivières, sur les rives de la rivière St-Maurice ; c'est l'endroit où vous trouverez les moyens d'améliorer votre position. Les travaux de construction actuellement en cours, procureront du travail à tout artisan ou ouvrier et, quand la construction des manufactures sera terminée, les services d'un nombre considérable d'hommes seront requis pour occuper de bonnes positions, bien rétribuées.

Des **terrains à batir** peuvent être acquis à très bas prix et à des conditions d'une facilité telle, qu'elles en permettent l'acquisition à toute personne, n'importe sa situation de fortune. Tout ouvrier est en position de posséder sa maison. On peut se rendre à **Shawinigan Falls**, soit par le Pacifique Canadien, soit par le chemin de fer du Grand Nord.

Pour plus amples détails, cartes et plans, s'adresser à la

SHAWINIGAN WATER & POWER CO. - - Shawinigan Falls, P.Q.

Radia Poli de Ménage **10¢**

GERMANDREE

en poudre et sur feuilles, brevetée S. G. D. G. Secret de Beauté pour embellir le teint et lui donner l'éclat et le velouté désirés. MIGNOT-BOUCHER, 19 r. Vivienne, Paris. Seuls dépositaires pour le Canada, NORMANDIN & CIE, No 1620 rue Notre-Dame, à Montréal

223—M—n

Colonial House

SQUARE PHILIPPE

Ouvert tous les Soirs jusqu'à 10 heures, cette Semaine.

MARCHANDISES DE NOEL

Patins de 50c à $4.00 la paire.

FAVORITE, plaqués en nickel, pour dames $1.25
CRESCENT, plaqués en nickle, pour dames $1.00
BEAUTY, plaqués en nickel, pour dames $1.75
FRIDE, plaqués en nickel, pour dames $3.15
NEW-VICTORIA, plaqués en nickel, pour dames $1.25
JEWEL, plaqués en nickel, pour dames $1.60
MODELE HOCKEY, plaqués en nickel, pour messieurs $2.00
DIAMOND, plaqués en nickel, pour messieurs $3.25
PERFECT, plaqués en nickel, pour messieurs $1.75
IMPERIAL, plaqués en nickel, lame creuse, pour hommes $2.25
DOMINION, plaqués en nickel, N. P. lame creuse $1.50
CHAMPION, plaqués en nickel, pour hommes $1.50
STAR HOCKEY, N.P., toutes grandeurs $2.75
STAR HOCKEY, unis, toutes grandeurs $2.00
APPAREILS pour aiguiser les patins ..... 25 cts
COURROIES A PATINS, 10 cents, 15 cents la paire.

DEPARTEMENT D'OPTIQUE

Thermomètres à tous les prix.
Thermomètres en chêne sculpté, très lisible, plaque en porcelaine, depuis $1.00.
Boîtes de couleurs, variant depuis 50 cents.
Un lot complet de matériaux d'artistes.
Boîtes d'instruments de mathématiques.
Lanternes magiques, condensateurs de 4 pouces, photographies, objectifs. Prix depuis $10.50. Aussi fermoirs de lanternes magiques avec renseignements.
Microscopes composés, objectifs achromatiques, prix $2.50 à $75.00.
Cameras, toutes les grandeurs, de $2.50 à $75.00
Camera d'une valeur spéciale, Glencoe H. 4 x 5, $5.00.
Une série complète d'accessoires de camera.
Engin à vapeur Modèle depuis $3.00.
Bateau à vapeur Modèle depuis $5.00.
Lorgnettes en perle, véritable écaille et or, dessins exquis.
Etuis châtelaine, convenables pour lorgnons et lunettes, dans les derniers dessins, depuis 60 cents.

POUPEES

Elles sont aussi en nombre, pratiquement illimité, aussi bien que les maisons, meubles, jouets de poupées, etc, dont nous énumérons quelques-uns.

Maisons de poupées, $1.25, $4.25, $8, $11, $12.
Valises de poupée, 90 cents, $1.25, $2.00, $4.25.
Go-Carts de poupée, 90 cents, $1.10, $2.00, $5.00.
Traîneau de poupée, $1.50, $2.50, $6.00.
Carrosses de poupée, $1.75, $2, $2.75, $3, $4.75, $6.
Chaises de poupée, 65 cents, $1.00.
Berceuses de poupée, 50 cents, 75 cents.
Berceaux de poupée, 50 cents et 65 cents.
Berceau-panier, 20 cents, 30 cents, 50 cents, 65 cents.
Carrosse-panier, avec bras, 15 cents, 25 cents, 50 cents.
Couchettes de poupée, 35 cents.
Montres de poupée, 5 cents, 15 cents, 30 cents, 50 cents et 65 cents.
Peignes de poupée, 15 cents.

Brosses de poupée, 20c.
Miroirs de poupée, 15c.
Chapeaux de feutre de poupée, 15c.
Chapeaux de paille de poupée, 25c à 75c.
Mouchoirs de poupée, boîte, 25 cents.
Sets de fourrures de poupée, 35c, 65c, $1.25.
Services de bain de poupée, 45c, $1.00.
Couteau, fourchette, cuiller, de poupée, 15c et 25c.
Soulliers de poupée, 10c, 15c, 20c, 30c.
Bas de poupée, 8c, 15c, 30c.
Carrosses Pewter de poupée, 8c, 15c, 35c.

Un assortiment complet des dernières nouveautés en jouets, telles que poupées et nécessaires de poupée, hamacs, chaises, tables, go-carts, carrosses, maisons de poupées, jouets mécaniques, en grande variété, pistes, écuries, étaux de boucher, blocs de construction, assiettes à dîner et à thé, services à laver, congélateurs-jouet de crème à la glace, traîneaux de petits Carrosses en étain de poupée, 8c, eaux noirs, tous les jeux nouveaux, etc., etc.

BIJOUTERIES, ETC.

Peignes en acier coupé, depuis 90c, $1.50, $2.50, $3.00, jusqu'à $5.00 la paire.
Peignes de derrière de la tête en acier coupé, depuis $2.00, $2.50, $3.50, $5.00, jusqu'à $8.00.
Peignes de derrière de la tête en jais coupé, depuis $2.00, $2.50, $3.50, jusqu'à $4.00.
Peignes de côté en jais coupé, depuis $2.00, $2.50, jusqu'à $3.50.
Peignes de derrière de la tête ornés de pierres du Rhin, $1.75, $2.50, $3.50, $5.00 et $6.00.
Peignes de côté ornés de pierres du Rhin, depuis $1.00, $2.50, $3.50.
Peignes de derrière de la tête en véritable écaille, depuis $2.00, $3.00, $5.00, $6.00, jusqu'à $12.00.
Peignes de côté en véritable écaille, depuis $2.10, $3.50, $4.00, jusqu'à $7.00.
Peignes de toque en véritable écaille, depuis $1.25, $2.50, $3.50, $3.00, jusqu'à $9.00.
Peignes de derrière de la tête en écaille de fantaisie, depuis 65c, $1.00, jusqu'à $1.25.
Une nouvelle ligne de bagues en or solide, avec pierres assorties, depuis $1.25, $2.00, $2.75, $3.00, $4, $5.00, $7.00, $8.00.
Bracelets, chaîne et Olga Nethersole en argent sterling, depuis $1, $1.25, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00, jusqu'à $8.00.
Chaînes de montre plaquées en or roulé, depuis 50c, 75c, $1.00, $3.50, $5.00 à $9.00.
Chaînes-chapelets de fantaisie, depuis 75c, $1.00, jusqu'à $2.50.
Epingles de fantaisie, depuis 10c, 15c, 25c, 50c, 75c, $1.00, $2.00, jusqu'à $3.50.
Epinglettes ornées de pierres du Rhin, dans tous les genres, depuis $1.00, $2.00, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00, jusqu'à $9.00.
Epinglettes de fantaisie, dans tous les genres, depuis 65c, $1.00, $2.00, jusqu'à $3.00.
Epinglettes en jais, depuis 30c, 50c, jusqu'à $1.00 chacune.
Epingles à chapeaux de fantaisie, depuis 50c, 75c, $1.00, jusqu'à $2.00.
Epinglettes, forme de fer à cheval, depuis 50c, 75c, $1.00, jusqu'à $2.00.
Boucles à cheveux en jais coupé, 55c chacune.
Epingles à blouses de fantaisie, depuis 25c, 50c, jusqu'à $1.50.
Sets de fantaisie pour blouses, depuis 25c, 50c, jusqu'à $1.50.
Ceintures-poulies, depuis 75c, $1.00, $1.25, jusqu'à $2.00.
Ceintures en velours noir, montées en acier, depuis $3.50, $5.00, $6.50, $8.50, jusqu'à $10.00.
Ceintures dorées de fantaisie, depuis $1.00, jusqu'à $5.50.
Ceintures en jais élastiques, depuis 25c, 50c, 75c, $1.00, $1.25, jusqu'à $2.25.

ARGENTERIE

Crochet de chaussures No 179, très pesant et très bien fait, 55 cents et 45 cents chacun.
Une grande variété d'articles semblables en argent sterling, consistant en crochets de gants, limes, couteaux, cuticules, appareils pour ouvrir les lettres, effaces, fers à friser, appareils pour étendre les gants, cuillers à chaussures, brosse à ongles, crochets de chaussures, couteaux à papier, etc., etc.

Jouets, jeux, cartes, calendriers, calepins, livres, miroirs, albums et articles de fantaisie de toutes descriptions en grande variété.

DEPARTEMENT DE LA CONFISERIE

(Rez-de-Chaussée.)

Les Meilleurs Bonbons. Toujours Frais.

Chocolats Colonial House "Special."

Ouvert tous les Soirs jusqu'à 10 heures cette Semaine.

SALLE DE THE TOUJOURS OUVERTE.

HENRY MORGAN & CO.,

MONTREAL.

NOTES PERSONNELLES

Le docteur Georges Villeneuve, surintendant médical de l'asile St Jean de Dieu et professeur à l'Université Laval, a été nommé membre associé étranger de la société médico-psychologique de Paris. Cette société est un des corps savants les plus distingus de l'Europe.

Au Richelieu :—N. Brown, D. Evans, N. B., Mitchell, F. E. Mitchell, New-York ; Rév. F. H. Lessard, curé,St Guillaume d'Upton ; Mlle Ward, Mlle Ferris et Mlle Cowin, New-York ; A. E. Hervais, Contrecoeur ; ; R. A. Leblanc, Bonaventure ; E. Lambert et femme, St Eugène ; N. Dupuis, St Eugène ; Hubert Moisan, St Roch, Québec;E. Doré, Laprairie; Capt. Chagnon, London;Chs Tanguay, Boston; Wilfrid Dion, Peterboro ; Michel Gauvreau, Peterboro ; Henry Lachapelle, Terrebonne; E. Rousseau, St Zéphirine ; Dr Pagé, St Hermas ; Oswald Chaput, Québec ; D. Lambe et femme, Louisville ; D. T. Turner, Sherbrooke.

Au Queen's Hotel—R. G. Shaw, Sherbrooke; A. C. Hill, New-York; J. G. Mitchener, Toronto; F. F. Eady, Boston; M. Phrup, Winnipeg; J. A. Kustt, Toronto; J. D. Jones, do; R. Poole, Poole Resort; H. Kirkland et femme, N.-York; T. J. Dillon, St Jean, N.B.; P. R. Burton, Dundas; Chas. Bethell, Valleyfield; J. F. Tixley, Wonsbite; M. Mitchell, Sussex; W. W. Hubbard, do; W. W. Black, do; A. G. Dickson, Chatham; C. R. Smallward, Charlottetown; J. E. Woow, Halifax; B. M. Fawcett, Sackville, N.-B.; R. Robertson, Napanee; C. H. Black; G. C. Lacernet, Port Mastey, C. B.; A C. Store, Port William, N.-E.; A. T. Leblanc, Moncton; H. Mowatt, Rouse's Point, N.-Y.; P. A. Mulligan, Chapleau; J. R. Wyman, Tammathe, N.-E.; Fred. S. White, St Stephens, N.-B.; C. H. N. Connell, Woodstock, N.-B.; Dr A. R. B. Williamson, Kingston, Ont.; E. S. Thornton et femme, Toronto; M. Thompson, Sherbrooke; J. M. Burnie, Toronto; M. H. Newland, Regina; R. S. Barrow, do; M. F. Stuart, Bedford; E. F. Currie et femme, do; D. F. Buckingam, Newbarron, Conn. J. A. McIntosh et femme, Toronto; Jas. Grand, Nicolet; M. J. Taylor, Moncton; G. H. Burt, Boston; G. W. Burt, do; T. N. Biddle, Elmira, N.-Y.; Geo. R. Wood, Toronto; A. Maclean, cité; Geo. Scarbaron, Toronto; J. W. Hall, do; M. Morgan et femme, Québec; J. J. Murphy, Morrisburg; M. Rolland et femme, Harrisville; O. B. Willie, Rossland; Mlle Watson, do; C. J. Thompson, cité; M. F. Hasbrouck, New-York; F. J. Cheeseworth, Toronto; W. E. O. Jones, St Jean; E. B. Evleskin, Amherst, N.-E.; M. Campbell, Sussex, N.-B.; E. Sinclair, Miramichi.

Au St. James Hotel : — Capt. J. I. Helena, Radnor, Qué.; S. Landry, C. H. Willis, P. King, Portland, Me.; W. M. Clancy, Toronto, Ont.; E. Jodin, T. Prest, Toronto, Ont.; E. W. Timmany, Détroit, Mich. ; W. J. Stinson, Belleville ; Rév. Chas. Roy, Sherbrooke ; Collins Dafford, Barré, Vt.; J. C. Guard, Nicolet ; A. Younger, Ottawa ; Théodore Juggers, Gas City, Ind.; S. Bell, Gas City, Ind.; Geo. Mufford, Gas City, Ind.; Jno. Harris et femme, Shefford West ; Jno. Van Dyck, Natanee, Ont.; Francis Leblanc et femme, St Gabriel ; F. St Jacques, St Hyacinthe ; Wm Barlin, Laprairie ; M. A. Boult, Caribou, Maine ; A. M. Robertson et femme, Lacolle, Qué.

Au Hôtel Carslake : — M. R. L. Gibson, Toronto ; Thomas E. Fee, St Hyacinthe ; J. O. Bryant, Montréal; Robt. Muir, New-York ; A. S. Furd, Sherbrooke ; A. Herreboudt, Ste Agathe.

Au Balmoral Castle : — G. S. Place, Albany ; W. G. Reynolds, Albany ; Jas. M. Cart, Alexandrie ; Chas. B. Peck, St Jean ; H. Martin, Toronto ; G. R. Courtier, Shawenigan Falls ; W. H. Smart, Brockville ; A. Beaty et Jas. P. Marshall, Toronto ; J. R. Hill, Ottawa ; H. G. Barker et William Gabb, Boston ; W. W. Elliot et C. S. Thompson, Ottawa ; D. York, George Eorrel et John H. Starr, Ottawa..

Au "Albion" : — O. B. Kemp, Waterloo ; Thos. Bayes, Hemmingford; W. D. Graham, Arundel ; J. Kerr, Pointe aux Iroquois ; A. F. Robinson, Chesterville ; John Hunter, Huntingdon ; Dr Geo. Elis, Dundee, Ont.; J. A. Burton et A. A. McKenzie, Maxville.

Au Riendeau :—P. Choquette, St Barthélémi ; C. Richard, Ste Anne de la Pérade ; Dr P. Pelletier, Sherbrooke ; G. C. Ethier, Ste Scholastique ; J. B. B. Prevost, M.P.P., St Jérôme ; W. W. Austin, Chambly ; J. E. D'Amour, M. D., Papineauville ; Eug. Rivard, St Casimir ; A. Girard, M.P.P., Marieville ; B. St Pierre, Trois-Rivières ; J. A. Beaudoin, Champlain ; C. A. Chênevert, Berthier ; J. E. Frenettes, Fraserville ; J. E. Roberge, Lambton ; Nap. Lebrun, St Grégoire ; G. H. Poirier, Roxton Falls ; C. Doris, M.P.P., St Michel ; H. Tessier, St Hyacinthe ; F. X. O. Trudel, St Prosper ; Le V. Labelle, St Jacques ; Eug. Beaudet, Lotbinière; Jules Allard, M.P.P., St François du Lac ; R. M. S. Mignault, M.P., Yamaska ; F. Cherrier, Laprairie, Dr Lalonde, Jogud ; W. Tremblay, St Hubert ; L. Bouchard, Waterloo ; Hr Champagne, M.P.P., St Eustache ; T. E. Pagé, M. D., St Hermas ; E. Blanchard, M. P. P., St Marc; A. Ribout, Watawa, P. W. Marier, Ste Anne da Pérade;G. E. Beauchemin, Sorel ; J. O. Giroux, Nicolet ; H. Moisan, Québec ; Wm Paré, Sorel ; S. N. Carier, Lévis ; E. D'Amour, M. D., Papineauville ; J. Spencer et femme, Knowlton ; Victor Rho, Bécancour; A. Rebout, Mattawa ; V. Charland, St Jean Deschallons ; L. N. Bourcier, J.P., Ripon ; J. Blanchard et fils, Point Bay B.C., A. Cummingham, Greenwood, B. C., J. B. E. Doré, Laprairie ; E. Plante, St Jérôme ; J. E. M. Fournier, M. P., St Jérme ; S. L. Desaulniers, Yamachiche ; X. Courchêne et femme, Minnesota ; Mad. Couvier, St Gabriel; Mad. Goulet, Wolton; A. Girard, Québec ; A. A. Déchêne, Québec ; Ez. Charest, Québec ; H. A. Weblitz, Dakota ; J. A. Lavoie, Brompton Falls ; Mlle de Villers, Lotbinière ; J. A. Proulx, Sorel ; J. S. Poupin, Farnham ; L. St Jacques, Ste Anne ; A. Collette, St Jean-Baptiste ; Ed. Gibeault, St Jérôme ; O. Laventure, St ours ; P. Péloquin, St Ours ; E. Blanchard ,St Mars ; Jules Allard, St François du Lac ; R. M. S. Mignault, Yamaska ; Hector Landers, Abercorn.

Au "Grand Union" — J. C. Bush, Montréal ; E. A. Wilson, Toronto ; J. H. McLean, Toronto ; A. E. Scott, Toronto ; W. B. Brenan, Utica ; John Dittrick, Perth ; A. C. Bissell et H. Ross, Sherbrooke ; B. Quinn, Windsor Mills ; S. Tobin, Toronto ; Hugh F. Comming, Cornwall ; S. Carley, Depot Harbor ; T. J. McCann et W. S. Hughes, et H. Gamble, Ottawa ; J. Scanlan, Malone, N. Y. ; E. Edwards et John Skelly, Ottawa ; J. Dewer Riche, Graveton, N. B. ; P. K. Penz, Toronto.

Au St Lawrence Hall — R. J. Moon et femme, Boston ; S. Lesage, Québec ; L. C. Traford, Boston ; J. A. Thompson, Québec ; Edward Fiske, Joliette ; W. N. Barton, Moosewin ; S. W. Foster, Knowlton ; H. W. Charlerlain, Ottawa ; H. S. Foster, Knowlton ; G. Q. Cifford, Boston ; F. F. Farnsy, Trois-Rivières ; Chas. F. Mansell, Toronto ; Robert Thompson, Nagonee ; R. A. McLeland, Brockville ; W. R. Brock, M. P., Toronto Centre ; T. A. Poston, Lévis ; Jas. White et M. Whelan et femme, Ottawa ; Joseph Louis, Québec ; Geo. Gordon, Pembroke ; C. C. Dugan, Boston ; J. S. Simpson, Ottawa ; John Cowan, Ottawa ; John M. Chunley, Disraeli ; L. E. Panneton, Sherbrooke ; H. M. Vanderen, Westford, Mass. ; H. Cameron, Toronto.

Au Windsor : — Mme L. Cornell, Ottawa ; John Q. Lyne et W. H. Duder, Chicago ; A. S. Gravel, Québec ; E. Mackinnon et femme, Sherbrooke ; A. W. Secrétan et D. Murphy, Ottawa ; Louis P. Crépeau, Arthabaskaville ; C. M. McLaghlin et femme, Arnprior ; D. T. Laurence, Boston ; William, surintendant général, division ouest du C. P. R., Winnipeg ; H. A. Hodge, Rutland.

Au Russell House : Dr Linham, Farnham ; E. A. Hungerford, Farnham ; F. W. Cartwright, Alexandria ; John Harrigan, DesRivières ; J. L. Bais, Hemmingford ; M. E. Comery, Montréal ; W. W. Scott, Montréal ; B. Quinn, Windsor Mills ; A. C. Burrell, Sherbrooke ; H. Ross, Sherbrooke ; O. L. Young, St Albans ; M. E. Brennan, New-Haven, Vt. ; H. E. Beauchemin, Sorel ; René Beauchemin, Sorel ; A. F. Douglass, Richelieu; Chas. Stearns, Truro, N. E. ; A. Meyers, Cleveland, Ohio ; Richard Hunter, Cleveland, Ohio ; A. Isdell, Cleveland, Ohio ; A. J. Dyer, Sutton, Qué. ; J. E. Thompson, Coaticook ; John Henderson, Oswégo.

Au Place Viger Hôtel : C. H. Tiffany, Berlin Falls ; A. C. Rains et femme, San Francisco ; J. O. Jacob, Québec ; Dr L. Catellier, Québec ; E. B. Garneau, Québec ; H. A. Finkle, Grand'Mère ; Lindsay H. Dupord, Boston ; Hon. Thos. Duffy, Sweetsburg ; Camille de Martigny, St Jérôme ; L. H. Mailet, Butte Montana ; L. C. Rivard, Joliette ; Lewis W. Francis et femme, New-York ; Charles Archer, Montréal ; J. C. Brown, Montréal ; L. H. Taché et famille, Fraserville ; H. Morgan Brown, Fraserville.

L'UNION ST JOSEPH A GRAND'MERE

Installation d'un conseil local de l'Union d'Ottawa

(Spécial à "La Presse")

Grand'Mère, 19 — Grand'Mère était en liesse, dimanche, le 16 décembre, à l'occasion de l'installation d'un conseil local de l'Union St Joseph de la Cité d'Otawa, organisé par M. G. J. Tessier, d'Ottawa. Ce conseil commence avec un effectif de 80 membres actifs, au nombre desquels se trouvent les citoyens les plus en vue de Grand'Mère.

Le nouveau député provincial, Pierre Nault, est un des premiers qui se sont enrôlés sous la bannière de l'Union St Joseph. Un enthousiasme spontané s'est produit en faveur de cette association qui paraît avoir, à Grand'Mère, un conseil établi en permanence, si l'on considère que tous les membres sont des personnes établies à Grand'Mère pour y demeurer en permanence.

A 8.30 heures, dimanche matin, les membres se sont réunis à la Salle Publique, d'où ils sont partis en procession pour se rendre à l'église, précédés de la fanfare de Grand'Mère. On assista à une messe solennelle.

Le Révérend M. Lafièche, curé, adressa une charmante allocution, souhaitant tous le succès désirable à la nouvelle société établie dans sa paroisse.

Après la messe, les membres se formèrent de nouveau en procession, fanfare en tête, pour retourner à la salle, en défilan tpar les principales rues de la ville.

A trois heures tous les membres, au nombre desquels se trouvaient plusieurs dames ainsi qu'un nombreux public, encombraient la salle où devait avoir lieu l'installation.

M. Chas Desjardins, directeur général de la société, occupait le fauteuil présidentiel, ayant à ses côtés M. Pierre Nault, M. P. P., le Dr L. P. Houle, M. J. H. Letourneau et M. G. J. Tessier, l'organisateur du Conseil.

M. Nault, M. P. P., adressa le premier la parole, félicitant Grand'Mère pour la création de ce conseil local, au milieu de la population, ajoutant que cette société serait considérée comme société nationale et patriotique. Il invita ses concitoyens à faire partie de l'Union, comme il s'en est fait lui-même une gloire.

M. le docteur L. P. Houle, dans une allocution très bien dite, opina dans le même sens que M. Nault, et il recommanda fortement à tous de faire partie de l'Union St Joseph d'Ottawa, qui, à son avis, est la Société de l'avenir, grâce aux avantages supérieurs qu'elle offre. M. J. H. Letourneau, qui a été le bras droit de M. Tessier, dans le recrutement des membres, fit un discours bien pensé, demandant à tous de grossir les rangs du conseil, de façon à le rendre plus nombreux que toutes les cours et succursales des autres sociétés réunies.

A en juger par les succès obtenus jusqu'ici, et par l'enthousiasme qui régna parmi les membres, le désir de M. Letourneau sera certainement satisfait. M. Tessier, l'organisateur du conseil local, adressa aussi la parole, remerciant les citoyens de Grand'Mère de l'encouragement qu'il a reçu d'eux et leur demandant de continuer à travailler pour le succès de leur conseil.

Le directeur général, M. Chas. Desjardins, adressa aussi la parole pour expliquer la position de la Société et les avantages particuliers qu'elle offre. Il remercia les citoyens de Grand'Mère pour l'accueil très sympathique acordé à la société. Il les félicita sur les succès extraordinaires qui ont été obtenus jusqu'ici.

Après avoir souhaité à ce nouveau conseil des succès encore plus considérables, si possible, il procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant :

Chapelain, à être nommé par l'ordinaire : président honoraire, P. Nault, Ecr., M. P. P. ; président, J. H. Letourneau ; 1er vice-président, M. A. Grenier ; 2e vice-président, M. Brodeur ; secrétaire, J. E. Tourcignant ; trésorier, F. X. Faucher ; receveur, T. L. Pagé ; médecin du conseil local, L. P. Houle, M. D. Visiteurs, Thomas Cayn et Alex. Pazinet. Commissaire ordonnateur, Louis Frenette. Conseurs, J. J. Bordeleau, Jos. G. Gaudreault, Alfred J. Lebeau.

Succès et prospérité à cette nouvelle société établie au milieu de nous !

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro, qui contient 60 pages, des gravures de couleurs et autres, et le commencement du feuilleton "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple", est maintenant en vente dans tous les dépôts, ou au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques, 5 cts, franco.. 49—3

Tout ce qui regarde les Cadeaux

Une réduction considérable sur tout ce qui peut se donner comme cadeaux durant la grande vente de Noël de la maison

M. MARCHAND,
1869 et 1871, rue Notre-Dame.

ORDINATION A ST GRÉGOIRE

(Spécial à "La Presse")

St Grégoire, 19 — Une imposante cérémonie aura lieu dimanche prochain dans l'église paroissiale de St Grégoire : un des descendants d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de cette paroisse, M. Achille Prince, diacre du collège de Montréal, fils de M. E. Cyrille Prince, recevra l'onction sacerdotale des mains de Mgr Bruneault, coadjuteur de l'évêque de Nicolet. Le sermon sera donné par le Rév. Père Jésuite Prince, son frère.

Grâce au zèle et à l'esprit d'initiative de M. le curé Grevin,la fête promet d'être grandiose et des plus solennelles. La population tout entière escompte déjà les faveurs et les bénédictions qu'elle récoltera en un pareil jour.

L'estomac à la mine piteuse.— Avez-vous remarqué ces traces et ces rides qui sillonnent la figure de cette personne souffrant d'indigestion, dyspepsie et maladies chroniques de l'estomac ? Voyez la santé revenir et ces lignes sur la figure disparaître lorsqu'on donne aux Tablettes aux Ananas du Dr Von Stan une chance de faire leurs preuves. Une dame parlant de leur efficacité dans son cas, les appelle "un remède descendu du ciel." En vente chez B. E. McGuire, 2135 rue Notre-Dame. 41—1 w

Harnais, Sleighs. 50 harnais et sleighs de toutes sortes, à vendre vendredi, samedi et lundi, 21, 22 et 24 courant, chez Latimer & Co., 144 rue McGill 19,21

Les Enfants pleurent pour avoir du CASTORIA.

DEUX DISPARITIONS

Théodore Tallard, de Centralville et Louis Lizotte, de Fall River, laissent leurs Familles dans d'étranges circonstances

Lowell, 19 — Tous les citoyens de Centralville parlent actuellement de la disparition étrange de Théodore Tallard, dont la famille demeurait au coin des rues Second et Bridge.

Le 10 septembre 1895, Tallard qui, entre parenthèse, a toujours été un excellent mari, se mariait à l'église Saint-Joseph, avec Mlle Olivine Dumond, dont la famille, éminemment respectable, vient de Ste Angèle de Laval, en face de la ville de Trois-Rivières. Pendant cinq ans les jeunes mariés ont vécu dans l'harmonie la plus complète. Le 9 septembre dernier, vers 8 heures de l'avant-midi, il partit avec son beau-père, M. David Dumont, avec qui il demeurait, pour aller à la messe, c'était un dimanche. En chemin, il dit à son compagnon de l'attendre quelques instants, qu'il le rejoindrait bientôt et il n'a plus été revu par les siens. Depuis ce temps, plus de trois mois, sa famille n'en a pas entendu parler. Cependant, M. Malo, contremaître à la filature Boott, l'a, paraît-il, vu au cours d'une récente promenade au Canada ; il devait s'en revenir bientôt.

Tallard est un homme qui ne faisait pas un mauvais usage des liqueurs fortes ; sa famille demeure, paraît-il,à Saint-Jean, Qué., mais son épouse ne croit pas qu'il soit actuellement à cet endroit, s'il ne lui est pas arrivé malheur.

Fall River, 19 — Mme Louis Lizotte, du No 32, rue Septième, a fait rapport au poste central que son mari, Louis Lizotte, était disparu du toit conjugal depuis le 27 novembre dernier, dans des circonstances plus ou moins étranges. La veille au soir, le mari, qui était déjà déchaussé et prêt à se reposer pour la nuit, dit tout à coup à sa femme qu'il allait au théâtre, en compagnie d'une de ses soeurs. Comme ce dernier avait pris beaucoup de boisson, le samedi et le dimanche, la malheureuse femme craignait grandement qu'il ne lui arrivât malheur.

Le lendemain matin, à 6 heures, on frappa à la porte. Mme Lizotte alla ouvrir. C'était son mari. Il paraissait très effrayé : "Il faut que je parte immédiatement, répétait-il à divers reprises. J'ai passé la nuit sous le perron, en arrière de la maison. Il faut que je parte à tout prix. Dès que tu pourras quitter la maison vient me trouver vis-à-vis la filature Mechanic, à Bowenville, où je t'attendrai. Nous partirons ensuite pour Whiting."

A 7.30 heures, Mme Lizotte était à l'endroit désigné, mais son mari n'y était pas. Elle attendit longtemps, mais en vain. Au courant de la journée, elle a su que son amri avait été frapper à la porte de l'un de ses amis, à Bowenville. Mais la femme de ce dernier craignant que le visiteur nocturne n'apportât de la boisson avec lui, refusa de lui ouvrir. Elle déclare avoir reconu la voix de Lizotte.

M. et Mme Lizotte viennent de Montréal. Ils sont arrivés à Fall River en mars dernier. Il n'y a que huit mois qu'ils sont mariés.

SUICIDE D'UN BRIGAND

Nouvelle-Orléans, 19 — Un bandit célèbre vient de se donner la mort, au milieu d'une scène de brigandage. Il venait de piller le wagon des malles du train de Chicago, et se sauvait avec un sac rempli de lettres chargées, lorsqu'il reçut dans le dos et dans le poignet gauche deux balles de revolver. Ne voulant tomber entre les mains de la justice, il s'est coupé la gorge. Il se nommait Channing B. Barnes, et avait plusieurs alias. Il avait déjà dévalisé plusieurs trains et commis le meurtre de l'agent Murray, du chemin de fer Illinois Central.

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro, qui contient 60 pages, des gravures de couleurs et autres, et le commencement du feuilleton "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple", est maintenant en vente dans tous les dépôts, ou au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques, 5 cts, franco.. 49—3

EGALITE DE VOIX

La mairie à Worcester, Mass

Worcester, Mass., 19 — Les candidats à la mairie sont égaux.

Depuis la fondation de la ville de Worcester on n'a jamais vu pareille lutte électorale.

Qui sera maire, de M. Lytle, républicain, ou de M. O'Connell, démocrate. C'est ce que se demandent les 16,000 électeurs de Worcester ; et c'est ce que les tribunaux décideront.

Les meilleurs Pianos de l'Univers

Steinway, Hazleton, Nordheimer,Heintzman, Howard, voilà les meilleurs pianos que l'on puisse acheter en Canada. Ils sont en vente à un seul endroit, à Montréal, aux entrepôts de la Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Sainte-Catherine. Echangez votre vieux piano avant Noël. Conditions de paiements faciles. Entrepôts ouverts tous les soirs.

$50,000 POUR ÊTRE MEMBRE

New-York, 19 — Un siège à la bourse de cette ville a été, hier, payé $50,000, le prix le plus élevé encore connu.

MASSACRE PAR LES BOXEURS

Winnipeg, Man., 19 — M. J. H. Farthing, de Millwood, Man., vient d'apprendre la nouvelle que l'un de ses frères, missionnaire en Chine, a été massacré par les Boxeurs, à Tai-Yuen Fu.

Pour un cadeau

Le choix et le bon marché, voilà ce que nous offrons durant notre vente de Noël. Profitez-en.

M. MARCHAND.
1869 et 1871, rue Notre-Dame.

INFIRMIERS ACCUSES DE CRUAUTE

New-York, 19 — On accuse de cruauté les infirmiers du département des alcooliques de l'hôpital Bellevue. Afin d'apaiser les malades qui ont le délire, on leur donnerait des quantités énormes de narcotiques. Plusieurs anciens pensionnaires de l'institution portent ces accusations.

LE TRAITE HAY-PAUNCEFOTE

Washington, 19 — Le sénat a adopté hier les causes du traité Hay-Pauncefote, prolongeant d'un an les délais de la ratification du traité de la République Argentine, et de celui de la Grande-Bretagne, relatif à la réciprocité avec la Jamaïque, et celles des lois d'extradition de la Bolivie et du Chili. Le sénateur Baird, de Californie, a donné avis d'une motion favorisant une préférence pour les marchandises transportées par des vaisseaux américains dans le canal Nicaragua.

La qualité du piano Karn muni d'une nouvelle gamme est toute une innovation pour ceux qui le voient pour la première fois. L'a un son pur et plein qui plaît à tous ceux qui l'entendent. Les musiciens qui l'ont essayé avec soin, disent qu'il est parfait sous tous les rapports. Vous pouvez voir plusieurs jolis spécimens de pianos Karn en allant aux entrepôts de The D. W. Karn Co. Ltd., édifice de la salle Karn, rue Ste Catherine. Succursale de la partie Est, Hurteau, Frères, 1680, rue Ste Catherine.

G. W. CLARKE & Co.

L'IMMENSE ASSORTIMENT DE

Cadeaux de Noel

Exposés dans cet établissement est le plus beau que nous ayons jamais vu en cette ville.

Vous ne pouvez pas trouver un aussi bel assortiment dans n'importe quel autre établissement en cette ville. Les articles sont nouveaux, en dessins uniques et à des prix modiques.

Nous avons fait nos achats soigneusement et directement des fabricants. Vu que nous en avons un assortiment très considérable, les acheteurs ne peuvent manquer de trouver des articles qui leur conviendront.

Nous n'avons pas le temps de publier une liste complète de tous les articles que nous avons, mais nous en mentionnerons quelques-uns qui servirent à donner une idée de la

MAGNIFIQUE COLLECTION DE NOUVEAUX ARTICLES POUR NOEL

Que nous avons importés cette saison.

Nouveaux articles en Argent Sterling, comprenant brosses à cheveux, miroirs, etc.

Les plus Beaux Articles en Ebène Français, aux Prix les plus Bas.

Tels que brosses à cheveux et peignes pour dames et messieurs, brosses et petits balais pour chapeaux de dames, brosses à cheveux militaires pour messieurs, en véritable ébène, de $1.00 à $2.50 chacune. Les mêmes brosses pour dames, de $1.00 à $3.00. Prix des services manicure 25, 50, 60, 65 à 75c.

BEAUX ARTICLES EN CUIVRE—Miroirs, cadres de photographies, porte-lettres, candélabres, plateaux à épingles, encriers de fantaisie, poids pour tenir le papier, buvards, coupe - papier, etc. Encriers de 50 cents à $5.00 chacun.

BEAUX ARTICLES EN CUIR — Grand assortiment de porte-monnaie et porte-feuille depuis 25 cents.

Beaux porte-monnaie et étuis à cartes combinés, en phoque, pour dames, prix $1.00 à $5 chacun.

Lignes choisies d'articles en peaux d'alligator, de phoque, vache marine, veau de Russie, etc., ornés d'or et d'argent. Ce sont de magnifiques articles bien faits.

Porte-feuille avec livret, Lap Tablets, boîtes de toilette, boîtes à colliets et à manchettes, Statuettes artistiques en biscuit, à des prix très minimes. Candélabres en biscuit, etc.

ABAT-JOUR DE CHANDELLES EN SOIE !
ABAT-JOUR DE LUMIERES ELECTRIQUES !

Boîtes et Plafeaux à Bijoux en Porcelaine décorée, doublées de satin, pour dames ; ce sont de très beaux articles, de $1.50 à $10.00 chacun.

WEDGEWOOD PLAQUES—Cadres à Photographies dans tous les genres et toutes les dimensions, ce sont toutes de nouvelles lignes, de 25c à $5.00.

Miroirs à barbe, pour messieurs ; miroirs à main à trois côtés pour dames. Miroirs de 25c à $10.00 chacun.

Et des centaines d'autres magnifiques articles que nous ne pouvons pas mentionner ici. Choisissez vos cadeaux aussitôt que possible.

G. W. CLARKE & CO., 2270 Ste Catherine
OUVERT CHAQUE SOIR. 10,22

NOEL

ne vient qu'une fois l'an, et quand cette fête vient elle amène la joie,mais vous augmenterez cette joie si vous avez du

Cocoa Perfection de Cowan, du Chocolat Queen's Dessert de Cowan, du Chocolat à la Crème en Barres de Cowan, du Chocolat au Gingembre de Cowan et des Pastilles au Chocolat de Cowan, etc., etc.

Nous vous invitons à venir au magasin de **M. P. LAVERTY, angle des rues Sherbrooke et Bleury** obtenir gratuitement un échantillon de ces articles et constater si nous n'avons pas raison de dire ce qui précède.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'en vertu de l'Acte du Parlement Fédéral, 63 et 64 Victoria, chapitre 103 et chapitre 104, le nom de **The Merchants Bank of Halifax** sera changé en celui de

"The Royal Bank of Canada"

le et après le deuxième jour de Janvier 1901.

Halifax, 1er Nov. 1900. Ms-n **E. L. PEASE, Gérant Général.**

Pantoufles Pour Noel.

Une paire de bonnes et belles pantoufles confortables est un cadeau très acceptable et qui fait beaucoup plaisir. Nous avons ce qu'il y a de mieux, de toutes sortes et dans tous les cuirs imaginables; elles sont très bien faites, bien finies et se vendent à des prix raisonnables. Avant d'en acheter, venez nous voir.

Pour Messieurs 75c la Pr.

Pantoufles en velours ou en peluche, très bien faites et finies, mises dans de belles boîtes, 75c la paire. De meilleures lignes à presqu'aussi bas prix.

Pour Messieurs $1 la Pr.

Pantoufles en cuir imitation d'alligator, bien faites et bien finies, mises dans une belle boîte, $1.00 la paire.

Pantoufles en très beau kid, semelles tournées à la main, garnitures en cuir patent, bien faites et bien finies, $1.50.

Autres lignes en tan, chocolat et noir ; prix, $1.00 a $2.50 la paire.

PANTOUFLES ALLEMANDES

Notre stock de pantoufles chaudes en feutre, kid, cuir et feutre allemand n'est pas surpassé au Canada ; prix, 25c à $3.00 la paire.

Les centaines d'autres cadeaux de Noël. Magasin ouvert le soir.
Commandes par la poste exécutées.

GEO. G. GALES & CO.,
137 rue St Antoine.
Juste à l'Ouest de la rue Windsor.
Tél. Main 2980. 41-1

Harnais, Sleighs. 50 harnais et sleighs de toutes sortes, à vendre vendredi, samedi et lundi, 21, 22 et 24 du courant, chez Latimer & Co., 144 rue McGill. 19,21

COMMERCE

Montréal, 19 décembre 1900.

GRAINS ET FARINES

Les marchés américains ont encore eu le pouvoir d'influencer les marchés d'Europe, et la faiblesse de Chicago hier soir, a été répercutée ce matin, à Liverpool et à Paris. Liverpool baisse de 1d et Paris de 10 centimes. Londres et Anvers moins sensibles à l'influence de la spéculation, sont soutenus.

Les grains à Montréal n'ont aucune affaire en dehors de la consommation locale. On cote l'avoine No 2 en magasin, de 30 à 30½c ; les pois No 2, 65 à 66c ; le sarrasin, 51c.

Pas de changement dans les farines.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre continue à se raffermir. On demande maintenant 22c à la campagne, pour les beurres frais et des beurres de l'automne, conservés en glacières, ont été placés à Montréal, à 22c. Le détail pale de 23 à 23½c.

Le fromage est tranquille et les prix en sont nominaux : mais pour ce qui peut se fabriquer actuellement, on ne pourrait avoir plus de 9½c, et les offres descendent jusqu'à 9c.

PAR MARCOTTE FRERE

GRANDE VENTE AU COMMERCE

Mercredi, Jeudi et Vendredi, 19, 20 et 21 Décembre, à DIX heures A.M.

CHAQUE JOUR

UN FONDS DE BANQUEROUTE DE NOUVEAUTES

assorties, $25,000 de soieries, satins, tweeds, beavers, meltons, mouchoirs et foulards en soie, gants de kid, indiennes, sous-vêtements, bas, cravates, cachemires, toiles, chemises, etc.

Un beau stock d'articles de fantaisie et bijouteries, albums, pipes en écume, bagues, montres en or et en argent, livres de prières, jouets, peignes, savon de toilette, deux vitrines nickelées, traînes sauvages, cartes de Noël, valentins, etc.

Aussi, une grande quantité de hardes confectionnées, casquettes, étoffes d'hiver, canevas, chaussures, claques et beaucoup d'autres marchandises.

Tout doit être vendu absolument sans réserve et en lots pour le commerce, pour faire place à d'autres stocks.

MARCOTTE FRERES,
38—4 Encanteurs.

Vente à l'encan de beaux meubles et ameublement de maison, au magasin 1693 et 1695 Notre-Dame, Vendredi, 21 Décembre 1900.

Comprenant :

Splendides pianos, meubles et fournitures pour salon, boudoir, salle à diner, chambre à coucher, bureau, cuisine, etc., chaises de fantaisie en rotin, splendide lot d'argenterie, miroir anglais, portières, rideaux en net, tapis de fantaisie de tous patrons, 2 splendides rugs de Turquie, 75 rouleaux de tapis et prélart, 60 rugs de toutes les grandeurs, bibliothèques, armoires à argenterie, articles de fantaisie en bambou, etc., etc.

Aussi un beau lot de meubles de seconde main, venant des maisons privées. Le tout pour être vendu sans la moindre réserve.

VENDREDI PROCHAIN, DANS L'APRES-MIDI

Vente à 2.30 heures.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

P.S. — Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures pour les ventes privées.
41—2

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente Importante

PAR CATALOGUE

D'Objets Mis en Gage Et Non Réclamés

Les soussignés ont reçu instruction de L. Aronson, prêteur sur gages, 601 rue Craig, de vendre à l'encan public, à leurs salles de vente, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

Mardi, Mercredi et Jeudi, les 18, 19 et 20 Décembre.

La vente se faisant chacun de ces jours à 2 et 7 heures p.m., la balance d'objets mis en gage et non réclamés, pour les mois d'octobre, novembre, jusqu'au 15 décembre, à partir du gage numéro 10340 à 13605.

Comprenant un assortiment considérable de montres de valeur en or et en argent, pour dames et messieurs, mouvements anglais et à cylindre Waltham, Elgins, Appleton et Tracey, Crescent St., P. S. Bartletts, C. P. R. Specials, Springfield, bagues, épingles de fantaisie, boutons et épinglettes ornés de diamants, bagues, épingles de fantaisie, épinglettes et pendant-d'oreilles, bracelets, boutons, chaînons et boutons de manchettes, lunettes et lorgnons en or, chaînes et loquets en or et en argent, articles et coutellerie en argent solide et plaqués en argent, fusils, instruments de photographie, lunettes d'opéra et longues-vues, outils de plombier et de charpentier.

Un très bel assortiment de vêtements faits sur commande, en fait d'habillements, d'habillements de toilette, d'habits et de vestes de toilette, de pardessus, de pardessus doublés en fourrure, avec collet et manchettes en seal, loutre et mouton de Perse, gilet de mouton de Perse, de pardessus en chat sauvage, un assortiment de casques en fourrure et de colliets en seal, loutre, mouton de Perse, vison et Beaver, d'instruments de musique, savoir : Violons, mandolines, guitares et zithers, robes, étoffes à robes, couvertes, couvre-pieds, patins et chaussures, et autres articles qu'on trouve ordinairement dans une collection de prêteur sur gages.

On peut se procurer des catalogues des encanteurs ou de L. Aronson, 601 rue Craig.

Articles en vue lundi et jusqu'à l'heure de la vente.

RAE et DONNELLY,
38—4 Encanteurs.

SPLENDIDE STEINWAY CARRE. $195.00

A conditions très faciles de paiement. Voici un piano de $800, d'une sonorité superbe—un des meilleurs pianos carrés Steinway sans parallèle. Il a été possédé par une famille riche de cette ville qui l'a payé $800 il y a quelques années. On peut le voir le jour ou le soir aux entrepôts de

LINDSAY-NORDHEIMER CO.,
2366 Rue Ste Catherine.

POUR NOEL

Nettoyage de Rideaux de Dentelle

Nous rappellerons à nos nombreux clients et amis que pour faire nettoyer ou teindre comme il faut, promptement et à bon marché, leurs rideaux en dentelle, en peluche ou en chenille et leurs tentures de maison, avec la garantie qu'ils auront le meilleur ouvrage de la Puissance, ils devraient les envoyer chez les teinturiers et nettoyeurs ayant obtenu la médaille d'or. Nous teignons en nettoyons aussi toutes sortes de choses ; ouvrage supérieur garanti.

BRITISH AMERICAN DYEING CO.,
BUREAUX :
215 rue McGill, 2433 rue Notre-Dame, 1595 rue Ste Catherine, angle des rues Ste Catherine et St Christophe.
12, 14, 17, 19.

**HOTEL ET RESTAURANT MART

PETITES ANNONCES

—TARIF—
(Invariablement payable d'avance)

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRES A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU — 25 MOTS POUR 25 CENTS

1 cent par mot extra.

"PERSONNEL" 20 mots. 40 cts. 2 cts par mot extra.

Succursale No 4

Pharmacien Dr W. Gadbois,

739 St Antoine, (Wesmount.)

☞ AVIS.—Les petites annonces sont reçues à toutes nos succursales aux mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents : ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-a-vis l'hôtel de ville. Maint-d'oeuvre de toutes sortes fournie.

On trouvera à ce bureau :
Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des plombiers, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des aides de cuisine, des gardes-malades, des femmes de journée, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, des charpentiers menuisiers, des copistes, etc.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Urbain Lafontaine, gérant.

AUX MARCHANDS ET MANUFACTURIERS — A. W. Blouin, auditeur, 718 rue St Jacques, se charge de préparer inventaires et balancer les livres de fin d'année. 15,17,19,22,24,26,27,28,29,31

CLAVIGRAPHISTE sachant l'anglais et le français, demande place dans un bureau. Ecrire à P., 878 "La Presse." 40—2

EMPLOI DEMANDE — Une bonne personne demande une place comme servante. S'adresser 71 Montcalm. 41—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme désire situation comme associé dans une épicerie, dans un commerce déjà établi, pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser 1068 St Louis, Montréal. 39—3

HOMME — Un Français venant d'Europe, marié et n'ayant qu'un enfant, désire avoir de l'emploi dans une maison bourgeoise, comme jardinier, cocher ou précepteur de jeunes enfants. Les meilleures références seront fournies. S'adresser à Jos. Michaud, Saint-Prosper, comté de Champlain, Qué. 41-5

JEUNE HOMME — Jeune homme désire une position comme sténographe français, pouvant écrire 140 mots par minute. Conditions faciles. S'adresser à A. L., 968 rue St André. 40—2

SITUATION DEMANDEE — Comme coupeur de papier ou presser et fileur de joints, sur presses. S'adresser à F.X., No 4 ruelle Albine, Saint-Henri de Montréal. 41—1

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

AUX CORDONNIERS — On demande des personnes compétentes pour faires des chaussures à la machine ; heures de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. ; les plus hauts gages payés. S'adresser à L. H. Packard et Co, 162 rue McGill. 41—2

BARBIER — On demande une jeune compagnon barbier. 123 McGill, Western House. 41—1

BARBIER — On demande un barbier, garçon, préféré. Bon salaire, 59 rue Centre, Pointe Saint-Charles. 41—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, place permanente, A. Prévost, 108 rue Windsor. 41-1

BARBIER — On demande un homme avec un peu d'expérience dans le métier de barbier, aussi un bon barbier. S'adresser Isaie Ratelle, Cornwall, Ont., ou J. T. Fontaine, 1846 Notre-Dame. 39—3

BOURREUR — On demande un bon bourreur de voitures, ouvrage permanent. S'adresser à Jos. Fontaine et Fils, Sherrington, Qué. 40—2

BOUCHER — On demande un boucher d'expérience pour étaux de détail. Se présenter à The Laing Packing and Provision Co., Ltd., 839 rue Ste Catherine Est. 39—3

COMMIS — On demande deux commis d'expérience dans la marchandise sèche, chez Gendron et Cie, 1073 rue Saint-Jacques. 41—1

COMMIS — On demande des bons commis d'expérience sachant les deux langues. S'adresser à N. Lagarde et Cie, épicier, 2127 rue Notre-Dame.

COUVREURS — On demande des couvreurs en ardoise pour aller travailler à Vankteek Hill, Ont. Se présenter au No 3 rue Prince Arthur. 40—2

CUISINIERE — FILLE DE CHAMBRE — On demande une cuisinière aussi une fille de chambre, avec références, 132 Laval. 41—1

COLLETS — On demande immédiatement des personnes pour coudre et tourner les collets à la main. S'adresser à M. Powers, à la Standard Shirt Co., Limited. 36—6

CONTREMAITRESSE — On demande une contremaîtresse compétente pour prendre la direction complète d'une fabrique de jupes et blouses. Correspondance confidentielle. Ecrire à X., 651 bureau de "La Presse." 41—1

COMMIS-VOYAGEUR — On demande, pour une brasserie bien établie, un commis-voyageur pour la ville ; références requises. Ecrire à X., 650 bureau de "La Presse." 39-3

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des pantalons et des vestes ; les plus hauts prix et emploi permanent. Se présenter immédiatement avec échantillon, chez H. Kellert et Sons, drapiers en gros, 1872 rue Notre-Dame. 41—1

COUTURIERES — On demande 50 personnes pour faire des chemises et collets à la machine, bons gages et emploi permanent. S'adresser à The Empire Manufacturing Co., Limited, 646 rue Craig. 41—1

COUTURIERES — On demande immédiatement plusieurs bonnes couturières dans la lingerie, pour dames. The Progress Mfg. Co., coin Ste Catherine et St Urbain. 36—6

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co., 361 rue St Jacques. 21—24

DIVERS — On demande des personnes pour conduire la machine à laver Henrici, des personnes pour faire des manchettes et des bandes de chemises, poser les yokes et les plastrons à la machine, bons gages à des personnes compétentes. S'adresser à The Empire Manufacturing Co., Limited, 646 rue Craig. 41—1

FEMME — On demande une femme pour laver, pour une famille, à la douzaine. S'adresser au No 479a rue Saint-Urbain. 41—1

FINISSEUSE — On demande une finisseuse dans la pelleterie. S'adresser 1151 rue Saint-Laurent. 41—3

FILLES COMME COMMIS — On demande trois jeunes filles comme commis, expérience requise. S'adresser personnellement au No 1869-1871 rue Notre-Dame. 41-1

FILLES — On demande plusieurs filles comme commis dans un magasin de jouets et de fantaisie ; devront parler les deux langues. J. D. Couture, 212 rue Saint-Laurent. 41—1

FILLE — On demande une fille parlant l'anglais, pour servir les tables, dans un restaurant. S'adresser Windsor Café, 88 Windsor. 41—1

FILLE — On demande une fille de chambre, au No 180 rue St Denis. Références exigées. 41—n

FILLE — On demande une fille pour monter les "congress". Percival et Senez, 31½ rue Bleury. 41—1

FILLES — On demande des filles d'expérience comme commis dans la marchandise sèche, sachant l'anglais et le français. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 rue St Jacques. 35—n

FILLE — On demande une jeune fille pour aider à faire les travaux du ménage, dans une famille de deux demeurant dans un logement sur plein pied. Se présenter au No 692A rue Saint-Antoine, angle de l'avenue Laurier. 41—1

GARCON — FILLE — On demande un garçon et une fille, pour ouvrage général. S'adresser 82 rue Saint-Jacques. 41—1

HOMME — Une maison de gros demande un homme pour une cave de vins, doit avoir de l'expérience et de bonnes références, pas d'autres doivent répondre. Bons gages seront payés. S'adresser par lettre à R., 877 bureau de "La Presse". 40—3

JEUNE HOMME — On demande, au No 204 Saint-Jacques, chambre 26, un jeune homme pour vendre une marchandise à commission, dans la ville. 41-1

SITUATIONS VACANTES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

JEUNE FILLE—On demande une jeune fille de 15 ans, pour aider au ménage. S'adresser No 328 rue Saint-André. 41-1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bureau d'agence, de 9 heures à 5 heures p.m. ; le samedi, jusqu'à 1 heure p.m. Salaire $1.00 par semaine. Ecrire à H., 407 "La Presse." 41-1

MANCHONNIER — On demande un bon manchonnier capable de conduire l'ouvrage d'une boutique, bon salaire, ouvrage à l'année. S'adresser à E. A. Sainte-Marie, angle Sainte-Catherine et Amherst. 41-2

PERSONNES On demande des personnes pour tailler les chemises et des assistantes ; des personnes pour faire des chemises et pour les examiner ; des personnes pour tourner les collets, des filles pour aider au repassage à la machine, des personnes pour faire les boutonnières à la machine. Skelton Bros et Co., angle des rues Duke et William. 40—2

PLOMBIER — On demande un jeune compagnon plombier, No 197 rue Roy. 41—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 1246 rue Dorchester. 40—2

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale pour une petote famille. Bons gages. Flat de 6 pièces, 384 Saint-Hubert. 40—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour aider, au No 554 St Denis. 17,19

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. S'adresser 152 Sanguinet. 41—1

SERVANTE — On demande une servante au No 1130 rue Dorchester. 41-1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 2515 rue Notre-Dame. 41—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 125 rue Pontiac, quartier Saint-Denis. 41—1

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 445 rue Sherbrooke. 41-1

SERVANTE — On demande une fille de 15 ans, à peu près, pour aider au ménage de trois personnes, au No 471 rue Saint-Denis. 41—1

SERVANTE — On demande une servante générale pas de lavage. Se présenter immédiatement à 107 avenue Laval. 41-1

SERVANTES — Au No 284 Parc Logan Ouest, on demande une fille générale, petite famille, ainsi qu'une jeune fille pour prendre soin de deux enfants. 41—1

SERVANTE — On demande une servante générale, capable de parler l'anglais, sera préférée. S'adresser 595 rue Wellington. 41—1

STENOGRAPHE ET CLAVIGRAPHISTE — On demande pour une épicerie en gros, un sténographe et clavigraphiste, connaissant les deux langues. S'adresser spécifiant l'âge et le salaire requis, à C., 1127 bureau de "La Presse". 282—M—n

VOYAGEUR — On demande un voyageur canadien-français d'expérience dans le commerce de ferronneries, pour la province de Québec. L'application devra mentionner les références et le salaire requis. Cavernhill et Learmont, marchands de fer en gros, No 89 rue St Pierre, Montréal. 19,20,22

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents pour vendre des cabinets à bain de vapeur Niagara ; se vendent facilement. Gros profits 17,19,21

AGENTS — On demande des agents actifs pour vendre les nouvelles lampes incandescentes, 1727 rue Notre-Dame. 41—1

AGENTS — On demande un agent actif pour chaque comté du Dominion, pour la vente de la "Célèbre Bouilloire Royale" à bouillir l'eau d'érable. S'adresser à Camille Roberge, Plessisville, P. Q. 37—6

MAISONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON DEMANDEE — On demande, pour le printemps, une maison à trois étages, bien finie, tapissée, chauffée par système, éclairée par électricité si possible, située rue Saint-Denis entre Dubord et Roy. Ecrire à E., 404 "La Presse." 41—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRES — A louer, meublés ou non meublés, le bureau et les chambres de feu le Dr F. A. Hopkins, 543 rue St Denis, sur la route directe des tramways, une des plus belles localités de la ville. 40—2

CHAMBRES — A louer, deux chambres sur le devant, convenables pour couple — eau chaude et froide. Bain, lumière électrique, avec pension de table. 30 rue Saint-Denis. 41—2

CHAMBRES — Belles chambres meublées pour messieurs, au No 374 rue Lagauchetière. 40—3

CHAMBRE — Un couple ou deux messieurs trouveront belle chambre bien meublée, ainsi que pension, dans une famille strictement privée, 162 Hôtel de Ville. 40-2

CHAMBRES — Chambres doubles ou simples, avec pension si on le désire, au No 1816 Ste Catherine. 39—3

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE — Un monsieur désire louer une chambre, bien meublée et très propre, au premier étage et là où il y a bain sur le même plancher, située dans une famille où il n'y a pas d'autres pensionnaires. Ecrire immédiatement en donnant la description de la chambre. Inutile de répondre si ce n'est pas tel que demandé. C. R. B. "La Presse." 41—4

Aux Maisons De Pension

* * *

Que de personnes cherchent dans les petites annonces un lieu de résidence à la ville—Ne tardez pas—faites savoir les avantages de votre maison au moyen de LA PRESSE—20 mots pour 10 cts et ½ cent par mot extra—chaque insertion—en vous adressant à nos succursales, vous paierez le même prix.

235—Mj n

A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

AMEUBLEMENTS — A vendre, comptant ou à crédit, ameublements de salon, de chambre à coucher, de salle à dîner, tapis, rideaux et poêles. Prince Co, 33 rue Saint-Laurent. 266—n

BOUTIQUE DE FORGE— A vendre, au Rapide de l'Orignal, une forge avec tous ses accessoires, maison meublée, etc. S'adresser à Adélard Limoges, 1546 rue Notre-Dame, Montréal. 41-1

BOUTIQUE — A vendre, boutique de confiseur, avec bonne clientèle en dehors, de 8 années d'existence, ainsi que cheval et voitures d'été et d'hiver, le tout à bon marché, cause de vente, la maladie. S'adresser J. B. T., 1452 Ste Catherine. 40—3

CLAVIGRAPHES — A vendre, clavigraphes — typewriter — d'occasion, à très bon marché, 25 pour cent d'escompte sur les prix de toutes les machines d'occasion, pendant cette semaine seulement, il faut les vendre. The Albert Bryce Co., 11 rue Bleury. 240—6

A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

ETAL DE BOUCHER — Etal de boucher à vendre, à de très bonnes conditions. Ecrire à B., 400 "La Presse." 41—2

DIVERS — A vendre, restaurant licencié, près de douze manufactures, prix $1,000, conditions $500 comptant. Occasion unique. Ainsi trois autres restaurants, bon marché, ainsi que tout autre commerce à vendre. S'adresser J. Castellie, 1572 rue Notre-Dame. 41—1

PIANO A VENDRE — Excellent piano cottage de New-York, a coûté $400, le mois d'avril passé. Il est saisi pour dette, sera vendu à grande réduction, 1875a rue Sainte-Catherine. 19,21

PIANO — A vendre, piano cottage de hauts classe, presque neuf, son riche, grand sacrifice pour comptant, immédiat. S'adresser 353 rue Saint-Denis. 19,21,22

PIANO — A vendre, piano droit, fabrique de New-York, 3 pédales, son riche et puissant comme un neuf, $45 comptant ; une chance dans la vie, 83½ rue Sanguinet. 40—2

STOCK D'EPICERIE — A vendre, un stock d'épicerie frais, dans une bonne localité. S'adresser au No 227 rue Richelieu, Sainte-Cunégonde. 40—5

TIROIRS — A vendre, un lot de tiroirs, environ 125, convenables pour pharmacie ou épicerie, prix 12½ cents. S'adresser 98 St Georges, à N. C. Simard. 17,19,21

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

HOTELS A VENDRE — A vendre, restaurants licenciés dans tous les quartiers, différents prix. Chances exceptionnelles offertes aux acheteurs sérieux. Acheteurs, vendeurs, venez chez L. Harris, 118 rue Saint-Jacques. 38—Mn—n

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

LIVRES — On demande à acheter des livres. Les plus hauts prix payés pour ouvrages propres et complets. D. Waters, bouquiniste, 494 rue Saint-Jacques. 17,19

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville, J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up, 2553. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Bois franc, $1.50 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrées à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands. 150. 173—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra

PROPRIETES — A vendre, à Shawinigan Falls, propriétés et terrains au centre de la ville à des conditions très faciles pour ceux qui désirent venir s'établir dans cette ville prospère. S'adresser à Ph. Langis, hôtel St James, Shawinigan Falls, P. Q. 37—6

UN BARGAIN — Nos 20 et 24 rue Darlhug, terrain 22 x 102, trois logements à $5.50 par mois, $198.00 par année, prix $2,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 rue Notre-Dame. Téléphone Bell Main 1257. 41—1

UN LOT vacant rue Ste Catherine, près rue Davidson, terrain 25 x 90, prix 45c le pied. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame. Téléphone Bell Main 1257. 41—1

UN PLACEMENT DE 10 POUR CENT, dans le centre de la ville, Nos 149-151-153-155 avenue Hôtel de Ville, terrain 43 x 79, 4 logements, loyer annuel $684, prix $6,000. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame. Téléphone Bell Main 1257. 41—1

UN BARGAIN — Nos 375-377 Davidson, près rue Ontario, terrain 55 x 25, 2 logements, prix $1,400, $400 comptant, $100 par semaine, sans intérêt. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame. 41—1

UN VRAI BARGAIN — Quatre beaux lots vacants, sur la rue Ste Catherine, côté sud, entre les rues Aylwin et Joliette, grandeur 25 x 110 pieds chacun, avec ruelle de 15 pieds en arrière, superficie totale 11,000 pieds. Prix d'ici au premier janvier prochain, "25c" le pied. Conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1608 Notre-Dame. Tel. Bell Main 1257. Tel. Mar. 257. 39—6

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

TERRE — Terre à vendre; un lot de 113 arpents de terre, bien bâti, maison, grange et hangar situé à une demi-lieue de la gare de Saint-Anselme, Dorchester. S'adresser à Théophile Brochu, propriétaire. 41—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Egaré du No 169 rue McGill, un petit chien fox terrier, répondant au nom de "Bobby". Prière de le ramener et recevoir récompense. 41—1

CHIEN — Perdu, dimanche dernier, un chien Cocker noir. O. Gadbois, 463 rue St Hubert. Récompense libérale. 41—1

LIVRET — Perdu, livret de banque, contenant 6 billets de $5; nom et adresse : Gédéon Ledoux, No 226 rue Saint-Patrice, Ottawa. Récompense au No 245 rue Notre-Dame. 41—1

MEDAILLE — Perdu, une médaille en argent plaquée en or, forme d'étoile, sur laquelle est gravé le nom W. Heazel ; la personne qui la rapportera au No 136 rue Peel, sera récompensée. 41—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, hier après-midi, vers 4 heures, un porte-monnaie noir contenant environ $30. Récompense en le rapportant au No 299 rue Rachel. 41—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie contenant $42. Quiconque l'ayant trouvé le rapportera à 240 rue Drummond, recevra une récompense. 41—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 18 décembre, entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Timothée, rue de Montigny, un grand porte-monnaie contenant la somme de $400, avec des papiers de conséquence. Ce porte-monnaie appartient à Madame Joseph Montferrand. Récompense au No 1816 rue Sainte-Catherine. 41—1

PERSONNEL

40 mots : 40 cents : 2 cents par mot extra

PERSONNEL — Avez-vous entendu parler du grand étalage de Cochenthaler, cette saison ? Ses diamants sont simplement élégants, ses articles en argent merveilleusement jolis et nombreux, 149 rue Saint-Jacques. 41—1

PERSONNEL — Les crayons, coupe-cigares, canifs, étuis à cigares, à cigarettes et à allumettes en métal à fusil, venant directement de l'exposition de Paris. Ces marchandises font de superbes cadeaux. Cochenthaler, bijoutier en diamants, 149 rue Saint-Jacques. 41—1

PERSONNEL — Madame Pinault, garde-malade, est priée de donner son adresse à Madame Alcime Hurteau, boîte 28, Longueuil, P. Q. 40—2

PERSONNEL — FOURRURES — Gros stock de collerettes, collets, casques, aux prix les plus bas, paiements mensuels. Fourrures de toutes sortes. Réparations, une spécialité. 415 rue St Laurent, 5 portes en deçà de la rue Sherbrooke. 38—6

SOUMISSIONS DEMANDEES — Des soumissions cachetées et portant à l'endos, "Soumissions", seront reçues au presbytère de St Rémi, comté de Napierville, P. Q., pour la construction d'un nouveau presbytère, jusqu'à jeudi midi, le 27 du courant.
Les plans et devis sont à la disposition des entrepreneurs, au bureau de Jos. A. Godin, architecte, No 8 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
Monsieur le curé et messieurs les marguilliers ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission. 41—4

Harnais, Sleighs. 50 harnais et sleighs de toutes sortes, à vendre vendredi, samedi et lundi, 21, 22 et 24 du courant, chez LATIMER & CO., 144 rue McGill. 19,21

DIVERS

DIVERS — Un boulanger demande à hiverner un cheval pour la pension. Ecrire D., 403 "La Presse". 41—1

POUR VOUS, MESDAMES — Madame Leclaire, 195 rue Cadieux, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle se rendra au domicile des dames qui voudront se faire coiffer pour bals, soirées, réceptions, etc. Elle se tiendra dans la matinée de Noël et du Jour de l'An à la disposition des dames qui désireront se faire coiffer pour les réceptions de ces jours de fêtes. Prix de la coiffure, 50 cents. 41—2

PROFESSIONNEL

Dr. EDOUARD PLAMONDON
Ex-Chef de Clinique du Dr ABADIE, Paris.
Affections des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
Diphtérie, traitement par Intubation.
139 rue St Denis, Montréal.
264—n

Dr J. G. A. GENDREAU,
Chirurgien-Dentiste.
22 RUE SAINT-LAURENT
Tél. Bell Main 2818.
Heures de bureau: De 9 a.m. à 6 p.m. 219—n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal. Et Atlantic Bldg., Washington, D.C.

$$$

QUESTION D'ECONOMIE

Le comité des finances retranche $10,000 sur ses propres crédits — Il veut donner l'exemple aux autres comités

Une réduction de $5,000 sur les salaires — Un cadeau de Santa Claus au comité des finances

La commission des finances, à son assemblée d'hier soir, s'est efforcée de donner l'exemple de l'économie, en réduisant ses crédits de $10,000. Cette épargne se répartit comme suit : $5,000 sur les salaires ; $3,500 sur le contrat d'impression, et $1,000 sur les dépenses du département en loi. Toute la soirée a été consacrée à discuter sur le sort des employés. Le premier qui est passé à l'étamine est M. Louis Turpin, messager du bureau des avocats de la cité, dont le salaire est de $500 par année. On a décidé de le remplacer par un garçon à qui on allouera $25 par mois. On tâchera de donner un autre emploi à M. Turpin.

M. Archambault, avocat de la ville, a expliqué qu'il a grand besoin d'un sténographe dans son bureau. M. Turpin prend actuellement des leçons de sténographie, et il sera bientôt en état de rendre de grands services en qualité de sténographe et copiste. M. Archambault recommande donc qu'on lui laisse son emploi.

Il est probable que cette demande de M. Archambault sera accordée.

Au cours d'une discussion qui s'élève sur le compte des employés du bureau de perception, l'échevin Faucher fait remarquer qu'un seul examen des livres par année ne lui semble pas suffisant. Il demande à M. Dufresne, le contrôleur, s'il a un nombre satisfaisant d'employés pour faire vérifier les livres en aucun temps ; on pourrait, de cette manière empêcher des défalcations comme celles qui ont été découvertes récemment.

M. Dufresne explique combien le travail de l'auditeur et de ses assistants est long et difficile. Il lui faudrait probablement une couple d'employés de plus pour organiser un système d'audition continue. Il reçoit instruction de prendre les mesures nécessaires pour faire cette audition de tous les jours à partir du premier de janvier prochain.

Il est probable qu'il faudra un ou deux employés de plus.,

Huit employés du bureau du trésor sont réengagés temporairement, jusqu'au 1er de mai. A cette date, M. Robb devra en désigner deux, qui seront congédiés parce qu'on peut se dispenser de leurs services.

On laisse au conseil le soin de décider les changements à faire au bureau des estimateurs.

Un des caissiers est réengagé jusqu'au 1er de mai ; un autre verra son salaire sensiblement réduit.

La perception de la taxe de l'eau requiert une douzaine d'hommes et l'échevin Sadler s'est opposé à ce qu'on leur accorde un percentage sur ce qu'ils collectent. Leur salaire a été voté comme de coutume et quant à cette question de percentage, elle est actuellement sous la considération d'un sous-comité spécial.

Le comité, qui est loin d'être populaire, de ce temps-ci, a reçu l'aimable lettre suivante, qui lui a fait beaucoup de plaisir :

"A la commission des finances de la ville de Montréal.

"Messieurs,

"Les citoyens qui n'aiment pas entendre dire que la ville de Montréal est en faillite vous envoient un obole de 25c pour vous aider à équilibrer le budget et à maintenir les salaires à un taux qui permettra à vos employés de ne pas littéralement crever de faim.

"Dans l'espérance que tous les contribuables de la ville suivront notre exemple.

"Nous sommes,

"DEUX CITOYENS.

"Montréal, 18 décembre 1900."

Une pièce blanche de 25 cts était dans l'enveloppe. Voilà au moins des gens qui comprennent qu'il faut s'entr'aider quand on est dans la misère.

AFFAIRES DE CHINE

Entrevue intéressantes entre M. Choate, ambassadeur américain à Londres, et lord Lansdowne

L'Allemagne endosse les vues de l'Angleterre

Pékin, 19—Le comte de Waldersee a assigné les différents districts des environs de Pékin aux alliés, afin qu'ils y exercent leur surveillance. Il ne croit pas à un mouvement effectif de la part des Chinois cet hiver.

Londres, 19 — M. Choate, ambassadeur des Etats-Unis, a eu une longue conférence avec le marquis de Lansdowne, secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, à propos de la situation en Chine ; et plus tard, M. Henry White, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, a fait une visite au Foreign Office. On garde le plus profond secret sur le résultat de ses consultations. Ce qu'on a pu apprendre de sources anglaises et américaines varie considérablement ; les premières expriment la contrariété et l'anxiété, les dernières soutiennent qu'il ne se développe rien de sérieux. Un représentant de la Presse Associée a pu, cependant, obtenir quelques renseignements sur la confusion extraordinaire qui a surgi récemment dans les négociations de Chine et quelques explications des télégrammes contradictoires qui sont venus de Pékin et de diverses capitales de l'Europe.

Il appert qu'il y a plus d'une semaine, les puissances se sont entendues pour éliminer le mot "Irréparable" de la note conjointe ; des objections ont été soulevées et la Grande-Bretagne, pour l'amour de l'harmonie, quoique très à contre-coeur, a consenti à réinsérer la clause "Irrévocable". En cela, on pense qu'elle a été supportée par les Etats-Unis.

Une fois encore, la note conjointe semblait sur le point d'être signée lorsqu'un malentendu a surgi à Pékin. Cela a embrouillé les gouvernements et a été le sujet de la dépêche du secrétaire Hay que M. Choate a transmise au marquis de Lansdowne aujourd'hui. Comme résultat de l'entrevue, M. Choate a envoyé un long câblegramme au secrétaire Hay dans lequel il attribue le dernier malentendu à une erreur dans la transmission des instructions, erreur qui a probablement été faite par la compagnie du câble et qui a été la cause que M. Conger et sir Ernest Satow, ministre anglais à Pékin, ont différé d'opinion, quoique leurs gouvernements soient en parfait accord.

L'ambassade des Etats-Unis tout en n'affirmant rien, espère que la conférence d'aujourd'hui va régler la difficulté et amener la signature de la note conjointe à Pékin sous peu de jours.

D'un autre côté, le Foreign Office n'est pas si optimiste. Les fonctionnaires prétendent qu'ils ne savent pas si les conditions doivent être irrévocables ou non. Les indications sont qu'elles doivent être irrévocables. Les fonctionnaires anglais admettent qu'ils ont cédé sous protêt et sous la réserve précise que, quoique les demandes soient irrévocables, cela ne doit en aucune façon nécessiter d'en forcer l'exécution avec des troupes européennes. A cette dernière mesure, la Grande-Bretagne ne peut consentir et ne consentira pas.

Conséquemment, le consentement à la clause "Irrévocable" va être quelque chose comme une farce de la part de la Grande-Bretagne et cet aspect du cas devient plus intéressant lorsqu'on le rapproche de la déclaration, faite avec autorité ici, que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont dans la même galère sur la question de la note conjointe.

Washington, 19 — De longues instructions ont été envoyées hier à M. Conger, ministre des Etats-Unis en Chine, lui traçant en détails sa ligne de conduite. M. Conger a déjà été autorisé à signer la convention, et l'on prétend que ces nouvelles instructions débaieront le terrain de tous les obstacles, si bien qu'il est probable que tous les ministres pourront signer immédiatement. Ceci s'applique même au ministre anglais, Sir Edward Satow, qui a été le dernier à se mettre en mouvement.

Londres, 19 — La Grande-Bretagne a donné des instructions à Sir Ernest Satow, dit le correspondant de Pékin au "Daily Mail", dimanche, afin qu'il insiste pour faire conserver le mot "irrévocable" dans la note conjointe, et inclure dans le préambule cette déclaration: jusqu'à ce que le gouvernement chinois remplisse les conditions des puissances, Pékin et le Chi-Li ne seront pas évacués par les troupes alliées.

"On dit que l'Allemagne approuve chaudement la proposition anglaise ; nous croyons pouvoir y ajouter que les puissances accepteront peut-être la proposition qui est reçue ici avec plaisir."

Rome, 19 — Une dépêche de Pékin, datée d'aujourd'hui, dit que les ministres à Pékin s'assembleront, demain, et qu'ils en viendront à une entente sur le texte de la note conjointe à la Chine.

Londres, 19 — Une dépêche de Pékin dit :

"La situation ne s'est pas améliorée. Les alliés ont négligé de fermer les arsenaux et les fabriques de HanKow et de Shanghaï, et ils n'ont pu empêcher l'envoi de svivres et des munitions aux Chinois. Tang Fuh Siang a donc toutes les chances de rallier et d'équiper une armée. Il s'est imposé comme dictateur; il terrorise l'impératrice et dirige tous les mouvements des troupes. Il serait nécessaire de donner une plus grande extension aux opérations militaires."

M. CHOATES

Serait sur le point d'abandonner le poste d'ambassadeur américain à Londres

New-York, 19.—On prétend que pour des raisons absolument personnelles, M. Joseph H. Choates abandonnerait prochainement son poste d'ambassadeur en Angleterre.

ESSAYEZ-LES

C'est-à-dire que, si vous faites usage des thés de Chine et du Japon aux couleurs artificielles et faits avec malpropreté, nous vous conseillons d'essayer les thés non falsifiés du Ceylan et de l'Inde faits à la machine. Nous sommes certains que vous aimerez l'arôme délicat de ces thés. Vous pouvez vous en procurer, soit verts ou noirs, chez votre épicier. Les thés Blue Ribbon, Salada et Monsoon sont tous des marques des thés Ceylan et de l'Inde et ils sont d'un arôme délicieux, sans compter qu'ils sont beaucoup plus économiques que ceux du Japon ou de Chine.

CERCLE ST HENRI DE L'ALLIANCE NATIONALE

Les élections des officiers du Cercle St Henri de l'Alliance Nationale ont eu lieu à l'assemblée du 13 décembre courant. Les membres, en assistant en grand nombre, ont prouvé l'intérêt qu'ils portent aux affaires du Cercle. L'ordre du jour étant appelé, Monsieur L. J. D. Papineau, secrétaire général, prend le fauteuil, puis l'on procède aux élections avec le résultat suivant :

Président, Sévérin Létourneau.
Vice-président, Aph. Beaudoin.
Secrétaire-archiviste, J. E. Perras, réélu.
Secrétaire-financier, P. G. Poirier, réélu.
Trésorier, J. P. Trépanier, réélu.
Médecin, J. O. A. Archambault, réélu.
Commissaire, Aph. Labelle, réélu.
Introducteur, Frs. Lalonde.
Auditeurs : H. Beauregard et T. Loiselle.
Substitut du Président Général, L. Lemieux.

L'installation des officiers ainsi que la réception des rapports ont été ajournées à l'assemblée du 27 courant, ainsi que plusieurs projets importants concernant l'administration. Les officiers comptent que les membres se feront un devoir de venir donner leur opinion.

Le Cercle St Henri, fondé en juillet 1893, compte actuellement 146 membres en règle, et un fonds de réserve de $2,100.00, dans sa caisse des malades ; ses réunions ont lieu les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, à 8 heures p. m. précises, au No 3963 rue Notre-Dame.

PIANOS

Si vous voulez un piano artistique et durable, achetez le piano "Emerson," ce n'est pas le plus cher, mais le meilleur.

J. E. VILLENEUVE,
2239, rue Ste Catherine.

SAVON CUTICURA

Humeurs à la figure

Boutons de toute espèce, éruptions simples, mains rouges, rugueuses, chute des cheveux et taches des bébés, sont empêchés par le SAVON CUTICURA, préservatif sûr contre l'inflammation et le resserrement des pores.

En vente par tout l'univers. POTTER DRUG and CHEM. CORP., props., Boston, U.S. Comment "Prévenir les humeurs de la figure," gratuitement. 8

GRATIS

Nous donnons cette splendide bague ornée d'opales dans une belle boîte doublée en peluche aux personnes qui voudront nous envoyer une douzaine de beaux paquets de délicieux parfum en Rose, Violette et Héliotrope à 10 cts. chacun. Cette bague est faite du merveilleux métal, Gold Alloy, qui ressemble à l'or pur et qui ne change jamais. Elle est ornée de 3 splendides opales qui flamboient avec toutes les exquis couleurs du kaléidoscope. Ecrivez et nous enverrons le parfum. Vendez le, renvoyez l'argent et nous enverrons votre bague et la boîte franco par la poste.
THE ROSE PERFUME CO., Boîte 372 Toronto

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Intéressante discussion sur l'arbitrage coercitif entre Gompers et Lusk

GREVE SYMPATHIQUE DE MINEURS

Primes offertes à ceux qui consentiront le plus de label

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

Le mouvement ouvrier au Canada n'a jamais menîré autant de vigueur

LES MACHINES AGRICOLES

La question sociale fait de rapides progrès en Allemagne

Nouveaux instruments de travail

La deuxième et la troisième séance de la conférence sur l'arbitrage et la conciliation qui se tient en ce moment à Chicago ont été signalées, hier, par un débat qui en perpétuera la mémoire, entre Samuel Gompers, président de la Fédération Amricaine du Travail et Hugh H. Lusk, ex-membre du parlement de la Nouvelle-Zélande. Ce dernier manifesta d'abord son mécontentement au sujet de certaines idées exprimées à la séance précédente par S. Gompers dans son adresse, notamment pour avoir dit qu'il désirait voir les organisations ouvrières conserver leur droit de grève et le privilège de l'exercer lorsque la chose leur conviendra, puis M. Lusk ajouta : "M. Gompers veut la conciliation et il a dit que jamais on ne pourra avoir la conciliation à moins que l'on ne soit prêt à se couper réciproquement la gorge. Nous ne sommes pas si désireux que cela de nous égorger dans le pays d'où je viens."

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Gompers est revenu à la charge en affirmant de nouveau ses opinions auxquelles M. Lusk fit une deuxième réplique en s'adressant cette fois directement au président des ouvriers. "Vous vous coupez les bras dans votre pays", dit M. Gompers de son siège, en interrompant son adversaire.

"Si vous êtes bons, l'on ne pratiquera pas sur vous l'amputation, répliqua le New-Zélandais, mais nous vous égargrons la tête."

Après une série de questions et de réponses entre les deux hommes, M. Gampers quitta la salle en disant : "Je ne renoncerai jamais à mon droit de grève."

A la session du soir, le comité sur les résolutions soumit son rapport, dans lequel il est dit que la question de l'arbitrage coercitif, en dehors de toutes les autres objections, n'est pas actuellement une question pratique. Puis, le raport conclut en recomandant la nomination d'un comité composé de six employeurs et de six employés avec mission de rechercher au cours de l'année un moyen d'établir un système efficace de conciliation. Le rapport a été adopté.

* * *

Grève sympathique dans les charbonnages de Shamakin, Pen. Douze cents mineurs, des mines de Natal, exploitées par la compagnie houillère Shamakin, ont abandonné le travail, lundi, parce que quinze forgerons et charpentiers n'ont pas reçu l'augmentation de salaire de 10 par cent promis par le règlement qui a mis fin à la grande grève de cet automne.

* * *

Une excellente idée que nous signalons aux ouvriers-boulangers syndiqués de Montréal. :

L'Union des ouvriers boulangers de Winipeg, s'étant apperçue que plusieurs maîtres-boulangers, dans le but de déshabituer leurs clients de demander le pain de l'Union, s'exemptaient autant que possible d'y apposer le label, a résolu d'organiser un concours pour les familles achetant le pain de l'Union. Des prix importants seront accordés aux trois familles qui auront ramassé le plus grand nombre de labels dans un temps donné.

* * *

L'Union Typographique de Milville, N. J., a entrepris un mouvement pour que le label soit imprimé sur tous les travaux d'impression de la municipalité.

* * *

Les ouvriers tailleurs de Péoria, Ill., ont obtenu des tribunaux civils un jugement condamnant un nommé C. T. Stein à cent dollars de dommages-intérêts et les frais, pour s'être servi, sans y être autorisé, du label de cette organisation.

* * *

Il y a deux ans, la Fraternité des charpentiers-menuisiers n'avait encore pu faire adopter la journée de huit heures, que dans 105 villes des Etats-Unis et du Canada. Aujourd'hui les charpentiers-menuisiers comptent 186 villes où ils ne travaillent que huit heures.

* * *

L'Union internationale des ouvriers travaillant dans l'industrie du pétrole, fondée il y a à peine dix-huit mois, compte déjà 1800 adhérents. Elle vient justement de tenir sa deuxième convention annuelle.

* * *

A. Burnsley, Angleterre, douze cents ouvriers des mines de charbon, refusaient récemment de travailler avec des ouvriers non syndiqués et, gagnaient leur point après quatre jours de grève.

* * *

Quatre classes d'ouvriers des manufactures de Melbourne, ont vu les heures de travail réduites à quarante-huit par semaine, de soixante qu'elles étaient, grâce à l'influence de la solidarité qui animait les intéressés.

Le mouvement ouvrier au Canada n'a jamais été aussi actif que maintenant. Les oganisations ouvrières augmentent rapidement en nombre et en adhérents. C'est par leur entremise que l'esprit d'indépendance se répand parmi les ouvriers. Bientôt, ils auront cessé d'être les esclaves volontaires des vieux partis politiques et unis par leurs organisations, ils marcheront à la conquête des pouvoirs publics qui seuls pourront leur rendre toute la valeur de ce qu'ils produisent.

Ils feront cesser la concurrence stupide qui maintien le monde dans un constant état d'anarchie, et tueront les "trusts" et les monopoles qui ne désirent faire disparaître la concurrence que pour permettre à un petit nombre de personnes de s'emparer des richesse créées par tous, au lieu de la faire cesser pour le bénéfice de la masse, ainsi que le désirent les travailleurs.

* * *

Si les cultivateurs de l'ancien temps, qui n'étaient outillés que de charrues de bois, de rateaux et de vents à main, pouvaient produire suffisamment pour nourrir et vêtir leur famille, comment se fait-il que les cultivateurs d'aujourd'hui, avec tous les instruments de travail perfectionnés mis à leur disposition, ne peuvent plus se suffire ?

Si les cordonniers d'autrefois, qui n'avaient pour tout outil qu'une alène, un poil d'animal en guise d'aiguille et un simple marteau, pouvaient faire suffisamment de chaussures pour les échanger contre une quantité de produits suffisants pour les besoins de leur famille, comment se fait-il que les cordonniers de nos jours ne sont plus capables de vivre avec le produit de leur travail, en dépit des instruments merveilleux qu'on a placé entre leurs mains pour produire vite ?

Si les typographes qui nous ont précédés, avec leur simple compositeur et leur seule presse à bras, pouvaient gagner leur vie honorablement, comment se fait-il que maintenant qu'ils ont leurs machines à composer et leurs presses à grande vitesse ont-ils peine à gagner la subsistance de leur famille ?

Avec les nouvelles méthodes de faire la tapisserie, un homme peut produire autant de travail, dans un temps donné, que ne pouvaient en exécuter cent hommes, il y a à peine quelques années.

Aujourd'hui un homme peut tisser plus d'étoffes, avec une seule machine que ne pouvait en tisser il y a cinquante ans tout un village.

Voilà autant de faits qui mérite la plus sérieuse attention de la part de ceux qui se livre aux études sociales, et surtout de ceux qui souffrent. Il doit certainement y avoir un remède à cet état de choses alarmant et ce remède ne peut être trouvé et appliqué que par les intéressés.

* * *

Les unions ouvrières en Alemagne font de rapides progrès depuis quelques années. A la fin de l'année dernière elles comptaient 864,350 adhérents.

* * *

Herr Brinkman, le nouveau bourgmestre-adjoint de Berlin, en Allemagne, s'est proclamé vigoureusement au cours d'un discours prononcé à l'inauguration du conseil municipal en faveur de la nationalisation de tous les moyens de transport, de meilleures habitations pour les pauvres et de plusieurs autres réformes sociales.

Ce qu'on entend dire le plus souvent dans un bureau de médecin

"Docteur, je ne sais pas ce que j'ai depuis quelques temps mais je suis d'une faiblesse décourageante. Je n'ai pas d'appétit et le peu que je mange me fatigue l'estomac. La nuit je dors mal, mon sommeil est agité et je transpire beaucoup, puis le matin je me lève brisée et bien souvent de mauvaise humeur. Je n'ai pas le goût de rien faire, tout me fatigue, tout m'ennuie et regardez-moi donc si je suis pâle, j'ai l'air d'une morte." Alors le médecin après avoir fait tirer la langue à sa patiente, lui prend le pouls, fait quelques questions puis se retourne vers son pupitre et écrit : R. Vin St Michel à prendre par dose de un verre à vin avant chaque repas. Il signe cette prescription et la remet à la malade en lui disant : "Soyez sans inquiétudes, madame, vous souffrez de faiblesse avec un peu de Chloro-Anémie mais je vous prescris le plus puissant tonique qui vous rendra la force et la santé d'ici à une quinzaine, et vous allez voir si vous allez manger après ce temps-ci car c'est aussi un excellent apéritif qui facilite la digestion. C'est un dollar Madame. Merci Madame... et votre petite famille est toujours bien ? Tant mieux, au revoir, Madame...

L'ASSOCIATION DES DEBITANTS DE LIQUEURS

De St Henri proteste contre une fausse nouvelle

La nouvelle publiée dans les colonnes de la "Presse", lundi dernier, annonçant que la Ligue des Citoyens de St Henri recevrait l'appui dans les élections municipales de l'Association des Débitants de Liqueurs est complètement dénuée de fondement. Ce matin, deux membres de cette association sont venus protester à nos bureaux contre cette insinuation répandue parmi les contribuables, sans doute, par quelques adversaires des échevins actuels qui peuvent compter sur la neutralité des membres de l'Association.

A PROPOS DE LA VICTORIA-MONTREAL

Quelqu'un nous écrit pour nous dire que la compagnie d'assurance Saint-Laurent a cessé ses opérations ; non pas qu'elle y fût obligée, mais bien parce que c'était la volonté de ses directeurs, et de plus qu'elle était composée d'hommes compétents et d'expérience, et que son cas de faillite n'a rien d'analogue avec celui de la "Victoria-Montréal."

E. W. Grove

Cette signature est sur chaque botte des Vraies Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un Jour. 19v—n w

Gilet de Fumoir

Fait de drap "Golf" souple et reversible, avec poches et poignets garnis et collet fait du revers de l'étoffe. Barils et attaches de soie, bordure en satin, d'un ½ pouce avec couture tuyautée de satin.

Prix : $10.00

Aux Dames Seulement

—Que vais-je lui donner comme cadeau ?

Bien, si c'est pour votre fiancé, mari ou frère, un beau Gilet de fumoir, fait par tailleur, serait beaucoup apprécié tout en étant un souvenir approprié de la saison des fêtes.

Nous vous invitons à venir de bonne heure, et si nous n'avons pas la grandeur et dessin en magasin, nous vous en ferons un sur commande, choisi dans une infinité de patrons.

Habillement et Pardessus $10.00 à $20.00.

Pantalons, $3.00 à $6.00.

GARDE-ROBE FIT-REFORM, 2344 Ste Catherine
En face de chez Murphy.
Le seul Magasin en Ville. k

Véritable Economie

La différence de cout entre une bonne et une mauvaise poudre à pate, en tenant compte de la quantité dépensée par une famille, ne s'elèverait pas à une piastre par année. La poudre de qualité inferieure couterait plusieurs fois ce montant en compte de medecins. - - - - - - - - -

La Poudre à Pâte Royale coûte peut-être un peu plus cher par boîte, mais elle donne la certitude d'avoir une nourriture parfaite et hygiénique. En fin de compte, elle est plus économique, parce qu'elle permet de faire lever une plus grande quantité de pâte et ne gâte jamais la nourriture.

En se servant toujours de la Poudre à Pâte Royale pour faire des biscuits et des gâteaux, on conserve la santé et on épargne de l'argent.

Si vous appréciez votre santé, vous ne devez pas vous servir de poudre à pâte de qualité inférieure et contenant de l'alun. Elles ont des tendances à gâter la nourriture et elles mettent la vie en danger. Tous les médecins vous diront que l'alun empoisonne la nourriture qui en contient.

ROYAL BAKING POWDER CO., 100 WILLIAM ST., NEW-YORK. y

NOUVELLES DE JOLIETTE

Echos de l'excursion du 2 décembre—Séance du conseil—Elections municipales

Joliette, 18 — La journée du deux décembre dernier fera époque dans les annales de la ville de Joliette. Le train du Grand Nord amenait dans nos murs plus de deux cents personnes venues des environs de Québec et de Hawkesbury, les deux extrémités de la ligne et des différents centres qui s'élèvent entre ces deux points principaux. Cette excursion organisée pour faire connaître notre ville aux étrangers et leur montrer tous les avantages que leur offre la Compagnie du Grand Nord pour les rapprocher de Joliette où ils trouveront un débouché considérable pour leurs produits, a été couronnée d'un brillant succès. Pour la circonstance, tous les citoyens de Joliette, bien que pris à l'improviste, avaient tenu à honneur de préparer une belle réception à nos distingués visiteurs, et notre coquette petite ville avait pris un air de fête qui a créé une bonne impression. Le convoi qui amenait les excursionnistes est entré en gare quelques minutes après-midi ; le comité de réception les attendait et les a conduits à la salle du marché, où M. le maire Renaud leur a souhaité une cordiale bienvenue. Un superbe bouquet a ensuite été offert aux visiteurs dans les salles de l'hôtel Royal et c'est dire que tout a été sans reproche. Plusieurs citoyens de la ville ont pris part à ce joyeux banquet, où l'on a bu avec entrain plusieurs santés. On a applaudi tour à tour les paroles éloquentes et bien appropriées de MM. J. A. Renaud, maire de la ville de Joliette ; J. M. Tellier, M. P. P. ; Lafontaine, maire de Saint-Barthélemy ; A. Lesage, maire de Saint-Léon ; A. Denis, maire de Saint-Norbert ; E. Pauzé, maire de Sainte-Sophie ; M. Bennett, maire de New Glasgow ; J. Laporte, maire de Saint-Liguori ; M. Lavallée, maire de Sainte-Elizabeth ; J. O. B. Lafrenière, représentant le maire de Saint-Cuthbert ; F. E. Rouleau, N. P., de Saint-Barthelemy ; J. H. DuSault, gérant de la Banque Nationale, et Georges Desroches, de Joliette. La fanfare de Joliette, qui fait chaque jour des progrès étonnants, a mêlé aux voix éloquentes des orateurs la note agréable et joyeuse des plus beaux morceaux de son répertoire.

—Les membres du conseil de comté de Joliette ont tenu, mercredi, leur dernière séance de l'année. La séance était présidée par M. le préfet Hilaire Neveu, maire de Saint-Ambroise de Kildare. Les maires des autres paroisses du comté, savoir : MM. L. Basinet, maire de la paroisse de Saint-Charles-Borromée ; E. Rondeau, maire de Saint-Félix de Valois; Maxime Guibault, maire de Saint-Paul ; Dr J. L. A. Massé, maire de Saint-Thomas ; Dr L. A. Olivier, maire de Saint-Alphonse ; Olympe Goyet, maire de Ste Béatrix ; Eugène Lavallée, maire de Ste Elizabeth ; Maxime Marcile, maire de Saint-Jean de Matha ; Joseph Coutu, maire de Saint-Cléophas ; Hermas Basinet, maire de Sainte-Emmélie, de l'Energie ; Euclide Dalphond, maire de Saint-Côme et Onésime Perreault, maire de Ste Mélanie, étaient également à leur poste. Comme toujours, M. Cabana agissait comme secrétaire-trésorier. Les procédés de la dernière séance ont été lus et adoptés puis après l'expédition de quelques affaires de routine, comme l'ordre ne contenait rien de bien important, la séance a été levée. Lorsque le conseil se rassemblera de nouveau, les élections municipales auront eu lieu dans les différentes paroisses et il peut arriver que la composition actuelle du conseil de comté soit un peu changée. Cependant, ceux qui siègent actuellement au Conseil de Comté sont des hommes capables qui représentent dignement leurs paroisses respectives et qui paraissent jouir de l'estime générale. Il est donc à présumer que les changements seront peu nombreux. Toutefois il est à peu près certain qu'une des figures les plus anciennes et les plus respectées de notre conseil de comté va disparaître. M. le préfet, Hilaire Neveu, maire de Saint-Ambroise, annonçait lui-même, mercredi dernier, sa détermination bien arrêtée de prendre sa retraite. Il faut avouer qu'il a bien mérité un peu de repos, car voilà une vingtaine d'années qu'il préside les séances du conseil de comté avec un tact et une impartialité qui lui ont acquis l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont vu remplir ses importantes fonctions. Ses nombreux amis veulent tout de même tenter un dernier effort pour l'amener à considérer de nouveau sa détermination et le décider à accepter pour un autre terme la charge honorable à laquelle il a fait honneur pendant un si grand nombre d'années.

Pearline is a soapy powder — contains all the soap necessary and some -thing else. Millions use Pearline with satisfaction — Hundreds have imitated Pearline to their own and to the Peoples' disgust. 6t9

Nous Recevons Chaque Jour par Chemin de Fer, du

CHARBON

DIRECTEMENT DES MINES

Prompte Livraison. Prix les Plus Bas.

The Hartt & Adair Coal Co.,

222 RUE ST JACQUES. 30—7—X

GRATIS ! 51 MONTRES D'OR.

L	T	A	A	E
O	L	M	O	T
D	O	N	A	N
R	W	O	T	N

Achetez-vous vos cigares dans le gros ? Ils ne sont pas seulement meilleur marché mais aussi plus frais et de meilleure qualité. Nous devrions avoir deux fois autant de clients et nous sommes déterminés de les obtenir. A cette fin nous offrons tout à fait gratuitement 51 Montres D'or qui seront distribuées selon les conditions suivantes. Vous êtes requis d'arranger les 20 lettres qui sont mêlées dans le bloc de manière à former les noms de 3 villes canadiennes. La première personne qui nous enverra la correcte solution recevra une magnifique montre Waltham Gold filled garantie durer 20 ans, grandeur convenable pour dame ou Monsieur, découverte ou avec boîtier de chasse si on le desire. Les 25 autres personnes qui enverront les réponses correctes recevront chacune une montre plaquée en Or avec boîtier de chasse, grandeur convenable pour dame ou Monsieur, ainsi que désiré, et si le nombre des réponses excède 25, nous donnerons en outre, 25 montres, plaquées en or, découvertes aux dernières 25 autres personnes qui enverront les correctes réponses. Ce concours se fermera le dernier jour de février, 1901, et toutes les lettres doivent nous parvenir pas plus tard que cette date. 2. Avec votre réponse vous devez inclure $1.00 pour une boîte échantillon, contenant 25 de nos cigares choisis, que nous vous enverrons par Express, tous frais payés d'avance. 3. L'argent doit être envoyé par Note Postale, Lettre Enregistrée ou Express. 4. Toutes les réponses doivent être envoyées par le Bureau de Poste afin que tout soit conduit avec la plus grande honnêteté. 5. Les réponses seront numérotées dans l'ordre que nous les recevrons et les montres seront envoyées aux gagnants le dernier jour de février, 1901. Ecrivez-nous dès aujourd'hui car ceci est une offre spéciale. CIE. TORONTO PREMIUM, Boîte 1409 Toronto.

AU CERCLE VILLE-MARIE

Brillante clôture des séances de l'année 1900, sous la présidence de M. Rodolphe Girard

Intéressante conférence de M. Camille Paquette, N. P.—Discours du Président d'honneur, M. J. A. Descarries, C. R.

C'est devant un auditoire nombreux et d'élite que le Cercle Ville-Marie a clos, hier soir, la série de ses séances musicales et littéraires, pour l'année 1900.

Au déclin du siècle, cette institution est plus florissante qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Elle recrute ses membres dans l'élite de la jeunesse, elle cimente leur union en les conviant à des concours fraternels où les amusements les plus purs leur sont prodigués. Le jeune homme ne peut que grandir dans une atmosphère aussi artistique. Aussi le Rév. M. Hébert, P. S. S., qui dirige avec zèle le Cercle Ville-Marie, a-t-il droit à la reconnaissance du public.

La séance d'hier soir a eu lieu sous la présidence d'honneur de M. J. A. Descarries, avocat, C.R., et maire de la ville de Lachine, et sous la présidence active de M. Rodolphe Girard, journaliste.

Ce dernier, dans une allocution toute parfumée de fleurs littéraires, a remercié ceux qui depuis l'ouverture de la saison ont honoré le cercle de leurs encouragements et de leur présence.

Le programme suivant a été exécuté :

1 — Allocution du président, Rodolphe Girard.

2 — Trio Haydn, "Allegro agitato", du trio fantastique de B. C. Faucommier.

3 — Chant, "Chanson du blé", I. Masse, Jos. Saucier.

4 — Conférence : "Le mineur devant la loi", C. Paquette, N. P.

5 — Rosario, "La Tarentelle", d'Adolphe Fischer.

6 — Chant, "Noël de Boellman", Jos. Saucier.

7 — Allocution du président d'honneur, M. Jos. A. Descarries, avocat, C.R.

8 — Trio Haydn, "Adagio", Gaverst ; "Scherzo", Panolka.

COMEDIE

"Un médecin manqué".

Personnages :

Oscar Morisseau. . . . . .Denis Lanctôt
Morisseau. . . . . .Th. Rhéaume
Briquet, domestique d'Oscar. . . . . .A. Thibodeau
Grelait, paysan. . . . . .Z. Monté
Narcisse, domestique de Morisseau. . . . . .A. Cousineau
Jolibois. . . . . .Jos. Roy

La plupart des artistes qui figurent au programme ont eu les honneurs du rappel.

La jeunesse étudiante des galeries était plus que bruyante, hier soir, son enthousiasme côtoyant parfois le délire.

M. Camille Paquette, notaire, a su rendre agréable un sujet apparemment aride : "Le mineur devant la loi".

En remerciant M. Girard des éloges que celui-ci venait de lui adresser, le conférencier put être bref, grâce à un bon mot. "Les discours," dit-il, "ne sont pas le propre du notaire ; il ne fait que des "actes," aussi j'aborde immédiatement mon sujet."

La conférence de M. Paquette mériterait d'être reproduite en entier, mais l'espace nous manque à cet effet, et nous n'en dirons qu'un mot.

Après avoir fait l'historique de la question légale, le conférencier parle successivement de la minorité, de la tutelle et de l'émancipation.

La loi vient au secours du mineur pour le protéger dans les obligations qu'il peut contracter.

Les mineurs ont le droit de contracter, mais seulement en autant qu'ils bénéficient de leurs contrats ; au contraire, s'ils en souffrent préjudice, ces contrats sont annulables en leur faveur.

Le mineur est sous la tutelle d'un tuteur, qui lui-même est sous la surveillance d'un subrogé-tuteur pour ce qui concerne les intérêts du pupille.

L'émancipation est tacite ou expresse. Ainsi le mariage d'un mineur, avec l'assentiment de l'autorité compétente, entraîne l'émancipation.

Un mineur commerçant est considéré émancipé pour toutes les transactions qu'il opère relativement à son commerce.

M. Jos. A. Descarries a prononcé d'une voix vibrante d'éloquence le discours suivant, qui résume l'oeuvre accomplie par le cercle Ville-Marie :

DISCOURS DE M. DESCARRIES

Monsieur le président, Messieurs les membres du Cercle Littéraire de Ville Marie,

Avant de nous séparer, je crois qu'il est de mon devoir de vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter, par l'entremise de votre distingué directeur, M. Hébert, à prendre la présidence d'honneur de la belle séance qui vient d'avoir lieu. Cette marque de distinction que vous m'avez accordée est un acte de bienveillance envers un avocat, qui a toujours eu, pour la jeunesse studieuse, la plus grande considération.

Aussi, vous en suis-je très reconnaissant, et veuillez croire que j'apprécie hautement l'honneur que vous m'avez fait.

Je voudrais, de plus, tant en mon nom qu'en celui du superbe auditoire qui vous a applaudis, vous exprimer l'admiration que vos études et vos travaux inspirent. Mesdames et messieurs, je suis persuadé que vous m'accorderez une procuration générale à cet effet.

Le but du Cercle Littéraire de Ville-Marie est de répandre et de développer, chez les jeunes gens, le goût de la littérature, des arts et des sciences.

Peut-on concevoir une oeuvre qui soit plus digne d'encouragement ? Réunir la jeunesse, l'arracher de temps en temps aux âpres luttes de la vie, aux dissensions politiques, l'introduire dans le temple serein des connaissances humaines et divines, pour là, unir dans un commun effort les talents pleins d'espérance, la science fécondée par l'enthousiasme, les ardeurs d'une noble ambition de tout connaître et de tout apprendre dans les limites du bien, du vrai et du beau : voilà ce à quoi aspire l'Association littéraire de Ville-Marie.

Ah ! je comprends, mesdames et messieurs, le plaisir que vous éprouvez à venir encourager, par votre présence et vos applaudissements, les jeunes gens de ce cercle. Vous voyez en eux l'avenir de la patrie, des gages certains du triomphe des grands principes chrétiens, sans lesquels toute société finit par péricliter et se désorganiser. Je suis heureux de constater que la belle cité de Montréal n'est pas célèbre seulement par son commerce, son industrie, ses institutions financières, ses palais et ses monuments ; mais qu'elle renferme aussi une population qui a le goût des lettres, c'est-à-dire cet amour des choses de l'esprit, de l'âme et du coeur qui démontre son degré de civilisation et qui crée comme un patrimoine national qui fait son orgueil et sa renommée.

Depuis l'ouverture des séances d'automne, votre cercle, monsieur le président, a bien rempli son but. Vous avez eu cinq grandes séances, dans quatre desquelles des conférenciers se sont fait entendre sur des sujets de littérature, de polémique et de droit. Vous avez aussi interprété des oeuvres célèbres de grands poètes. Enfin des artistes ont enthousiasmé leurs auditeurs par la beauté de leur voix ou par les accords mélodieux de leurs instruments.

Ce soir, nous avons entendu monsieur le notaire Paquette dans "Le mineur devant la loi." Vos applaudissements lui ont déjà dit votre appréciation de son travail qui résume d'une façon claire et lucide, comme doit être un acte de notaire, la loi sur la minorité. Le mineur, à cause de ses incapacités et de son inexpérience, méritait bien toute l'attention du législateur. Vous avez compris, par la conférence de M. Paquette, que la loi de notre pays a entouré le mineur, dans sa personne et dans ses biens, de toutes les précautions possibles.

L'étude de la loi, mesdames et messieurs, est bien importante. Le droit naît de la nature même des choses, et par là, tire son origine de Dieu lui-même. Les instituteurs disent que "le droit est la connaissance des choses divines et humaines." Il comprend donc tout. En effet, le droit exerce son empire sur tous les peuples, tant dans leurs rapports internationaux que dans les relations des individus entre eux.

Rien ne se fait, sans que la loi n'ait son application. La vie publique, comme la vie privée, demande au droit ses lumières et ses connaissances. En étudiant le droit, un jeune homme se rend apte non seulement à remplir les fonctions de sa carrière, s'il appartient à la classe des hommes de loi, mais encore, il se prépare, avec avantage, à servir son pays sur la grande scène de la vie publique.

Au Parlement, il n'est sans doute pas nécessaire d'être avocat ou notaire, mais il faut, de toute nécessité, pour arriver à prendre une place importante dans les conseils de la nation, avoir une profonde connaissance du droit. Pour défendre nos libertés religieuses, civiles et nationales, il faut connaître les lois de notre pays, qui en sont les bases et les garanties. Pour protéger la famille, la propriété, faire fleurir la justice et respecter les droits de chacun, il faut connaître la loi, qui est la sauvegarde de l'ordre et de toute liberté.

Le droit bien compris allie la foi à la science, car le droit mène directement à Dieu, source de toute autorité, de toute justice et de toute liberté. Les différentes espèces de droit forment, réunies, comme un foyer lumineux dont l'éclat éclaire le chemin qui conduit à la Souveraine Justice.

Le droit triomphe des utopies, et s'appuyant sur l'expérience du passé, assure la tranquillité des sociétés.

C'est en étudiant le droit qu'un homme deviendra ferme dans ses principes, énergique dans ses convictions, stable dans ses décisions.

Je félicite donc M. Paquette de se livrer à cette étude, si belle et si féconde ; en agissant de la sorte, il s'honore et assure son avenir.

Mesdames et Messieurs,

Que vous dirais-je, maintenant, des messieurs qui se sont fait entendre dans l'art de la déclamation ou dans celui de la musique, vocale ou instrumentale ? Puis-je assez exprimer le plaisir qu'ils nous ont donné ? Ces jeunes amateurs du "Médecin manqué" ne feraient-ils pas des acteurs consommés dans l'art ? Leur manière de dire, leur prononciation correcte, leurs gestes naturels, tout révèle, chez eux, une étude approfondie de l'art de la parole. Et les chantres ? et les musiciens ?

Je ne les mentionnerai pas individuellement, cependant, tous le mériteraient, et en particulier, ce jeune artiste, Rosario, dont le talent étonne et provoque l'admiration. Mais permettez-moi de dire que chacun d'eux est un artiste que la grande scène publique pourrait envier ; que chacun veut arriver, dans son art, à la réalisation du beau, à cette beauté idéale, telle que son esprit l'a conçue, c'est-à-dire au type parfait de toute harmonie.

Ces artistes ont mis de l'habileté, du talent, de l'intelligence, de l'âme, dans l'expression des beautés musicales des oeuvres des maîtres qu'ils ont interprétées. Aussi, en les écoutant, avons-nous été comme transportés au-delà du terre-à-terre des choses d'ici-bas, sur ces hauteurs où l'intelligence, l'esprit et le coeur se trouvent comme débarrassés des passions vulgaires pour ne vivre que de leur existence immatérielle.

Mesdames et Messieurs, les membres du cercle littéraire de Ville-Marie, en se livrant aux études dont je viens de vous parler, accomplissent une oeuvre qui les honore et dont la gloire réjaillit sur la grande cité qu'ils habitent. En votre nom comme au mien, je les félicite de tout coeur, je les remercie de donner à la jeunesse l'exemple du travail, de l'étude, de la réflexion. En agissant de la sorte, ils se posent devant leurs concitoyens, qui sauront les distinguer dans leur profession respective, et leur donner l'occasion se présentant, des marques de confiance et de considération.

Mais à qui donc, Mesdames et Messieurs, le cercle Ville-Marie doit-il son existence et son maintien ? à qui donc doit-il cette bibliothèque superbe dans les rayons de laquelle, ses membres puisent la science et l'instruction ? à qui donc devons-nous nous-mêmes le plaisir d'assister dans cette magnifique salle aux séances du cercle ? Je n'ai pas à vous l'apprendre, mais il est bon de le dire, par reconnaissance : C'est à l'illustre maison de St Sulpice dont M. Hébert, le dévoué directeur et l'âme du cercle Ville-Marie, est l'un des membres distingués. Oui, c'est à St Sulpice de Montréal, les fondateurs de Ville-Marie ; c'est à ces prêtres savants, vénérables et dévoués qui donnent leur vie pour le triomphe de la religion, la gloire de Dieu et le bien de notre pays ; c'est à ces nobles ecclésiastiques qui ont fondé, à Rome, le Collège Canadien ; ici le Collège de Montréal, le Grand Séminaire de Théologie et le Petit Séminaire de Philosophie, qui ont puissamment contribué à la fondation de l'Université Laval à Montréal, et qui, en un mot, couvrent notre grande cité d'oeuvres de religion, d'éducation, de bienfaisance et de charité.

Je suis donc certain, Mesdames et Messieurs, d'accomplir vos désirs, en offrant à St Sulpice, dans cette occasion, l'hommage le plus sincère de notre admiration et de notre reconnaissance.

Monsieur le président Messieurs du cercle Ville-Marie, je termine. Mais me permettriez-vous de vous donner un tout petit conseil ? Non, c'est plutôt une prière que je vous adresserai : Continuez et entretenez toujours les études littéraires, scientifiques et artistiques que vous avez si bien faites jusqu'à maintenant. Si malgré vos occupations obligatoires ou professionnelles de chaque jour, vous savez sauver quelques heures pour retremper votre intelligence à la lecture et à l'étude des rois de la pensée et du savoir, le niveau de votre esprit s'élèvera, l'horizon de vos connaissances s'élargira : vous deviendrez des hommes dans la vraie acception de ce mot ; des hommes qui, non seulement inspireront la confiance et le respect, par l'élévation de leur esprit et la grandeur de leur savoir, mais qui feront aussi l'honneur et la gloire de la religion et de la patrie.

CONNAISSAIT SON AFFAIRE

Il avait d'autres connaissances que celles qui s'acquièrent dans les livres

Le docteur prudent, moderne et au courant des progrès de la science n'est plus, actuellement, astreint aux vieilles prescriptions qui lui disaient jadis comment traiter ses patients : lui défendant tel ou tel système et lui en prescrivant tel autre.

De nos jours, le médecin de renom est celui qui sait reconnaître la vertu de tous remèdes : ancien, nouveau, allopathie, homéopathie, peu importe le traitement pourvu qu'il obtienne ou amène les résultats désirés.

Dans un intéressant article **sur la Dyspepsie et l'indigestion**, le Dr Jennison dit : "Les neuf-dixièmes des gens qui viennent me consulter croient avoir tels ou tels maux ; mais règle générale, après un sérieux examen, je découvre que leur maladie provient de la mauvaise digestion. Ils ont peu ou beaucoup d'appétit. S'ils en ont peu, ils ne mangent pas suffisamment ; s'ils en ont beaucoup, ils mangent trop et le plus souvent, dans les deux cas la nourriture qu'ils prennent ne leur convient pas. Pourquoi ? Parce qu'ils ne la digèrent qu'à moitié ; de là sang pauvre, nerfs faibles, insomnies, douleurs dans les os, dans la poitrine, vapeurs, maux de coeur, etc. Ils me disent qu'ils sont en consomption, qu'ils ont une maladie de coeur, le rhumatisme, des prostrations nerveuses, enfin tous les maux, excepté le vrai mal.

En réalité, tout le mal provient de l'estomac, pas d'ailleurs. Il ne s'agit pas de traiter ces patients avec des mets digérés d'avance, comme on fait pour les bébés, ou avec des amères, des drogues patentées qui viennent on ne sait d'où. Aucun médecin honorable ne prescrira un remède s'il ne sait d'avance ce qu'il contient et les effets probables qui en résulteront... Alors que faire de ces gens-là ?

Pour tous ces patients je n'ai qu'une seule et unique prescription, je leur conseille d'aller à la pharmacie voisine et de s'acheter pour 50 cts une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Je m'en sers avec un succès remarquable dans tous les cas d'indigestion et de maux d'estomac, parce que je sais ce que les Tablettes de Stuart peuvent opérer. Elles contiennent l'essence végétale et tous les ingrédients requis pour un estomac faible qui a besoin de restaurer ses organes digestifs et d'acquérir la vigueur essentielle à la santé. Si j'étais dyspeptique moi-même c'est le seul remède que je prendrais.

Quand un patient vient me trouver, se plaignant de maux de tête, de douleurs d'estomac de maladie de coeur, de vapeurs, et de vomissements causés par la mauvaise digestion, je lui conseille invariablement, de prendre une ou deux Tablettes de Stuart après chaque repas et aussi souvent durant le jour qu'il peut en sentir le besoin, et je suis alors satisfait d'avoir donné à mon patient la meilleure prescription possible. Les Tablettes de Stuart sont grandes, agréables au goût, étant parfumées avec de l'essence de pepsin, ou de fruits odorants. Elles ne sont pas cathartiques et n'agissent pas sur aucun organe particulier comme les autres drogues, mais agissent seulement sur la nourriture que l'on prend. Elles sont naturelles, digestives, pures et simples.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie se vendent dans toutes les pharmacies, pour la modique somme de 50c. le paquet aux Etats-Unis, en Canada, et dans la Grande-Bretagne. w.

Meubles de Fantaisie

Notre assortiment de meubles est des plus considérables. Les prix sont les plus bas. Les visiteurs sont les bienvenus. Aucun trouble à faire voir nos marchandises.

Quelques-uns de nos prix :

Cabinets de Salon	$10.00 à $ 50.00
" " Musique	3.00 à 25.00
Etagères en Cuivre	25.00 à 60.00
Chaises dorées	4.00 à 25.00
Tables en Cuivre doré	4.00 à 30.00
Tables de Centre	2.00 à 25.00
Chaises de Fantaisie	2.00 à 30.00
Ameublements de Salon	15.00 à 250.00
" " Boudoir	10.00 à 75.00

Nous Continuerons à Payer

$200.00 EN OR

Chaque Semaine jusqu'au JOUR DE L'AN, comme suit :

$100.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	$500.
50.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	200.
25.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	100.
10.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	40.
5.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	20.
2.50 Au plus fort acheteur au-dessus de	10.
1.00 Au plus fort acheteur au-dessus de	4.

Payable le lundi suivant de chaque semaine

Les heureux Gagnants des Prix en Or pour la Semaine Finissant le 15 Décembre.

A. Dupéré	601 Dorchester
M. Bartholemew	20 Hanover
F. H. Radford	212 Mance
M. Anerback	1391 Ste Catherine
F. Deslouchamps	460 Amherst
Dame Guindon	306 Boulevard St Denis
A. Bourgeau	1486 rue Ste Catherine
W. Desbiens	137 Avenue Laval
B. J. Snell	42 Avenue Laurier
M. St Amour	284 Panet

F. LAPOINTE,

Fournisseur d'Ameublements Complets,

1447-1449 rue Ste Catherine,

COIN MONTCALM.

Ouvert tous les Soirs jusqu'à 10 heures. y

UN BEAU TEINT Gratis

Le Face Bleach, renommé dans le monde entier, de Mme A. Ruppert, ne coute presque rien.

Peu importe les taches que vous ayez sur la peau, le Face Bleach la rendra parfaite.

Madame A. Rupert dit :

"Mon Face Bleach n'est pas un nouveau remède non essayé, car les gens les plus distingués en font usage depuis des années, et pour enlever pour toujours les boutons, taches de rousseur, clous, clous à tête noire, eczéma, le teint basané, hâlé et jaunâtre, les rugosités ou rougeurs de la peau, et pour éclaircir et embellir le teint, il est sans égal.

IL NE FAIT ABSOLUMENT AUCUN TORT A LA PEAU LA PLUS DELICATE.

Après quelques applications, un merveilleux changement se fait sentir de la manière la plus apparente, car la peau revient à son état naturel, douce, claire et blanche, exempte de toute impureté et de taches de rousseur. Il ne peut pas faire défaut, car il agit de façon à chasser les impuretés de la peau, ne les recouvre pas, et est invisible pendant qu'on en fait usage. C'est la seule préparation parfaite qui guérisse d'une manière permanente.

Durant ce mois, j'offrirai à tout le monde une bouteille d'essai de mon Face Bleach renommé dans le monde entier, c'est-à-dire suffisamment pour démontrer qu'il possède toutes les qualités que je lui attribue, et tout lecteur de cette annonce peut m'envoyer 25 cents en timbres ou en argent, et je lui enverrai la bouteille d'essai, soigneusement empaquetée dans une enveloppe ordinaire, cachetée, tous frais payés.

Mon livre : "Comment être Belle" sera envoyé gratuitement, par la poste, à toutes celles qui en feront la demande par écrit."

MADAME A. RUPPERT,

6 East 14th St., New-York.

Le RESTAURATEUR DES CHEVEUX GRIS, de Madame Ruppert, ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle. On peut l'employer sur des cheveux de n'importe quelle nuance, et ce n'est pas une teinture, ne décolore pas la peau et ne l'égratigne pas. Parfaitement inoffensif et donne toujours satisfaction.

L'EPILATOIRE De Mme RUPPERT enlève les poils follets en cinq minutes, sans douleur ; n'altèrera pas la peau la plus délicate.

Le BAUME EGYPTIEN DE Mme RUPPERT pour adoucir et guérir la figure et les mains.

Le TONIQUE DE Mme RUPPERT pour la chevelure enlève positivement les pellicules, toutes les maladies du cuir chevelu, arrête la chute des cheveux et, en plusieurs cas, fait recouvrer la chevelure.

SAVON A L'HUILE D'AMANDE POUR LE TEINT, de Mme Ruppert, fait de pure huile d'amande et cire. Excellent pour le teint et garanti ne pas causer de crevasses à la peau la plus délicate.

Toutes les préparations ci-dessus pour la toilette sont toujours tenues en stock, et on peut se les procurer chez nos agents locaux.

JOHN MURPHY & CO.,

2343 rue Sainte-Catherine.

167—M—80 (Coin de la rue Metcal

TOUX GRAVES

Quelle soit la gravité de votre toux ou le temps qu'elle dure, vous désirez naturellement vous en débarrasser. C'est trop risqué d'attendre jusqu'à ce que vous ayez la consomption, car quelquefois il est impossible de guérir cette maladie, même avec le

PECTORAL CERISE D'AYER

Si vous toussez aujourd'hui, n'attendez pas jusqu'à demain, mais ayez une bouteille de notre Pectoral Cerise immédiatement et soyez soulagé.

Trois grandeurs : 25c, 50c et $1.00.

Si votre pharmacien ne peut pas vous en fournir, envoyez-nous $1.00 et nous vous en expédierons par l'express, une bouteille. Ne manquez pas de nous donner votre bureau d'express le plus rapproché.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

youw

Une Grande Victoire pour le VIN MORIN "CRESO-PHATES"

Témoignage spontané d'un Homme Sérieux

Monsieur H.H. Stevens, de la Maison Commerciale STEVENS, HEPNER & CO., de Port Elgin, une des plus importantes d'Ontario.

Guérison rapide et permanente d'une attaque sévère de Rhume, Toux, Fatigue et Malaise Général par le prompt emploi de cet incomparable remède.

Nous enrégistrons aujourd'hui, avec un vif plaisir, le témoignage vrai et spontané d'un homme distingué, avantageusement contenu dans le commerce : — M. H. H. Stevens, représentant de l'importante Maison Commerciale Stevens, Hepner & Co., de Port Elgin, Ontario. Monsieur Stevens était justement à Québec, dans les intérêts de la maison qu'il représente, lorsqu'il fut pris subitement d'un rhume sévère accompagné de symptômes des plus graves. Ce ne fut qu'au moyen du **VIN MORIN** "Créso-phates," à son usage immédiat et régulier, qu'il put à l'instant mettre le mal sous contrôle, étouffer la maladie au début.

Voyons son propre témoignage :

Québec, Hôtel Frontenac,

Au Dr ED. MORIN,
Basse-Ville.

Je me fais un véritable plaisir de certifier en faveur de votre magnifique remède, le VIN MORIN "Créso-phates." Pendant la journée d'hier, je fus pris subitement de rhume sévère avec toux, éprouvant à la fois une fatigue, un malaise général, que je ne pouvais expliquer. J'eus recours à L'INSTANT au VIN MORIN "Créso-phates."

Sous l'heureuse influence de cette incomparable préparation, je pus immédiatement contrôler le mal, en arrêter la marche rapide.

Je suis, à l'heure actuelle, parfaitement rétabli, pouvant vaquer à mes affaires.

q19-h20—x (Signé) H. H. STEVENS.

Nous sommes Fiers de nos

Cadeaux de Noel

Verrerie de goût pour convenir à tout le monde. Jolie porcelaine pour convenir à toutes les bourses. Voilà ce que nous avons à offrir aux personnes qui veulent faire des achats pour les fêtes. Inutile de dire qu'il n'y a aucun thé dans la ville qui puisse être comparé aux nôtres sous le rapport de la véritable valeur, et quant à nos Cafés, ce sont les meilleurs.

Thés 25c à 60c la lb.

Chez STROUD

2188 Notre-Dame,
91 St Laurent,
868 St Laurent,
1519 Ste Catherine,
2329 Ste Catherine,
71 Bleury.

CHEZ STROUD.

Cafés 25c à 40c la lb.

Surprises Pour les Fetes

En variété infinie. Depuis le soubassement jusqu'au 3eme plancher ce magasin est rempli d'articles qui surprendront les personnes qui ont des achats à faire pour les fêtes. Nous n'avons jamais eu un assortiment aussi complet d'articles pour les fêtes, que celui que nous avons actuellement.

PAYS DES FEES.

Santa Claus est dans sa grotte chaque jour et chaque soir. Amenez les enfants le voir ainsi que toutes les autres choses intéressantes que nous exposons. Adultes 10c, enfants 5c. Tout le monde reçoit une boite de bonbons de la meilleure qualité.

SALLE DE RAFRAICHISSEMENTS au 2me PLANCHER OUVERTE TARD CE SOIR.

Chez

OGILVY

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne.

The Canadian Heine Safety Boiler Co.

JAS. R. ANNETT, Gérant.
JOHN J. MAIN, Surint. et Trés.

ESPLANADE
(En face de la rue Sherbourne)
TORONTO.

Chaudières à Vapeur de Première Classe avec Tuyaux à Eau

Pour toutes sortes de pressions, de fils et de combustibles.

DEMANDEZ UN CATALOGUE DESCRIPTIF.

REFERENCES: The Toronto Electric Light Co., Limited ; The T. Eaton Co., Ltd ; The Massey-Harris Co., Ltd ; The Gutta Percha Rubber & Mfg Co. ; The W Publishing Co., Limited. (Tous de Toronto—où on peut voir fonctionner ces chaudières. I.M.54.

Guérison certaine

Ouvrières — Femmes mariées, Veuves, Filles et Fillettes, pâles, épuisées, fatiguées et découragées par l'excès d'un travail sédentaire trop assidu ou autre, prenez, à des intervalles assez fréquents, 2 ou 3 Pilules SANGUINES du Dr Jean. "Extrait du sang frais." Ce remède fournit la nourriture aux cellules des nerfs épuisés, enrichit le sang, renforce et règle le cœur, et donne de la vigueur à tout le système. **Soulagement immédiat. Guérison assurée. 50c la boite.** Toutes pharmacies. Envoyé partout franco par la malle, sur réception du prix.

Adressez : CIE MEDICALE DU DR JEAN, B. P. Boite 187, Montreal, Qué.

Le GRAND CADEAU DES FETES

Une Caisse des Meilleurs Vins de France.

2	Bouteilles Macon	$11.90
2	" Moulin-à-Vent	
2	" Beaune	
2	" Pommard	
2	" Chablis blanc	
2	" Ultra Sec Champagne Chauvenet	

Livré par express, frais payés d'avance, n'importe où dans la Prov. de Québec

FRASER & VIGER, 209 et 211 rue St Jacques

The Rose Perfume Co., Boite 573 Toronto.

PROMPT, VIF ET LACHE

Un voleur qui se sauve au moment de réussir

Vers dix heures, hier soir, un message téléphonique appelait la police du poste No 9, au magasin de M. G. H. Webber, marchand de thé et de café, au No 673 rue Wellington, Pointe St Charles.

Le propriétaire raconta à la police que comme il se disposait à fermer son établissement, il se mit en devoir de faire sa caisse. Il compta un rouleau de billets de banque de $132, qu'il entoura d'une bande d'astique. A ce moment, un étranger entra dans la place et visant M. Webber à sa tête, avec un revolver, il lui dit : "Il me faut cet argent". M. Webber se baissa vivement sous le comptoir et lança le rouleau de monnaie derrière une caisse de thé.

Il venait de nettoyer sa carabine dont les pièces détachées étaient dispersées sur le parquet. Il saisit au hasard le canon de l'arme et le pointa bravement à la tête du maraudeur, au moment où ce dernier s'avançait derrière le comptoir pour s'emparer du magot. A la vue de l'arme dirigée contre lui, il battit en retraite précipitamment.

La police fit d'actives recherches pour appréhender le cambrioleur, mais inutilement.

M. Webber dit que son agresseur est un homme de 35 à 40 ans, qui porte un casque à visière, un pardessus d'étoffe du pays et des favoris roux. Les constables Beattie et Collins ont rencontré deux individus à l'air suspect près du viaduc de la rue Wellington, quelques minutes avant cette agression, et ils disent que l'un des personnages correspond au signalement fourni par M. Webber.

I. O. F.

Cour Compagne Bonsecours, No 219

A une séance régulière de la Cour Compagne Bonsecours, No 219, des Forestiers Indépendants, tenue le 1 décembre courant, sous la présidence de la Chef Compagne, Mme Henri Allard, l'élection des officières a donné le résultat suivant :

Députè de Cour Compagne, Mme Jos. Desforges, réélue ; Chef Forestière, Mme Henri Allard, réélue ; vice-chef Forestière, Mme Ernest Bouthillier, élue ; secrétaire, Mme L. Archambault, réélue ; trésorière, Mme G. Chs. Guilbault, réélue ; orateur, Mme A. Labaille, réélue ; 1ère garde, Mme H. Macduff, réélue ; 2ème garde, Mme Alfred Audair, réélue ; 1ère sentinelle, Mme D. Mireau, réélue ; 2ème sentinelle, Mme G. Guimond, réélue ; syndics : Mme Chs. Dubuc, réélue ; Mme F. Lamalice, élue ; comité des finances : Mme U. Brosseau, élue ; Mme A. Roy, élue ; médecin de la Cour, Dr Chs. Guilbault, réélu.

Mme L. ARCHAMBAULT,
Secrétaire,
297 Amherst.

COUR ALEXANDRE, I. O. F. No 3307

Jeudi dernier, le 13 décembre, les membres de la Cour Alexandre de l'Ordre Indépendant des Forestiers se réunissaient en vue d'élire leurs officiers pour l'année 1901, avec le résultat suivant :

Député Cour, H. C. E., T. Bourdon ; ex-chef Forestier, J. Therrien ; médecin, C. E. Campeau, 2311 rue Notre-Dame ; chef Forestier, J. Bisson ; vice-chef Forestier, F. Bouton ; secrétaire-archiviste, J. P. Dubois, 2504 rue Notre-Dame ; secrétaire-financier, L. M. E. Montreuil, 158 rue St Maurice ; trésorier, E. Marchand ; orateur, A. L. St Onge ; 1ère garde, J. Despatie ; 2ème garde, G. Trudel ; 1ère sentinelle, J. B. Brunette ; 2ème sentinelle, M. Gosselin ; organisateur, Cour Juvénile, F. Labrèche ; comité des finances : W. Despatie et G. Champagne ; syndics : A. Bourdon et J. Beauchamp.

L'INSTITUT VACCINAL

Il demande au gouvernement provincial un octroi de $1,500

Les docteurs G. Archambault et G. Leduc ont eu, hier, une conférence avec le premier ministre Parent, au sujet de l'institut vaccinal de Montréal. Ils lui ont été présentés par le Dr Lalonde, député de Vaudreuil. Ils étaient accompagnés des députés Rainville, Bergevin, Cochrane, Lacombe, Doris et Champagne.

Le Dr Leduc a demandé un octroi de $1,500 pour aider à la fondation de l'institut et a fait remarquer que cette somme pourra être diminuée d'année en année, avec les progrès de l'oeuvre.

L'hon. M. Parent n'a pu donner une réponse définitive, mais a promis aux délégués toute la sympathie du ministère.

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro, qui contient 60 pages, des gravures de couleurs et autres, et le commencement du feuilleton "Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple", est maintenant en vente dans tous les dépôts, ou au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques, 5 cts, franco.. 40—3

PIANOS ACCORDES ET REPARES

Par M. L. J. Rivet. Recommandé des artistes canadiens et européens. Prix modérés. (Travail garanti). Bureau : 1622 rue Notre-Dame. Tél. Main 1850. Magasin de musique A. J. Boucher. 14-m-v-n

IL FAUT LE SACREMENT

Une femme d'origine irlandaise a déposé, au parquet, hier, une plainte de refus de pourvoir, contre celui qu'elle disait être son mari. Pressée de questions, elle avoua qu'ils n'avaient jamais été unis par le sacrement du mariage, quoiqu'ils eussent vécu maritalement pendant près de quinze ans. La plainte a été renvoyée.

Montréal, 27 avril 1898.

A M. J. A. E. Gauvin, Phar., Montréal.
Monsieur,

Votre Sirop est un véritable prodige, ses effets sont merveilleux. Une bouteille a suffi pour opérer la complète guérison de mon enfant qui souffrait de dysenterie et d'insomnie depuis plusieurs semaines. Je le recommande fortement.

Votre bien dévouée, Mde Vaillancourt, Parc Amherst. Prix de la bouteille 25 cents. En vente partout. (1)

UNE NOMINATION

M. Arthur Talbot, du bureau des terres de la couronne, remplace M. Deschamps dans le département du secrétaire provincial. Il aura la charge des livres des asiles et des écoles de réforme.

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro s'enlève rapidement, et ceux qui ne pourront se le procurer dans les dépôts, feront bien d'envoyer 5 cts, au bureau du "Samedi", 35 rue Saint-Jacques. 40—3

J. O. A. LAFOREST

Ingénieur civil : aqueducs, égouts, ponts, chemins de fer, installations électriques, évaluateur, drainage de terrains, nivellement, patentes. — Bâtisse "La Presse", Montréal. 251—1Ms—n

ALLEZ CHEZ

HEMSLEY

POUR AVOIR des CADEAUX DE NOEL et du JOUR DE L'AN

Notre stock de nouveautés attrayantes et à bon marché convenables comme Cadeaux pour les Fêtes n'a jamais été aussi considérable et aussi varié qu'il l'est actuellement. Tout le monde peut trouver un article qui lui conviendra à nos magasins. Nous donnons ci-dessous quelques exemples. Mais nous vous invitons à venir nous voir que vous achetiez ou non.

LOQUETS EN OR $4.25 à $18.00.

Epinglettes de Bébés En Or solide $1.00 à $2.25, en Or Roulé, 35c à 75c, en Argent Sterling, 10c à 50c.

Chainons de Manchettes En Or Solide, (pesanteur extra) $3.50, en Or Roulé de $1.00 à $1.50, en Argent Sterling, 50c à 75c

Chaines de Montres pour Messieurs

En Argent Plaqué	50c
En Argent Sterling	$1.50 à $2.00
En Or Plaqué	$1.50 à $3.00
En Or Solide	$9.25 à $20.00
En Or Solide 14k	$15.00 à $35.00

Chaines de Montres pour Adolescents

En Argent Plaqué	50c
En Argent Sterling	$1.50 à $2.00
En Or Plaqué	$1.50 à $3.00
En Or Solide	$9.25 à $20.00
En Or Solide 14k	$15.00 à $35.00

Bracelets-Chaine pour Dames

En Or Solide	$10.00 à $27.00
En Or Roulé	$1.75 à $6.00
En Argent Sterling	$1.25 à $3.00

Epingles à Cravates en Or Agrafe brevetée qui empêche de perdre l'épingle, ornées de 4 diamants et de 1 saphir, $9.50, $16.50, $25.50.

Aussi, une grande variété ornées de véritables perles, $2.25, $3.50, $1.50, $8 et au delà.

Chainons de Manchettes

En or solide	$2.75 à $25.00
En or roulé	50c à $ 3.00
En argent sterling	40c à $ 1.25

Longues Chaines de Montres pour Dames

En argent sterling	$ 3.25 à $ 4.00
En argent, plaqué	$ 4.50 à $ 9.50
En or solide	$14.25 à $20.00
En or solide de 14 kts.	$16.00 à $18.00
En argent sterling	$ 1.50 à $ 2.00
En or roulé	$ 1.00 à $ 2.00
En or solide	$ 8.00 à $12.00

Bracelets-Chaine pour Enfants

En Or Solide	$3.50 à $8.00
En Or Roulé	$1.00 à $3.00
En Argent Sterling	$1.00 à $2.00

Vous êtes certain de trouver quelque chose qui vous conviendra et qui sera à la portée de votre bourse dans notre stock.

COMMANDES PAR LA POSTE—N'importe quel article envoyé franco sur réception du prix qui sera immédiatement remboursé si l'article ne donne pas satisfaction.

HEMSLEY 253, 255, 257 rue St Jacques Mt 1915, 1915 Notre-Dame.

Etabli depuis 30 ans. Les deux magasins ouverts chaque soir.

R. Sharpley & Fils

LIQUIDATION

GROS ESCOMPTES

CADEAUX DE NOEL

EN

Bijouterie ornée de Diamants

Belles Montres,

Valeur Spéciale en MONTRES à Répétition et CHRONOGRAPHES,

Belles HORLOGES, très convenables comme Cadeaux.

Un immense assortiment de Nouveautés en Argent Sterling,

Ouvert tous les Soirs, cette Semaine.

2334 RUE SAINTE-CATHERINE

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

Démission volontaire, pour cause de maladie — Brillante ouverture du Patinoir Laviolette — Candidat probable

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 19—M. J. C. Wilfrid Landry, vient de donner sa démission, comme assistant-comptable de la corporation, pour cause de maladie.

—L'ouverture du "Patinoir Laviolette" a eu lieu, lundi soir, tel qu'annoncé par "La Presse". Le début, à ce lieu de récréation, promet pour la présente saison, d'agréables moments aux abonnés, et de bonnes recettes pour la direction ; car, la fanfare de l'Union Musicale nous a fourni un très joli programme, comme par les années antérieures et nous avons tout lieu de croire que ce brillant corps de musique continuera à égayer de ses accords les joyeux patineurs et les gracieuses patineuses, qui étaient en très grand nombre, lundi soir. Les spectateurs des deux sexes étaient aussi en bon nombre.

—On rapporte qu'un petit garçon étranger à la ville, qui fréquente une école privée, s'est absenté de l'école et de sa pension lundi. On l'a cherché, une partie de la nuit, sans succès ; ce n'est que mardi matin, qu'il a été trouvé endormi, et à demi-gelé, dans un banc de neige, près de l'Ecole des Révérends Frères du quartier Ste Ursule. On a eu de la difficulté à réchauffer les membres transis de l'enfant.

—On dit que M. Napoléon Lamy, orfèvre, va se porter candidat aux élections municipales du quartier Notre-Dame.

—Après la soirée d'ouverture du patinoir "Laviolette", lundi, il y a eu une grande joute de hockey. Les joueurs suivants y ont pris part : B. Baxter, A. Bellefeuille, T. Argall, R. P. Bair, R. Kiernan, Drysdale, J. Tebbutt, F. Farmer et A. Godin.

—Les gens qui souffrent du rhumatisme ont pris la Salsepareille de Hood et ont trouvé un soulagement durable. (10)

UNE RECOMPENSE

Le colonel Scott, qui est en ce moment à New-York, a écrit au chef de la sûreté, M. Carpenter, lui demandant de lui aider à retrouver un porte-manteau qu'il a perdu en voyageant en voiture, à partir d'un certain hôtel jusqu'à la gare Viger. Plusieurs personnes ont vu un homme ramasser le porte-manteau à l'angle des rues Craig et Côte St Lambert, vers 6 heures p.m., et prendre un tramway en destination de l'Est de la ville.

Le chef offre une récompense à celui qui remportera le porte-manteau et son contenu, au No 139 rue du Champ de Mars, aux nouveaux bureaux du service de la sûreté locale.

LE "SAMEDI-NOEL"

Ce numéro s'enlève rapidement, et ceux qui ne pourront se le procurer dans les dépôts, feront bien d'envoyer 5 cts au bureau du "Samedi", 35, rue Saint-Jacques. 40—3

TROIS ANS CHACUN

Albert Marcheterre, Alfred Desjardins et Olivier Massé ont été condamnés à trois ans de pénitencier chacun pour vol hier, à la cour des sessions spéciales.

Dr P. E MAURICE

Médecin vétérinaire, 1415 rue Ontario. Tel. Bell 970 Est. 1Mv-n

JOE MARTIN EST TRES MALADE

M. Joseph Martin, ancien ministre au Manitoba et ancien premier ministre de la Colombie Anglaise, est dangereusement malade à l'hôpital St Paul de Vancouver.

—EXCURSION DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN, par le chemin de fer St Laurent et Adirondack, entre Montréal, Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon et Malone, prix réduits, pour étudiants, professeurs et commis-voyageurs. Pour plus de détails, s'adresser au No 129, rue St Jacques, à M. W. F. Egg, agent des passagers pour la ville.

Si vous achetez chez **W.H. Scroggie** Vous serez satisfait

Cadeaux Pérsentables

Pour une jeune demoiselle—une magnifique blouse en soie dans les genres les plus nouveaux, de $4.50 à $35.00.

Pour uue dame âgée — 3 mouchoirs en toile, dans une superbe boîte, avec reproduction photographique de scènes irlandaises sur le couvercle, très chic, 35c.

Pour un petit garçon—Boy's Own Annual, $1.75.

Pour une petite fille—une magnifique boîte de papier à lettre et enveloppes, 23c.

Pour un homme—étui à cigare, $1.00.

Royaume du Kris Kringle

D'abord notre magasin de Jouets est différent de tout le reste. C'est mieux. Tout ce dont vous avez besoin se trouve là. C'est meilleur marché et meilleur sous tous rapports.

Valises de poupée depuis 10c. — Pianos de poupée, depuis 25c. — Wagon en ferblanc chargé de barils, deux chevaux, 49c.

Chevaux berçants sur plateforme à roues, à $8.75. — Services a laver pour enfants, à 25c. — Bateaux à vapeur, à 12½c.

Banques en fer, depuis 5c. — Coffres d'outils complets pour petits garçons, 25c. — Traîneaux pour petites filles, 39c.

PLANTES DECORATIVES

De magnifiues plantes dans la maison sont plus décoratives et plus agréables, mais les plantes exigent beaucoup de soins, c'est pourquoi ces imitations de plantes ont été mises à la disposition de chacun. Elles sont bon marché aussi.

Pâquerettes, Hyacinthes, Marguerites, Lys de la Vallée, Fougères, Œillets, Houx et Herbes de fantaisie, en pots, 12½c.

Guirlandes de Houx, Smilax et Feuilles d'Automne, 12½c et 18c.

Seulement 30 grandes palmes en pots, valant de $2.00 à $3.75, pour $1.75 chacune.

Le Magasin de Bijouteries

Quelle multitude de pensées de Noël viennent à chacun dans ce magasin de bijouteries de Noël. Lisez cela.

Chaînons de manchettes en or, depuis $1.00.
Bagues en or, depuis $1.00.
Montres pour filles, depuis $2.75.
Montres pour petits garçons, depuis 95c.
Montres pour hommes, depuis $4.99.
Montres pour dames, depuis $6.95.
Epingles de fantaisie, depuis 15c.
Pendules de salon, depuis $6.25.
Miroirs à barbe, depuis $4.25.

LE MAGASIN OUVERT CE SOIR

W. H. Scroggie, Angle des rues Ste Catherine et Université.

MAISONS MEUBLEES.

Nous sommes en état, maintenant, de meubler une maison à meilleur marché qu'en tout autre temps. Si vous êtes en quête de meubles et que vous vouliez avoir les meilleures valeurs, venez visiter nos entrepôts. Nous mettons toute notre attention pour meubler les maisons. Nous avons aussi des conditions de paiement pour convenir à tous les clients — par semaine ou par mois. Nous faisons affaires depuis plus de 18 ans. Satisfaction garantie. AU COMPTANT OU A CREDIT.

Metropolitan House Furnishing Co.

1678 ET 1680 RUE NOTRE-DAME.

Grande Vente de Vetements chez BLUMENTHAL

677 RUE CRAIG - - 2 portes à l'ouest de la rue Bleury.

Pardessus et Habillements pour Hommes à des Prix très Réduits. LISEZ NOS PRIX

ULSTERS en frieze pour hommes, valant $7.50, pour..... $3.98

PARDESSUS en beaver pour hommes, valant $8.00, pour..... $4.65

PARDESSUS "Raglan" en cheviotte grise, pour hommes, valant $13.50, pour.... $7.95

PARDESSUS en beaver, doublés de satin, pour hommes, valant $15.00, pour.... $7.65

VENEZ DE BONNE HEURE CHEZ **BLUMENTHAL** Le Roi des Drapiers 677 rue Craig, 2e porte à l'ouest de la rue Bleury.

Notre Magasin ouvert tard tous les soirs cette Semaine.

LA MAISON HAMILTON

Quelque chose qui ne s'est Jamais Vu Encore dans Montréal.

Aux petits enfants qui n'ont pas encore fait le voyage dans notre "Train Rapide" au Chateau de Santa Claus, nous les invitons cordialement à se rendre ici demain à 9.30 hrs. a. m., pour prendre le premier convoi qui laisse la "Station Hamilton" à 10 hrs. a. m. précises,

Prix du Passage Aller et Retour 5c

A chaque enfant faisant ce voyage, Santa Claus lui remet un Billet lui donnant droit à une Boite de Bonbons.

Le voyage est des plus pittoresques. Vous pouvez contempler d'immenses rochers de glace, animaux de toutes sortes, habitant les régions polaires, tels que, ours blancs, girafes, chevreuils, loups, etc., etc. Arrivé à la Grotte de Santa Claus, le train s'arrête quelques minutes pour donner le temps aux passagers de visiter Santa Claus chez lui. Inutile de dire que l'accueil est des plus aimables, et pour encourager ses petits amis à revenir plus tard, il donne, comme souvenir, un billet à chaque visiteur, lui donnant droit à une boite de Bonbons, qui lui est remise au département des bonbons, 3ème étage. Les trains se succèdent toutes les 15 minutes. Des milliers et des milliers d'enfants déjà ont fait ce voyage, et beaucoup sont revenus de nouveau.

Amenez vos enfants, et le souvenir qu'ils en remporteront restera longtemps gravé dans leur mémoire.

Venez le matin autant que possible.

Au 3me Etage, Demain

303 Bâtiments de guerre, avec soldats, canons, etc., de..... 35c à $1.10

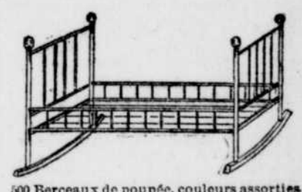

500 Berceaux de poupée, couleurs assorties bleu, blanc, rose, etc..... Spécial, à..... 25c

Toupies en ferblanc, décorées de couleurs de..... 5c à 35c

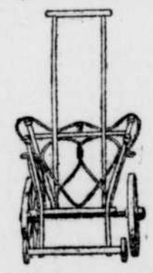

700 Carrosses de poupée, tels que la vignette. Spécial à..... 39c

Petites Chaises de poupée, en bois émaillé. Spécial à..... 15c

Décorations pour les Fêtes

Magnifiques choix de boîtes à gants, boîtes à mouchoirs, boîtes à colets et poignets, corbeilles, bouteilles, vases, bols, jarres, assiettes, etc., en porcelaine, décorées, en couleurs des mieux variées et dorées, des centaines d'articles de toutes sortes. Spécial,..... 25c

Indispensables pour les Fêtes

Rideaux en dentelle point d'Irlande, de $3 en montant.

En net tambour, de $4.95 en montant.

En net Bruxelles, de $7.50 en montant.

Balayeuses automatiques de toutes sortes et à tous les prix.

Draperies en soie chinoise, broderie en fil doré, de $1.25 en montant.

Tapis de tables, grandeurs assorties, de 1 verge à 3 verges carrées.

Cadeaux pour Messieurs

Magnifiques foulards en laine, laine et soie, et pure soie, patrons assorties. Prix 15c, 20c, 35c, 50c Jusqu'à $3.50.

Cadeaux pour Dames

Riches parfums de toutes sortes, véritables parfums français, mis dans des bouteilles en verre coupé, jolis patrons. Prix 19c, 25c et 50c.

Fleurs pour Décorations

Fleurs de toutes sortes, fleurs séparés, de 2½c à 5c.

Fleurs en pot, 25c, 50c, 75c et 95c.

Articles de fantaisie, pour décorations, de 75c à $1.50.

Articles en Celluloide

Articles divers, tels que boîtes à ouvrages, boîtes à gants, boîtes à mouchoirs, boîtes de toilette, boîtes à colets et poignets, albums, etc., etc. Prix variant de 50c à $12.

Le choix le plus considérable de Cartes de Noël, Calendriers de toutes sortes, et Livres illustrés, pour enfants, de toutes sortes et à tous les prix. Les calendriers achetés ici sont mallés gratis à notre BUREAU DE POSTE AU 1ère ETAGE.

Les ordres par la malle remplis avec soin et sous le plus court délai.

Musique tous les jours de 2.30 à 5.30 p. m.

Nous nous servons du piano LEACH, fourni par M. W. H. Leach, 2440 rue Ste Catherine.

LA MAISON HAMILTON, Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE directe de New-York au Havre, Paris, France, 32 Bway, New-York.

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a. m., du quai pris No 42 North River, au pied de la rue Morton.

La Champagne 20 Déc. | La Bretagne 10 Jan.
La Normandie, 27 Déc. | La Champagne, 17 Jan.
La Gascogne 3 Jan. | L'Aquitaine 24 Jan.

Pour détails s'adresser à

J. DE SIEVES.
Agent général au Canada.
1672 rue Notre-Dame.
15—p

CLAVIGRAPHE GRATIS

Donné aux personnes qui voudront seulement 2 douzaines de beaux paquets de savon qui parfum en Rose, Héliotrope et Violette à 10c. chacun. Rien ne vende comme celui-ci. Envoyez-nous votre argent et nous enverrons le parfum. Vendez le renvoyer l'argent et nous enverrons tous frais payés ce clavigraphe du siècle. Il est simple, durable et très complet, possédant une clef pour chaque lettre, un roulette à encre des caractères, un enfant automatiquement, et écrit très lisiblement etc. Il garnit de faire un entête de lettre complète, fait rapidement et très bien.

The Rose Perfume Co., Boite 874 Toronto.

TEMPERATURE

Toronto, 19—Vents du Sud à l'Ouest, beau et doux aujourd'hui et et demain.

Montréal, 19 décembre 1900.

Température d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum, aujourd'hui	34
Maximum, l'an dernier	44
Minimum, aujourd'hui	12
Minimum, l'an dernier	32

Baromètre — 8 heures a.m., 29.87 ; 11 heures a.m., 29.89 ; 2 heures p.m., 29.88.

AVIS

Notre numéro de Noel — tout un volume — ne doit cependant être vendu qu'au prix ordinaire : un centin.

L'an dernier, de petits vendeurs malhonnêtes en ont vendu séparément, les illustrations y compris les pages de Noel, et la matière imprimée.

Nous mettons le public en garde. Le couvert de notre édition de Noel, avec ses beaux et riches dessins, et tout le journal imprimé, constituent un seul et unique numéro à un centin.

LES LISTES ELECTORALES

C'est demain le dernier jour pour l'inscription des noms

C'est demain le dernier jour de l'entrée des noms sur les listes électorales. Ceux qui n'ont pas encore accompli ce devoir devront s'empresser de se rendre au bureau des évaluateurs, à l'hôtel de ville, et de donner leur nom.

Ces listes serviront pour les élections municipales, provinciales et fédérales, qui pourront avoir lieu d'ici à deux ans.

AVIS

Une personne qui se dit représentant de l'archevêché de Montréal sollicite, depuis quelques semaines, dans certaines maisons de commerce, des annonces pour un calendrier ecclésiastique de la province de Québec. Nous devons mettre le public en garde contre cet individu, attendu qu'il n'a obtenu aucune telle autorisation de l'archevêché.

VENTE PERIODIQUE

La vente annuelle des journaux et autres publications périodiques du "Board of Trade" aura lieu demain midi. Celle du "Mechanics' Institute" aura lieu samedi après-midi.

M. WINSTON CHURCHILL

Winster Spencer Churchill, M. P., le fameux correspondant militaire, donnera sa première conférence à Montréal, à la salle Windsor, mercredi, le 26 courant. M. Churchill passera le jour de Noël chez Lord Minto, à Ottawa. D'après la rapidité et la facilité avec laquelle se fait la vente des billets, nous pouvons prédire qu'il y aura foule à la salle Windsor.

LES ECOSSAIS

Une assemblée spéciale de la Caledonian Society" a été tenue hier soir, dans le but de compléter les arrangements, pour la célébration de l'anniversaire de Burns, le 25 janvier prochain, à l'hôtel Windsor. Il a été décidé de s'assurer les services du Dr Campbell de Brooklyn, qui devra prononcer le discours de circonstance.

HYGIÈNE PROVINCIALE

D'après le rapport du bureau d'hygiène provincial, il y a eu dans la province, durant le mois de novembre, Montréal non compris, 63 cas de diphtérie, 58 cas de fièvres scarlatines et 68 cas de fièvres typhoïdes.

AU CLUB LETELLIER

Hier soir, à la salle Dionne, No 1342, rue Sainte-Catherine, il y a eu, sous la présidence de M. A. L. Gareau, une assemblée du club Letellier. D'éloquents discours ont été faits par MM. H. Saint-Pierre, Félix Sauvageau, Dr Em. Fournier, président de l'Association Libérale de Saint-Jérôme ; J. Prévost, nouveau député de Terrebonne ; Cadieux de Courville, Art. Chapelier, avocat, Pamphile Dutremblay, A. L. Gareau et autres. On a ajourné au 15 janvier 1901. Après cette date, il y aura alternativement une séance littéraire et politique, toutes les deux semaines.

NOTES PERSONNELLES

M. C. B. Major, député du comté d'Ottawa, à l'Assemblée Législative, est actuellement à l'hôpital Notre-Dame. M. Major, qui vient de subir une sérieuse opération, par le Dr Brennan, était accompagné de son médecin, le Dr J. E. D'Amour.

REQUETE RENVOYEE

L'hon. juge Mathieu a renvoyé la requête de M. Ovide Moreau, demandant l'invalidation de l'élection de l'échevin Lamarche, de plus, M. Cléophas Saint-Aubin, qui avait obtenu antérieurement du juge Doherty la permission d'intervenir, refusant de procéder. M. Lamarche se trouve à conserver son siège au conseil de ville.

ASSAUT

Domino A. Divellini subira son procès le 21, en cour du recorder, sous l'accusation d'assaut simple, pour avoir voulu frapper d'un coup de couteau Albiono Marchiono, le 17 dernier.

LE Dr ROSSIGNOL

Le professeur, Dr Le Rossignol, a terminé, lundi dernier, ses conférences à l'université McGill, sur l'économie et la science politique. Le Dr Le Rossignol se déclare très satisfait de son séjour à l'université.

DES CONTRE-REQUETES

Son Honneur le maire Préfontaine et M. J. A. Ethier, dont l'élection est contestée devant les tribunaux, ont produit des contre-requêtes contre leurs adversaires respectifs, MM. Chauvin et Beauchamp.

CLUB BERNIER

Ce soir, il y aura assemblée régulière du Club Bernier, à ses salles, No 195 rue St Hubert. Toutes les personnes qui désirent faire enrégistrer leurs noms sur les listes électorales sont priées de venir, ce soir, donner leur adresse au Club.

A PROPOS DE CHISHOLM

Le cabinet provincial n'a pris aucune décision dans l'affaire Chisholm, quoique tous les ministres soient d'opinion que le gouvernement ne peut pas offrir une prime pour l'arrestation du fugitif.

L'ECHEVIN LAREAU

L'échevin Lareau, considéré comme dangereusement malade, il y a quelques jours, prend maintenant beaucoup de mieux ; mais on ne croit pas qu'il puisse sortir de l'hiver

MORT DU JUGE ALPHONSE OUIMET

Le juge du district de Richelieu a expiré, la nuit dernière, après quelques heures de maladie. Sir Melbourne Tait rend un hommage public aux hautes qualités du défunt. Notes Biographiques

Le drapeau flotte à mi-mât aujourd'hui sur le palais de justice, à l'occasion de la mort presque subite de l'honorable juge J. Alphonse Ouimet, arrivée vers les deux heures ce matin.

Le savant magistrat était indisposé depuis quelques semaines, mais il vaquait encore à ses occupations. Il est même sorti hier après-midi pour aller chez le barbier. Pendant qu'on le rasait, il a été

Feu l'honorable juge J. A. OUIMET

frappé de paralysie. Transporté chez lui sans connaissance, il est revenu à lui-même dans la soirée, puis a expiré après quelques heures d'atroces souffrances.

Ce matin, en ouvrant la séance de la Cour de Revision, sir M. M. Tait, juge en chef suppléant, a fait allusion à la grande perte que la magistrature vient de subir par la mort de l'honorable M. Ouimet. Il a parlé des hautes qualités de coeur et d'esprit qui étaient l'apanage du défunt. Il a exprimé les sentiments d'appréciation très sympathique de tous les juges pour le caractère aimable du défunt et l'aide généreuse que celui-ci a toujours donnée à ses collègues pour l'administration de la justice dans ce district.

Sir Melbourne, après avoir accentué les condoléances des juges, a exprimé le regret que le surcroît de travail empêchait la Cour de s'ajourner, mais il a dit que toute la magistrature de Montréal assisterait en corps aux funérailles.

M. L. E. Panneton, C. R., de Sherbrooke, a prononcé quelques mots appropriés au nom du barreau.

Le juge Joseph Alphonse Ouimet était le fils de feu Louis Ouimet par sa femme, Marguerite Goulet. Il était né à St Eustache, le 17 novembre 1845. Il avait fait ses humanités au collège Sainte-Marie de Montréal et avait été admis à la pratique du droit en 1868. Pendant quelques années, il a exercé sa profession à Montréal, en société avec l'hon. M. J. Alderic Ouimet, aujourd'hui juge de la Cour du Banc de la Reine. En 1878, il a reçu le titre honorable de docteur ès-lois. En 1883, M. Ouimet a été nommé secrétaire de la commission chargée de faire une enquête dans le service civil de la province de Québec. Il fut plus tard l'un des commissaires chargés de consolider et reviser les statuts du Canada, commission spéciale avec instruction de s'enquérir des causes de la rebellion du Nord-Ouest et président du comité qui a étudié les demandes en compensation résultant de cette rebellion. Il fut nommé en 1886, juge puisné de la Cour Supérieur de la province de Québec, avec siège dans le district de Richelieu. En 1894, il a agi en qualité de juge assistant de la Cour du Banc de la Reine.

M. Ouimet était conservateur en politique et s'était porté candidat dans le comté de Laval à l'élection provinciale de 1875. Il avait épousé en 1868 Mlle Elmira, fille de feu F. Poirier, de Montréal. La famille du défunt demeure au No 575 rue Sherbrooke.

LE REGNE DE LA TERREUR

Une bande de vauriens persécute les citoyens à St Henri — Une respectable citoyenne est particulièrement l'objet de leurs insultes

Certaines informations qui ont été communiquées aujourd'hui à un représentant de "La Presse" établissent le fait que le règne de la terreur existe actuellement à St Henri. Il y a une bande de vauriens de la pire espèce, comprenant une quinzaine de membres, âgés de 20 à 25 ans. Ces bandits ont commis une foule de méfaits, parmi lesquels nombre de vols. Ils ne se gênent pas non plus pour insulter les femmes. Ce sont des fainéants qui passent leur temps à flâner par les rues.

L'été dernier, il se pratiquait des travaux sur la rue Ste Catherine, près de la rue Atwater, et la bande stationnait là, passant la journée et une partie de la nuit assise sur des planches, et insultant toutes les femmes qui passaient, d'une façon abominable. Ces bandits, d'après ce qu'on nous a raconté, semblent avoir choisi comme leur victime Mme Z. Bourgeois, qui tient, avec sa fille, un restaurant à l'angle des rues Ste Catherine et St Jean.

Mme Bourgeois n'est établie là que depuis un an et demi.

Dès les premiers temps de son arrivée quelques-uns des membres de la bande se présentèrent à son établissement et demandèrent à manger. Elle les servit avec empressement. Après s'être restaurés, nos gens se dirigèrent vers la porte. Mme Bourgeois leur demanda alors de payer le prix de leur consommation. Là-dessus, les individus éclatèrent en blasphèmes abominables et en injures, et sortirent sans payer. Plus tard, d'autres membres de la bande volèrent divers objets d'une valeur assez considérable pour la pauvre femme. Depuis ce temps, elle leur refuse sa porte, attendu que ces gens ne paient pas et que leur seul but est de chercher querelle à ses clients respectables ou de faire main basse sur quelqu'objet. L'été dernier, la bande pilla, un dimanche matin, l'établissement de Mme Bourgeois, enlevant une quantité de cigare dont elle fait aussi commerce. La,ce pendant où la situation devient intéressante, c'est lorsqu'arrive la question de la police. Lors du vol de son magasin, Mme Bourgeois demanda à la police de prendre les voleurs. La police répondit à Mme Bourgeois qu'elle eût à les chercher elle-même. Mme Bourgeois dit que la police refuse de se déranger et de faire aucune démarche. Elle prétend que le chef soutient ses hommes et les approuve constamment.

La dernière scène désagréable s'est produite samedi soir, alors que deux individus appartenant à la fameuse bande se sont introduits dans le restaurant de Mme Bourgeois. Celle-ci en les voyant leur a ordonné de sortir leur disant qu'elle leur avait interdit sa porte. Ils éclatèrent en injures et en blasphèmes épouvantables. Un monsieur Blais, inspecteur des travaux dans St Henri, qui se trouvait présent saisit l'un des individus au collet pour le mettre dehors. Une douzaine de ses compagnons qui se tenaient à la porte firent alors irruption dans le magasin, se précipitèrent sur M. Blais, le renversèrent et le frappèrent à coups de pied dans la figure.

Mme Bourgeois et sa fille se mirent alors à appeler la police à grands cris. Deux constables se trouvaient en ce moment de faction au coin de la rue Atwater, la rue voisine, et étaient calmes témoins de cette scène.

Un particulier qui se trouvait dans l'établissement en train de prendre son souper, offrit d'aller téléphoner pour demander aide à la police. Deux constables arrivèrent et lorsqu'ils furent en vue, les deux policemen qui avaient assisté à la scène à quelques pas, jugèrent le moment venu d'aller rétablir la paix.

Les quatre constables arrivèrent en même temps... lorsque tout le trouble était fini et qu'il n'y avait plus personne.

Mme Bourgeois dit que la police redoute cette bande et refuse en même temps de lui accorder protection. Quelques membres de la police ont frappé à son établissement au milieu de la nuit, alors qu'il était fermé, et lui ont demandé de la boisson ; sachant que la pauvre femme n'en tient pas. Lorsqu'elle a demandé protection à la police, on lui a répondu que, si elle voulait se faire protéger, elle devrait faire quelque chose de son côté.

Me Bourgeois est indignée de cette conduite de la police de St Henri, et la dénonce en termes énergiques.

CE QUE DIT LE CHEF DE POLICE

Le chef de police de St Henri, interrogé à ce sujet, dit qu'il n'a jamais entendu parler de rien de tel.

Le capitaine Gibeau, de la station de police No 1, a dit que toute l'histoire n'était qu'un amas de faussetés. On lui a téléphoné, samedi soir, lui demandant deux hommes, au coin des rues St Jean Ste Catherine, et il en a envoyé deux immédiatement. Il sait aussi qu'un M. Rais a été attaqué, sur la rue. Voilà tout ce qu'il connaît. Il dit que ses hommes font leur devoir, et que les dénonciations de Mme Bourgeois ne sont qu'un tissu de mensonges.

L'ÉLÉMENT IRLANDAIS

Il veut avoir dans le Cabinet provincial un ministre avec portefeuille

Une délégation de l'élément irlandais a eu une conférence hier avec le premier ministre Parent pour lui demander de donner un portefeuille au Dr Guerin. Ceux qui ont pris part à cette interview sont MM. James McShane, James Cochrane, M. P. P., B. J. Coghlin, l'éch. Hart, le Dr Devlin, E. B. Devlin et W. E. Doran.

L'hon. M. Parent a promis d'acquiescer à la demande aussitôt que faire se pourra.

A PROPOS DE LOTERIES

Une réponse aux ouvriers qui se sont plaint

Nous avons publié l'autre jour, une communication touchant les loteries qui vendent des billets depuis le commencement de décembre pour un tirage devant avoir lieu dans le mois de janvier. Le représentant de la "Canadian Royal Art Union (limited) est passé à nos bureaux ce matin et déclare que les billets de la Compagnie qu'il représente étant imprimés depuis près d'un an, portent la date du 2 janvier 1900, mais ces billets ont été subséquemment corrigés et la date légale apparaît maintenant sur le travers du billet pour le 31 décembre 1900.

Avis est donné en conséquence, à tous les porteurs de ces billets que le tirage a lieu le 31 de décembre 1900. Ce tirage est connu comme le grand tirage des fêtes et fin du siècle.

L'ELECTION DE ST JEAN

A quatre heures, hier après-midi, M. le juge Charland a déclaré M. Philippe Roy dûment élu député de St Jean à la Législature, par une majorité de 10 voix.

M. GIRARD ELU DANS ROUVILLE

Marieville, P.Q., 19 — Le décompte qui a eu lieu hier, donne à M. Girard, libéral, 11 voix de majorité.

NOUVELLES DE TORONTO

Toronto, 19.—Vers 2.30 heures p.m., hier, à "Glen House" où réside M. Elias Rogers, M. Alex. Hector Beaton, avocat, épousait solennellement Mlle Mary Logan Rogers.

—A la même heure, hier, se sont unis par les liens du mariage, M. W. A. H. Kerr, de la société légale Blake, Lash et Cassels, et Mlle Marion Wilkie, fille de M. D. R. Wilkie, gérant général de "Imperial Bank."

—Une lettre recommandée a pris, il y a quelques jours, vingt-deux heures à parvenir au bureau du greffier de la ville. Cette lettre contenait une soumission d'un plombier pour un contrat civique, et son retard a occasionné une perte de $400 à la corporation, la soumission qu'elle contenait étant de $400 plus basse que les autres.

—Dans une cause de Parker vs The Toronto Musical Protective Association, Son Honneur le juge McMahon a décidé que l'Acte de la Milice doit prévaloir quand ses dispositions viennent en conflit avec les obligations de l'union commerciale.

—La motion de l'hon. N. Clarke Wallace pour particularités dans l'action intentée contre lui par le sénateur Fulford pour libelle a été déboutée avec dépens.

—A Toronto et à St Jean, N. B., on fait actuellement des préparatifs pour offrir une brillante réception au Col. Otter et aux soldats canadiens qui reviennent du Sud-Africain.

LE CADET BOOZ

West Point, N. Y., 18.—La cour d'enquête chargée de s'occuper des mauvais traitements qu'aurait reçus Oscar Booz, un ancien cadet de l'école militaire, siège à cet endroit. Booz est mort de blessures et contusions reçues pendant son stage à cette institution. 19 témoins ont juré que le défunt n'a jamais été maltraité par ses confrères.

IL ETAIT IVRE

Jean-Baptiste Dubois, ayant été trouvé en charge de sa voiture, en état d'ivresse, a été condamné à $10 ou 1 mois, par le recorder Weir.

L'HORIZON S'ASSOMBRIT

L'Angleterre, qui se préparait à célébrer le triomphe de ses troupes au Transvaal, est de nouveau sous le coup d'une grande inquiétude

Les Boers ont envahi la Colonie du Cap sur plusieurs points à la fois—La guerre vient d'entrer dans une nouvelle phase plus dangereuse et plus terrible

Londres, 19 — Les Boers ont attaqué la Colonie du Cap à deux endroits différents, éloignés de 100 milles, dit le correspondant du "Daily Mail" au Cap. Un commando a marché sur Philipstown, entre Colesberg et Kimberley, l'autre, qu'on suppose être celui d'Herzog, a traversé la rivière Orange entre Odendaal Stroo et Bethulie, au nord-ouest de Burghersdorp, son objectif était apparemment Cradoch.

"Le général McDonald attaque les envahisseurs, qui n'ont pas de canons, à vingt milles à l'ouest de Burghersdorp. Les dernières nouvelles sont qu'ils sont lentement repoussés sur la rivière Orange, où on leur prépare une chaude réception."

Londres, 19 — Le service d'actions de grâces qui devait être célébré à Saint-Paul à l'occasion du retour de lord Roberts, est retardé indéfiniment, le gouvernement estimant qu'il est "préférable de remettre un service d'actions de grâces jusqu'après la clôture des opérations en Afrique du Sud".

Lord Roberts débarquera à Solent, ira faire une visite à la Reine, à Osborne House, le 2 janvier. Puis il s'embarquera de nouveau à bord du "Canada" pour se rendre directement à Southampton et de là à Londres.

Londres, 19 — A la conférence annuelle de l'Union Nationale des associations conservatrices aujourd'hui, lord Salisbury, parlant du changement remarquable qui s'est opéré à Londres, qui, de radicale qu'elle était est devenue une forteresse tory, a remarqué que tout le radicalisme qui restait se trouvait là où la question brûlante était le logement des pauvres. Il a ajouté que les conservateurs n'avaient pas de plus sûr moyen de conserver leur prise sur le public qu'en faisant tout en leur pouvoir pour faire disparaître ce scandale de la civilisation — les souffrances qu'un grand nombre de travailleurs ont à endurer et les tristes logements — et procurer des habitations saines et suffisantes pour les pauvres. Parlant de la guerre, lord Salisbury a dit que s'ils voulaient soutenir l'empire et maintenir sans tache la gloire de l'Angleterre, l'effort ne doit pas ralentir jusqu'à ce que cette grande entreprise soit menée à bonne fin, car de l'issue de cette guerre dépendent la gloire et le salut de l'empire.

Cela pourrait exiger un vigoureux effort et une grande abnégation.

Le présent est une période qui donne de l'anxiété.

"Nous ne savons pas exactement ce qui s'est passé", dit le Premier Ministre, "nous espérons ardemment que l'issue sera meilleure que le commencement. Mais, il nous faut continuer jusqu'à la fin. Il y a peut-être certaines choses qui n'ont pas été expliquées, et qui lorsqu'elles le seront, pourraient faire le sujet d'une enquête quant aux mesures qui ont amené les présents résultats. Mais nous ne devons rien épargner pour sauvegarder la gloire et l'intégrité de notre empire."

On se demande avec inquiétude à Londres, si l'allusion faite par lord Salisbury à la guerre du Transvaal, n'est pas le présage d'un nouveau désastre. On croit que le Bureau de la guerre a reçu de lord Kitchener des dépêches qu'il craint de livrer au public. La guerre, loin d'être terminée, vient d'entrer dans une nouvelle phase, plus dangereuse, plus terrible.

La rumeur circule avec persistance que lord Kitchener a demandé de nouvelles troupes. Tous les journaux s'accordent à demander au gouvernement de ne pas tarder à se rendre au désir de Kitchener.

Londres, 19 — Les pertes totales de l'armée anglaise au Transvaal, depuis le commencement de la guerre, étaient comme suit, à la fin de novembre dernier :

	Officier.	Soldats.
Tués sur le champ de bataille	311	3,118
Morts de blessures	91	952
Morts en captivité	4	92
Morts de maladie	163	6,566
Tués accidentellement	4	176
Disparus et prisonniers (y compris ceux qui ont été remis en liberté.	14	1,230
Renvoyés au pays comme invalides	1,551	35,548
Total	2,140	47,588
Grand total	49,728	

Londres, 19 — Le gouvernement demande publiquement aux patrons qui ont conservé leurs positions aux membres de la "Yeomanry", des régiments coloniaux et aux autres volontaires, qu'ils continuent leurs efforts pour diminuer les sacrifices de ces braves qui luttent héroïquement dans une contrée lointaine, pour la défense de leur pays.

La Gazette Officielle enregistrait, hier, les résignations d'un grand nombre d'officiers volontaires, avocats, médecins ou hommes d'affaires, qui ont demandé au gouvernement de leur permettre de retourner à leurs affaires auxquelles a considérablement nui leur longue absence. Le gouvernement s'est rendu à ces justes demandes.

Paris, 19 — Deux lettres signées "Behind the scenes", qui ont paru récemment dans le "London Times", déclarent qu'au commencement de la guerre du Transvaal, M. Delcassé a permis au Dr Leyds, qui était à Paris, de se servir du code des chiffres du ministère des affaires étrangères français en télégraphiant à Prétoria, et qu'il avait aussi promis le "support moral et matériel" à la cause boer. Il était de plus affirmé que durant la récente visite de M. Kruger à Paris, le Dr Leyds avait menacé de divulguer ces faits à moins que la France ne consentît à aider la cause. M. Delcassé a naturellement nié la vérité de ces assertions, et "Behnid the Scenes" les a répétées dans une autre lettre.

Dans certains quartiers, on assure que le Dr Leyds a lui-même inspiré la correspondance et pris cette méthode pour créer des troubles au gouvernement français : M. Yves Guyot, le directeur du "Siècle", déclare qu'il a reçu trois ou quatre lettres d'hommes éminents de Londres, lui assurant que cette opinion est bien fondée.

On croit qu'on n'en est pas encore à la fin de l'incident et on se demande si ce n'est pas là le prélude de la publication des "documents secrets" que possèderait M. Kruger.

Londres, 19 — On rapporte, cet après-midi, que le général Knox a été forcé d'abandonner la poursuite du général Dewet, à cause de l'envahissement de la Colonie du Cap par les Boers.

On dit que 3,000 Boers sont entrés sur le territoire anglais, et qu'une forte colonne est rendue à Philippstown. De Wet, avec 4,500 hommes, est au nord-ouest de Ladybrand, et une attaque contre Winburg est attendue d'un moment à l'autre.

SOUS LA GARDE DE LA POLICE

Les voitures de la Cie Shedden sortent des hangars, ce matin

FIN PROCHAINE DE LA GREVE DES CHARRETIERS

Ce que disent ces derniers

Les difficultés qui ont éclaté, lundi dernier, entre la compagnie de transport "Shedden", et ses employés, sont entrées ce matin dans une nouvelle phase. La compagnie avait décidé hier de faire sortir ce matin de ses cours, situées sur la rue Barré, près de la rue Versailles, autant de voitures qu'il y aurait d'hommes pour les conduire. Or, ce matin, comme un grand nombre de grévistes se groupaient autour des écuries, avec des figures plus ou moins sinistres, M. Tough, le gérant, crût prudent de demander la protection de la police, pour protéger ceux des nouveaux ou anciens employés, qui seraient disposés à se mettre à l'ouvrage. Une escouade de constables se rendit donc sur les lieux, sous les ordres du sergent Taylor, du poste No 7, et surveilla les abords pendant qu'à l'intérieur de la cour, l'on procédait à l'attelage d'une soixantaine de chevaux. Aussitôt cette opération terminée, 28 voitures sortirent des immenses cours de la compagnie, accompagnées de plusieurs constables qui leur firent escorte jusqu'aux hangars à fret de la compagnie du Grand Tronc, au carré Chaboillez. Tout s'est passé avec calme et tranquilité, pas un cri, ni une insulte n'ont été proférés par les grévistes qui étaient stationnés au coin des rues McCord et Barré, au nombre d'une cinquantaine, et par où passèrent à la file indienne les vingt-huit voitures, toutes conduites par de nouveaux employés, à part quatre ou cinq anciens charretiers de la compagnie. Notre représentant, qui s'est transporté ce matin, sur les lieux a eu une entrevue avec M. James Tough, le gérant de la compagnie, qui lui a déclaré qu'il croyait que les difficultés se régleraient à l'amiable, dans une couple de jours. D'un autre côté, continue M. Tough, la compagnie "Shedden", engagera tous les employés qu'elle pourra trouver d'ici à quelques jours, afin de faire face à la situation difficile dans laquelle cette grève l'a placée, surtout à la veille des fêtes ; tous les anciens employés qui voudront retourner à l'ouvrage, dit M. Tough, seront les bienvenus ; ils n'auront qu'à faire application comme tout nouvel employé, c'est là toute la condition imposée.

De leur côté, les grévistes ont déclaré à notre représentant que la cause des difficultés est due à ce que la compagnie Shedden a renvoyé de son service, 4 ou 5 de ses plus anciens employés, quelques-uns ayant un service d'une trentaine d'années, qui appartenaient à l'union, laquelle exigea que la compagnie reprenne ces employés. Voilà à quoi se résume toute cette grève qui aurait pu causer un tort considérable et à la compagnie et au commerce.

Les grévistes veulent régler les choses pacifiquement, espérant avec intelligence obtenir plus par ce moyen que par la brutalité ; ils n'ont nullement l'intention, ont-ils déclaré à notre représentant, de fomenter la discorde ni la bataille ; c'est leur conviction que le tout sera réglé à l'amiable d'ici à demain soir, par l'entremise des chefs de l'union des Etats-Unis et du Haut-Canada, qui doivent arriver à Montréal, aujourd'hui même, et qui serviront d'intermédiaires entre les employés et la compagnie avec les plus grandes chances de succès.

Voici une lettre que nous adressent les charretiers en grève expliquant la position qu'ils ont prise vis-à-vis de la compagnie.

A M. le rédacteur de
"La Presse"

Nous voyons dans votre article du 18 courant sur la grève, que M. James Tough, le gérant, a déclaré à votre représentant que cinquante paires de chevaux étaient sorties des écuries, lundi matin, et de plus que plusieurs d'entre nous étaient retournés à l'ouvrage ; or, il nous fait peine d'avoir à dire que cette déclaration est absolument contraire à la vérité ; pas un homme n'était retourné à l'ouvrage avant ce matin, nous attendions tout simplement les arrangements que la compagnie devait nous proposer ; or, voici ce que la compagnie désire de nous ; que nous abandonnions l'union. La vraie raison qui nous a portés à recourir à la grève, c'est que la compagnie a renvoyé de son service 4 charretiers qui étaient à son emploi depuis 25 à 30 ans, et cela sans raison justifiable ; avant de partir pour l'ouvrage, lundi matin, les charretiers ont demandé au surintendant de reprendre ces employés, le gérant et le surintendant nous ont alors répondu : "Ce que nous avons fait restera fait et nous ne reculerons pas d'un pouce, dussions-nous employer la police et la milice même pour faire sortir nos voitures"; et sur ce, nous avons quitté l'ouvrage.

M. S. PEPIN

Remplacerait feu M. Howeson, au Bureau du Shérif

M. Stubinger Pepin, assistant protonotaire et chef du département de Révision et Faillites, vient d'être promu à un poste important dans le bureau du Shérif. On assure même qu'il remplacera feu M. Howeson, comptable en chef.

Cette promotion est reçue avec faveur de tous ceux qui connaissent de près ou de loin M. Pépin qui est très populaire et est certainement digne de la confiance dont on vient de l'honorer.

DECOMPTE A TERREBONNE

Jusqu'à une heure, l'hon. M. Nantel avait gagné 5 votes

La révision des votes donnés à l'élection de Terrebonne a été commencée ce matin, à St Jérôme, devant le juge Taschereau. Les séances sont à huis-clos.

L'hon. M. Nantel, le candidat conservateur défait, ainsi que M. Prévost, l'élu, sont présents.

M. Nantel est assisté de l'hon. M. Casgrain, C. R.; MM. Bruno Nantel, Beaudin et Emard, avocats ; M. Prévost est assisté de MM. Ethier, député du comté des Deux-Montagnes.

Dans la séance de l'avant-midi, M. Nantel a gagné cinq votes. Le décompte, ajourné à midi, sera repris à 2.30 heures ; il est probable que la révision occupera toute la nuit l'hon. juge Taschereau et les avocats.

LA BOURSE

Montréal, 19 décembre 1900.

La bourse est excitée, ce matin ; le Gaz a vu une demande phénoménale qui a fait rapidement monter les cours à 216, puis après un moment d'hésitation entre 209½ et 210, la clôture se fait à 209¾.

Dans le reste de la liste, le tout est très ferme et des avances ont été notées dans plusieurs valeurs qui sont ensuite retournées aux cours d'ouverture. Le Cable, ex-dividende, a été coté 165¼.

Duluth est encore bien ferme. Twin City et les autres tramways sont fermes, ainsi que le Richelieu.

A Londres, les valeurs américaines sont fermes et en hausse.

A New-York, il y a eu des réalisations qui ont arrêté l'élan de la hausse; mais le ton de la bourse est encore très ferme avec tendance à des cours plus élevés.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Can. Pac.	88¾	88¼	B. N. Scotia	240	175
D.S.S.&A.C.	6¼	6	B. N. Scotia	245	224
" Pfd	17	15½	B. Est. T.	180	.....
C. Cab.	169	164½	B. Québec	.....	120
R. & O.	109	108¾	B. Nat.	.....	.....
R. & O. N.S.	.....	.....	B. Union	.....	.....
M S R'y	275	274½	B. Com.	.....	145
" New	286	284¾	B. Dom.	.....	.....
B. E. Ry. xd	99	98½	B. Hamil.	.....	.....
T. St. Ry. xd	109¾	109	B. Standard	.....	.....
C. E. Ry	.....	.....	B. Imperial	.....	.....
St J. R. xd	117½	113	B. Hoch.	135	.....
M. I. R. Ry.	.....	.....	B. Ottaw.	202	.....
L. St Ry.	.....	.....	Ferm. L. Co.	.....	.....
T. City E.	70¾	67	Whsl. H.	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Int. Coal	100	68
M. Gas Co.	209¾	209½	" Pfd	.....	70
O. Gas Co.	.....	.....	N. W. L. Co.	.....	.....
Roy. El.	207	206¼	" Pfd	51	47
Mtm. C. C.	110	.....	TH. A. C. C. H	.....	.....
M. Tel.	175	170	Can. Paper	.....	.....
R. H. & L.	.....	.....	Ames Light	.....	.....
B. T.	175	171	L. & Mort.	.....	.....
D. C. Coun.	40	.....	Dam. G. Co.	.....	.....
" Prefd	.....	108¾	W. L. & T. Co	.....	.....
M. Cott. xd	.....	132	Zool. Grd.	.....	.....
C. C. C. M.	85	80	L. G. Bds.	.....	109
Md. Cot. Co.	.....	127	Cab. C. Bds.	.....	101
D. C. M. Co.	89¼	88	Cab. R. Bds.	.....	.....
W. Eagle	110	100	H. & L. Bds.	50	30
Can. Mck.	.....	.....	R. & O. N. Co.	.....	.....
M. & L.	10	5	H. Ry. Bds.	104	100
P. M. Co	82	77½	M. Gas. Bds.	.....	.....
Repub.	70	60	Bell T. Bds.	.....	.....
Virtue	32½	31	Can. P. Bds.	.....	.....
B. Mont.	.....	.....	Can. C. Bds.	100	98
B. Ont.	.....	124	Ont. C. Bds.	.....	.....
B. B. N. Am.	.....	125	D. Cot. Bds.	.....	.....
B. Mol.	192	190	D. Coal Bds.	.....	110¾
B. Toron.	.....	.....	Tor. Ry Bds	.....	.....
B. Jac.-C.	.....	.....	Int. Coal Bds	.....	.....
B. Merc.	154	.....	N. Star ..xd	93	89

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 15 à 88, 200 à 88.
War Eagle — 500 à 105.
Mont. Gas. — 3 à 208, 10 à 208½, 100 à 208 7-8, 50 à 209, 5 à 209, 25 à 209, 25 à 209½, 50 à 209¾, 75 à 209¾, 125 à 209¾, 75 à 209 7-8, 175 à 210, 50 à 209¾, 100 à 210, 100 à 209¾, 125 à 210, 100 à 209¾, 28 à 210, 15 à 209 7-8, 7 à 210, 100 à 209¾, 25 à 209¾.
Com. Cable xd — 25 à 165¼.
Dul. Com. — 50 à 6, 75 à 5 7-8, 125 à 6.
Bk of Mont. — 5 à 255.
Mont. Cotton — 3 à 135.
Twin City — 75 à 70, 50 à 70¼, 10 à 70½, 100 à 70¾, 150 à 70, 350 à 70.
Virtue Co — 2000 à 31½.
Tor. Ry. xd — 100 à 109, 125 à 109, 25 à 109 1-8, 75 à 109, 75 à 109 1-8, 25 à 109¼, 15 à 109 1-8, 25 à 109, 50 à 109 1-8.
Rich. et Ont. — 85 à 109, 25 à 109.
Mont. St. Ry. — 75 à 274¾, 25 à 274¾.
Mont. Gas. — 50 à 209¾, 25 à 209¾.
North West. St. Ry. — 25 à 265.
Roy. Elec. Co — 75 à 207.
Dom. Coal Prfd xd — 25 à 109½.
Dom. Cotton — 100 à 88, 23 à 88.

VENTES DE L'ARES-MIDI

Can. Pac. — 25 à 88, 15 à 88¼, 5 à 88, 125 à 88, 100 à 88 1-8, 25 à 88¼.
Mont. Gas. — 100 à 209¾, 25 à 209 7-8, 75 à 210, 13 à 209¼, 25 à 209 7-8, 175 à 209¾, 75 à 209¾.
Tor Ry. — xd — 25 à 109, 125 à 109, 50 à 109 1-8, 50 à 109, 25 à 109, 50 à 109, 50 à 109, 50 à 109.
Twin City — 75 à 70, 50 à 70.
Roy. Elec. — 25 à 206½.
Mols. Bk. — 25 à 190¼.
R. et Ont. — 25 à 109.
Dom. Coal Prfd xd — 5 à 109¾.
Dom. Cotton — 10 à 88½, 25 à 88½.
Ont. Bk. — 17 à 124.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 18 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEUR	Ouv.	Clot.
Am. T. Co.	111¾	111¾	Lout. & Nash	85¼	85½
" Pfd	.....	.....	Man. Elev.	113¼	112⅝
Am. S. R. Co.	127½	126½	Miss. Pac.	64¾	63¾
" Pfd	.....	.....	Met. Trac.	173¾	173¼
Ana. M. Co	49	48¾	Natio. L. Co.	.....	.....
A. T. & S. F.	42¾	42¾	" Pfd	.....	.....
" Pfd	86½	86½	N. P. com.	78	77½
Am. S. & W.	44¾	43¾	" Pfd	87¾	87½
Bal. & Ohio	81¾	81½	N. Y. C. & H.	143¾	142⅞